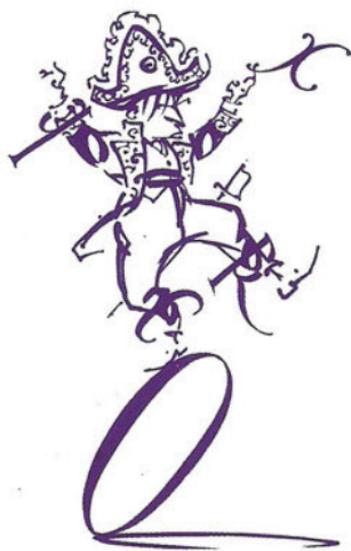


Orthographe

LAROUSSE



- Les **règles** et **exceptions**
- Toutes les **notions expliquées**
- Les **pièges** et **confusions** à éviter

LES INDISPENSABLES

LES INDISPENSABLES

Orthographe

Jean Dubois,
agrégé de grammaire, docteur ès lettres,
Françoise Dubois-Charlier,
docteur ès lettres,
et Claude Kannas



21, rue du Montparnasse 75283 Paris Cedex 06

© Éditions LAROUSSE 2009

ISBN 978-2-03-584169-8

Imprimé en Italie par
LA TIPOGRAFICA VARESE à Varese
Dépôt légal : mai 2009. 302677
N° projet : 11016125 - Juillet 2011

SOMMAIRE

LETTRES, SONS, ACCENTS ET PONCTUATION	1
1 LES ÉCARTS ENTRE L'ORAL ET L'ÉCRIT	2
2 LETTRES ET SONS	3
sons voyelles.....	3
sons semi-voyelles.....	4
sons consonnes.....	4
3 LES ACCENTS	6
les accents aigu et grave.....	6
l'accent circonflexe.....	7
4 LE TRÉMA ET LA CÉDILLE	9
le tréma.....	9
la cédille.....	9
5 L'APOSTROPHE ET L'ÉLISION	10
mots que l'on peut élider.....	10
cas où l'élision ne se fait pas.....	11
6 LE TRAIT D'UNION	12
le trait d'union dans les mots composés.....	12
le trait d'union dans les formes verbales.....	13
7 LA MAJUSCULE	14
noms qui prennent une majuscule.....	14
adjectifs qui prennent une majuscule.....	15
mots dérivés de noms de pays, de villes.....	15
8 LES SIGNES DE PONCTUATION	16
les signes qui organisent la phrase.....	16
les signes qui traduisent l'intonation.....	17
les autres signes.....	17
LES RÈGLES D'ORTHOGRAPHE D'USAGE	19
9 L'ORTHOGRAPHE : RÈGLES DE BASE	20
10 LES LETTRES FINALES	21
les consonnes.....	21
les voyelles.....	22
11 LES LETTRES INITIALES ET INTÉRIEURES	23
les consonnes redoublées.....	23
la lettre <i>-h-</i>	23
12 LES HOMONYMES	25
les homonymes lexicaux.....	25
les homonymes grammaticaux.....	25
confusions dues aux liaisons.....	26
LES FAMILLES DE MOTS	27
13 LES NOMS DÉRIVÉS	28
noms dérivés de verbes.....	28
noms dérivés d'adjectifs.....	29

14	LES ADJECTIFS DÉRIVÉS	31
	adjectifs dérivés de noms.....	31
	adjectifs en -el dérivés de noms en -ence	31
	adjectifs en -al et -el dérivés de noms en -on	31
	adjectifs en -ble dérivés de verbes.....	32
15	VERBES ET ADVERBES DÉRIVÉS	33
	verbes dérivés de noms et d'adjectifs.....	33
	les adverbes en -ment	33
16	RADICAL ET PRÉFIXES	36
	le préfixe a-	36
	les préfixes bi- , tri- , quadri-	36
	le préfixe circum-	37
	le préfixe co-	37
	les préfixes contre- et entre-	37
	le préfixe dé-	37
	le préfixe in-	38
	le préfixe re-	38
LE GENRE : MASCULIN ET FÉMININ		39
17	LE GENRE DES NOMS : GÉNÉRALITÉS	40
	noms désignant des personnes ou des animaux.....	40
	noms désignant des choses, des idées, etc.....	41
	noms de villes.....	41
	noms de bateaux.....	42
18	LES NOMS À DOUBLE GENRE	43
	un genre différent selon l'emploi.....	43
	deux genres pour un même sens.....	45
19	LE FÉMININ DES NOMS ET DES ADJECTIFS	46
	les adjectifs : principes généraux.....	46
	masculin terminé par une voyelle autre que -e	46
	masculin terminé par -e	47
	masculin terminé par -n	48
	masculin terminé par -t ou -d	48
	masculin terminé par -l	49
	masculin terminé par -s	49
	masculin terminé par -r	50
	masculin terminé par -x ou -f	51
	masculin terminé par -c	51
	masculin terminé par -p ou -g	51
20	DEUX MOTS POUR DEUX GENRES	52
LE NOMBRE : SINGULIER ET PLURIEL		53
21	LES PARTICULARITÉS DU NOMBRE	54
22	LE PLURIEL DES NOMS ET DES ADJECTIFS	55
	singulier terminé par -s , -x , -z	55
	singulier terminé par -ou	55
	singulier terminé par -eau , -au , -eu , -œu	55
	singulier terminé par -ail	55

	singulier terminé par <i>-al</i>	56
	noms à deux pluriels.....	56
	noms invariables.....	57
23	LE PLURIEL DES MOTS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE	58
	principes de base.....	58
	cas particuliers.....	58
24	LE PLURIEL DES NOMS PROPRES	60
	noms propres de personnes.....	60
	noms propres de choses.....	61
	noms propres de lieux.....	61
25	LE PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS	62
	nom formé de deux noms.....	62
	nom formé d'un nom et d'un adjectif.....	62
	nom formé d'un nom et d'un complément précédé d'une préposition.....	63
	nom formé d'une préposition ou d'un préfixe et d'un nom.....	64
	nom formé d'un verbe et d'un nom complément d'objet.....	64
	nom formé d'une phrase, d'une locution adverbiale, de verbes, d'infinitifs, etc.....	65
	nom formé d'une locution, d'onomatopée, de redoublement, de nom propre.....	65
	nom composé dérivé d'un nom propre.....	65
	nom composé d'origine étrangère ou dialectale.....	66
	noms composés sans trait d'union.....	66
26	LE PLURIEL : AUTRES PARTICULARITÉS	67
	pluriel des adjectifs composés.....	67
	pluriel des symboles, sigles, abréviations, noms de marque, expressions.....	67
	LES RÈGLES D'ACCORD DU NOM ET DE L'ADJECTIF	69
27	L'ACCORD DU NOM	70
	compléments du nom sans article.....	70
	noms employés comme adjectifs.....	71
	les noms apposés.....	71
28	L'ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF	72
	accord avec un nom.....	72
	accord avec un pronom.....	74
	accord avec des noms coordonnés ou juxtaposés.....	75
	accord avec un nom collectif ou un adverbe de quantité.....	75
	l'adjectif employé comme adverbe, préposition ou préfixe.....	76
29	L'ACCORD DES ADJECTIFS DE COULEUR	78
30	L'ACCORD DES ADJECTIFS NUMÉRIQUES	79
	les cardinaux.....	79
	les ordinaux.....	79
31	L'ACCORD DES DÉTERMINANTS	80
	règle générale.....	80
	cas particuliers d'accord.....	81
32	L'ACCORD DES PRONOMS	85
	règle générale.....	85
	cas particuliers.....	85
33	L'ACCORD DE L'ADJECTIF VERBAL	86
	comment reconnaître un participe présent ?.....	86
	comment reconnaître un adjectif verbal ?.....	86

L'ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET	89
34 L'ACCORD AVEC UN SEUL SUJET	90
règle générale	90
cas particuliers	90
35 L'ACCORD AVEC PLUSIEURS SUJETS	91
sujets coordonnés avec ou ou ni	91
autres coordonnés	91
sujets juxtaposés	91
sujet comportant l'un... l'autre	92
36 L'ACCORD AVEC UN SUJET COLLECTIF OU EXPRIMANT LA QUANTITÉ	93
accord avec un sujet collectif	93
accord avec un sujet exprimant la quantité	93
37 L'ACCORD AVEC UN SUJET PRONOM	95
le sujet est un pronom personnel	95
le sujet est un pronom relatif	95
accord de c'est, ce sont, ce sera , etc.	95

L'ACCORD DES PARTICIPES PASSÉS	97
38 LE PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC ÊTRE	98
39 LE PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC AVOIR	99
le C.O.D. est un nom collectif ou un nom de fraction	100
le C.O.D. est un adverbe de quantité	100
le C.O.D. est un des ou une des	100
le C.O.D. est en	101
le C.O.D. est l', le reprenant une phrase	101
40 LES PARTICIPES PASSÉS INVARIABLES	102
quels sont les verbes qui n'ont pas de C.O.D. ?	102
les participes passés invariables les plus courants	103
cas particuliers : les verbes à sens transitif et intransitif	104
41 LES PARTICIPES PASSÉS SUIVIS D'UN INFINITIF	105
règle générale	105
cas particuliers	106
42 LES PARTICIPES PASSÉS DES VERBES PRONOMINAUX	107
verbes essentiellement pronominaux	107
verbes pronominaux à sens passif	107
verbes pronominaux réfléchis ou réciproques	107
verbes pronominaux à complément d'objet direct	107
verbes pronominaux à complément d'objet indirect	109

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE	111
LES RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE	112
les enjeux de la réforme	112
la réforme en pratique	113

LETTRES, SONS, ACCENTS ET PONCTUATION

- 1 LES ÉCARTS ENTRE L'ORAL ET L'ÉCRIT
- 2 LETTRES ET SONS
- 3 LES ACCENTS
- 4 LE TRÉMA ET LA CÉDILLE
- 5 L'APOSTROPHE ET L'ÉLISION
- 6 LE TRAIT D'UNION
- 7 LA MAJUSCULE
- 8 LES SIGNES DE PONCTUATION

■ La prononciation et l'orthographe présentent en français de profondes différences. Alors que la prononciation a évolué et se modifie sans cesse, l'orthographe, depuis deux siècles, ne change que très lentement (*voir en fin de volume « La réforme de l'orthographe »*).

■ Les signes graphiques, comme un accent ou une cédille, jouent un rôle important : soit pour indiquer la prononciation, soit pour distinguer des mots homonymes.

■ La ponctuation aide à la compréhension des textes écrits ; elle permet de séparer les phrases ou les propositions, d'indiquer les nuances de la pensée, de transcrire des dialogues, des intonations...

Il n'y a pas de correspondance systématique entre les sons et les lettres ou groupes de lettres :

► **le même son** peut être transcrit de plusieurs manières, et on peut avoir alors des homophones (mots de même prononciation et de sens différents) :

sot et *seau*, *pot* et *peau*, *mot* et *maux* ;

► **une même lettre finale** peut être prononcée ou non :

-*t* non prononcé dans *pot*, mais prononcé dans le mot d'origine américaine *hot-dog* ;

-*c* non prononcé dans *broc*, mais prononcé dans *toc* ;

► **deux mots de sens différents** peuvent avoir la même orthographe, mais des prononciations différentes :

pub (abréviation de *publicité*) et *pub* (débit de boissons anglais).

Cette absence de correspondance systématique s'illustre par la différence entre la lecture et la dictée.

■ La lecture à haute voix est possible sans erreurs majeures parce que **les graphies sont plus nombreuses que les sons qu'elles transcrivent** et que les règles d'usage concernant **les lettres non prononcées** sont fondées sur des fréquences élevées. En revanche, la dictée est rendue difficile pour les raisons inverses : présence de lettres non prononcées, multiplicité des graphies possibles, existence de graphies dites « étymologiques ».

REMARQUE L'orthographe d'usage d'un mot simple peut dépendre d'une double relation :

► relation entre la graphie d'un mot et celle d'autres mots de la même famille, avec suffixes et préfixes (voir *Les familles de mots*) :

norme → *normal*, *anormal*, *normaliser* ;

court → *écourter*, *raccourcir*, *courtaud* ;

partager → *départager*, *repartager* ;

► relation entre la graphie et l'histoire du mot, notamment son origine latine, grecque ou germanique (orthographe étymologique) :

âne s'écrit avec un accent circonflexe ; cet accent représente un *-s-*, présent dans la graphie en ancien français, lui-même calqué sur le latin *asinum* ;

hydrogène s'écrit avec un *h-* muet et un *-y-* qui rappellent le grec *hudos*, « eau » (le *-u-* grec a été transcrit *-y-* en français).

Les principales correspondances entre sons et graphies sont données dans les tableaux qui suivent.

L'indication des sons figure en alphabet phonétique international.

1 Sons voyelles

	graphies courantes		graphies exceptionnelles	
[a]	a, à	<i>papa, patte, à, ça, là</i>	enn, emm, ea, ha	<i>solennel, femme, Jeanne, habiter</i>
[ɑ]	a, â	<i>pas, pâte</i>	hâ	<i>hâte</i>
[ɛ]	e, é	<i>pré, poignée, messieurs, pied</i>	ay, œ, æ, ey, er, ez, è, hé	<i>payer, foetus, œcuménisme, et cætera, ægosome, dreyfusard, manger, nez, canoë, hébreu</i>
[ɛ̃]	e, è, ê, ai, ei, aî	<i>rester, bec, belle, près, bête, être, chaire, pleine, chaîne</i>	ë, ei, ay, ey, he	<i>foëne, reître, paye, ayant, asseyent, bey, herbe</i>
[i]	i, î, y, î	<i>il, gîte, type, cycle, maïs</i>	hi, ee, ea, ie, hy	<i>trahir, speech, week-end, leader, lied, hymen</i>
[o]	o, ô, au, eau	<i>sot, rose, côte, aujourd'hui, oiseau</i>	aô, ho, a, ow, aw	<i>Saône, cahot, football, bungalow, crawl</i>
[ɔ]	o	<i>sotte, bosse, or</i>	oi, um, au, ho	<i>oignon, magnum, Paul, horizon</i>
[y]	u, û, ü	<i>tu, mur, mûr, Saül</i>	hu, eu	<i>cahute, eu, j'eusse</i>
[ø]	eu, œu, eû	<i>feu, émeute, œufs, jeûne</i>	œ, ö	<i>fœhn, föhn</i>
[œ]	eu, œu, œ	<i>fleur, œuf, sœur, œil</i>	(c)ue, u, heu	<i>cueillir, club, heure</i>
[ə]	e	<i>venir, tenon, retenir</i>	ai, on	<i>faisan, monsieur</i>
[u]	ou, oû	<i>fou, échouer, goût</i>	aou, aoû, oû, ew, oo, ow, hou	<i>saoul, août, oû, interview, footing, bowling, houblon</i>
[ã]	an, am, en, em	<i>an, lampe, enlever, embellir</i>	aon, aen, aën, ean, han, ham	<i>paon, taon, Caen, Saint-Saëns, Jean, hanter, hampe</i> .../

	graphies courantes		graphies exceptionnelles	
[ɛ]	in, im, ain, aim, en, ein	<i>fin, impossible, sain, faim, chien, examen, paracentèse, plein</i>	yn, ym, îin, ën, em, hin	<i>lynx, thym, vint, Samoëns, sempiternel, hindou</i>
[ɔ̃]	on, om	<i>son, sombre</i>	un, hon	<i>unciforme, avunculaire, honteux</i>
[œ̃]	un, um	<i>un, brun, parfum</i>	eun, hum	<i>à jeun, humble</i>

2 Sons semi-voyelles

	graphies courantes		graphies exceptionnelles	
[j]	il, ille, y, i + voyelle	<i>rail, paille, yeux, payer, nettoyer, appuyer, lieu, liane, lionne</i>	ï, hi, hy	<i>faïence, hier, hyène</i>
[w] + [a] [ɛ] [i] [ɛ]	oi, ou, w, wh, oin	<i>oiseau, oui, ouest, ouate, watt, whisky, moins</i>	oï, oe, oê, oy, eoi, ua	<i>cloître, moelle, poêle, royal, asseoir, adéquat, desquamé</i>
[ɥ] + voyelle	u	<i>lui, linguiste, aiguille, sua, buée</i>	hu	<i>huile, huitre</i>

3 Sons consonnes

	graphies courantes		graphies exceptionnelles	
[p]	p	<i>pas, pou, pont</i>	b	<i>absolu, abscons</i>
[b]	b	<i>bas, bout, bon</i>		
[t]	t	<i>tas, tout, ton</i>	th	<i>théâtre</i>
[d]	d	<i>dada, doux, don</i>		
[k]	c (sauf devant e, i, y), qu, k, q, ch	<i>car, cou, cœur, cube, clameur, qui, que, quoi, kilo, coq, cœur, orchestre, chianti, chrétien</i>	cq, kh, cch, cu (devant e)	<i>becquée, khan, bacchante, cueillette</i>

	graphies courantes		graphies exceptionnelles	
[g]	g (sauf devant e, i, y), gu (devant e, i, y)	<i>gare, gosse, grand, gnome, guet, gui, Guy</i>	gh, c	<i>ghetto, second</i>
[f]	f, ph	<i>faire, fou, fond, phare, pharmacie</i>	v	<i>cocktail Molotov</i>
[v]	v	<i>avoir, vous, vont</i>	w	<i>wagon, wagnérien</i>
[s]	s, ss, c (devant e, i, y), ç (devant a, o, u), sc, t (+ i devant voyelle)	<i>sac, sec, assis, cent, cinq, cycle, ça, leçon, reçu, ascenseur, nation, patience</i>	sth, z, x	<i>asthme, quartz, dix</i>
[z]	s (entre voyelles), z	<i>rose, zèbre</i>	x	<i>deuxième</i>
[ks]	x, cc (devant e, i)	<i>extraordinaire, accepter, accident</i>		
[gz]	x	<i>examen</i>	xh	<i>exhaler</i>
[ʃ]	ch	<i>chat, chou, cher</i>	sh, sch	<i>shampooing, shah, schéma</i>
[ʒ]	j, g (devant e, i, y), ge (devant a, o, u)	<i>jeu, joue, jonc, mange, gibier, gypse, mangea, Georges</i>		
[l]	l	<i>la, les, lit, loup</i>		
[r]	r	<i>rat, ré, rond</i>	rh	<i>rhume</i>
[m]	m	<i>mon, ma, maman</i>		
[n]	n	<i>non, ni, ne</i>		
[ɲ]	gn	<i>rognon, montagne</i>		

3 LES ACCENTS

Les accents, qui se mettent sur les voyelles, sont au nombre de trois : l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe.

1 Les accents aigu et grave

■ L'accent aigu sur le **-e** (**-é**) note le son fermé [e], l'accent grave sur le **-e** (**-è**) note le son **-è** ouvert [ɛ] :

élan, fée, appétit, compléter, cédé représentent des **-é** fermés ;

pèle, cède, achète, abrège représentent des **-è** ouverts.

Toutefois, l'évolution des sons en français et les différences entre les régions font qu'il est difficile de se fier à la seule prononciation ; il s'agit seulement d'une indication générale (voir aussi « La réforme de l'orthographe »).

Ainsi l'accent aigu ou grave note le même son dans :

règlement et *réglementation*.

REMARQUES

1. Quand un mot se termine par **-s** au singulier (prononcé ou non), on met toujours l'accent grave sur le **-e** qui précède :

accès, après, congrès, faciès, herpès, procès, succès.

2. Il n'y a pas d'accent sur le **-e** dans les cas suivants, que la prononciation soit **-é** fermé ou **-è** ouvert :

▶ devant une consonne finale (sauf **-s**) ou un groupe de consonnes en fin de mot : *nez, aimer, mer, pied, grec, serf, levez, et, effet* ;

▶ à l'intérieur d'un mot devant un groupe de consonnes ou une consonne double : *belle, festin, mettre, interpelle, acquiescer* ;

sauf si la deuxième consonne du groupe est **-r** ou **-l** : *trèfle, lèvres*.

3. Il n'y a pas d'accent sur certains noms propres et sur des mots latins, malgré la prononciation, mais l'accent apparaît dans les dérivés :

Guatemala → *guatémaltèque* ; *Élisabeth* → *élisabéthain* ; *Hegel* → *hégélien* ; *a posteriori* → *apostériorisme*.

4. L'accent grave sert à distinguer certains homonymes :

à (préposition), *a* (du verbe *avoir*).

ATTENTION Les erreurs sont alors fréquentes ; il faut se souvenir que : *déjà, voilà, çà* (adverbe), *là* (adverbe) ont un accent sur le **-a** final ; *cela, ça* (démonstratif), *la* (article et pronom) n'ont pas d'accent.

2 L'accent circonflexe

■ **L'accent circonflexe a des origines diverses** : il remplace un **-s-** qui figurait dans la graphie ancienne d'un mot, ou transcrit une ancienne prononciation allongée de certaines voyelles (voir aussi « La réforme de l'orthographe »).

Environ 2 000 mots s'écrivent avec un accent circonflexe, par exemple :

âne, allô, hôpital, hôtel.

■ L'accent circonflexe se trouve dans certaines **formes verbales**.

▶ **À la 3^e personne du singulier du subjonctif imparfait**, qui se différencie ainsi de la 3^e personne du singulier de l'indicatif passé simple :

Qu'il fût innocent, je l'ai pensé un moment (subjonctif imparfait).

Il fut couronné empereur à Paris (passé simple).

Exceptions Les verbes **hair** et **ouïr** gardent toujours le tréma.

▶ **Aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel de l'indicatif passé simple** :

nous aimâmes, nous partîmes, nous courûmes ;

vous aimâtes, vous partîtes, vous courûtes.

▶ **À la 3^e personne du singulier de l'indicatif présent** des verbes en **-aître** et en **-oître** :

il croît, de *croître* (s'opposant à *il croit*, de *croire*) ;

il apparaît, de *apparaître*.

▶ **À la 3^e personne du singulier de l'indicatif présent** des verbes **plaître, déplaire, complaire** :

il déplaît, il plaît, il se complaît.

▶ **Aux participes passés masculins singuliers** des verbes **croître, mouvoir, devoir** et **recroître** :

crû (mais *crue, crus, crues*), de *croître*, mais *accru* de *accroître* ;

mû (mais *mue, mus, mues*), de *mouvoir*, mais *ému* de *émouvoir* ;

dû (mais *due, dus, dues*), de *devoir*, mais *indu* ;

recrû (mais *recrue, recrues, recrues*), de *recroître*, mais *décrû* de *décroître*.

■ **Il distingue certains suffixes** : le suffixe **-âtre** (atténué, affadi) est distinct du suffixe **-atre** (médecin) :

verdâtre, rougeâtre, jaunâtre, bellâtre ;

psychiatre, gériatre, pédiatre.

■ Il distingue des homonymes :

hâler (= brunir) / *haler* (= tirer) ;

tâche (= travail) / *tache* (= saleté) ;

rôder (= errer) / *roder* (= user) ;

pêcheur (de pêche) / *pécheur* (de péché) ;

notre, votre (adjectifs possessifs) / *nôtre, vôtre* (pronoms) :

Vous avez retrouvé votre bagage ; *nous n'avons pas vu le nôtre.*

■ Il indique la prononciation de **-u-** dans *piqûre* (dérivé de *piquer*) devant consonne et après **-q-**.

REMARQUE Généralement l'accent circonflexe se retrouve sur tous les mots de la même famille : *gâche* → *gâchette* ; *mâcher* → *mâchoire, mâchonner*.

Mais ce n'est pas toujours vrai :

arôme / aromate

crête / crétag

disgrâce / disgracieux

drôle / drolatique

extrême / extrémité

fantôme / fantomatique

grâce / gracieux

infâme / infamie

jeûner / déjeuner

pôle / polaire

polynôme / polynomial

râteau / ratisser

sûr / assurer

symptôme / symptomatique

tâter / tatillon

1 Le tréma

■ Le **tréma** est un signe graphique qui se met sur une voyelle pour indiquer que la voyelle précédente est prononcée séparément :

hair [a-ir], *canoë* [kano-e], *égoïste* [ego-ist], *Saül*, *archaïsme*, *caraiïbe*.

■ Le **tréma se place** (voir aussi « La réforme de l'orthographe ») :

▶ sur le **-i-** après un **-gu-** ; il indique alors qu'on doit prononcer le **-u-** :

ambiguïté, *exiguïté*, *contiguïté* (différents de *aguicher*, *aguïser*, etc.) ;

▶ sur le **-e-** muet final ; il indique alors que le **-u-** qui précède doit seul être prononcé (le **-e-** lui-même ne se prononce pas) :

aigu / *aiguë*, *j'arguë*, *ciguë* sont différents de *aigue* (dans *aiguemarine*), *je nargue*, *figue*, etc. ;

▶ sur le **-i-** entre voyelles ; il indique alors qu'il doit être prononcé [j], la voyelle précédente étant prononcée séparément :

aïeul [ajœl], *baïonnette* [baʝœnet], *glaiëul* [glajœl], *paranoïa* [paranoʝa].

■ Le tréma, qui concerne plus de 1 000 mots, est **particulier à certains suffixes** savants, par exemple **-oïde** comme dans *astéroïde*.

ATTENTION

■ Lorsque les suffixes **-ique**, **-ite**, **-ide**, **-ité** s'ajoutent à un mot de base terminé par une voyelle, ils prennent un tréma :

voltaïque (Volta + **-ique**), *exiguïté* (exigu + **-ité**).

■ Il y a des mots où les voyelles successives doivent se prononcer séparément et qui n'ont pourtant pas de tréma :

Noé, *paella*, *coefficient*, *canoëiste* (mais *canoë*).

Inversement, le nom propre *Staël* se prononce [stal].

2 La cédille

La **cédille** se place sous le **-c-** devant **-a-**, **-o-**, **-u-** pour transcrire le son [s] ; sans la cédille, le **-c-** placé devant ces voyelles transcrit le son [k] :

il avança / *il capota* ; *nous avançons* / *nous racontons* ; *un aperçu* / *elle recula*.

5 L'APOSTROPHE ET L'ÉLISION

L'apostrophe indique une élision, c'est-à-dire la suppression de la voyelle finale **-a** ou **-e** dans un certain nombre de mots, quand ceux-ci précèdent un mot commençant par une voyelle ou un **h-** muet :

C'est elle que j'aime. L'horreur d'une profonde nuit.

1 Mots que l'on peut élider

■ **Le, la, me, te, se, je, ne** et **ce** (pronoms, articles ou déterminants) : *le spectateur / l'auditeur, l'écran, l'oubli, l'habit, l'œuf ; je le vois / je l'ai vu ; la fermeture / l'ouverture, l'écoute, l'humanité, l'action ; je me promène / je m'amuse, donne-m'en ; il te voit / il t'a vu ; il s'en est aperçu ; j'adore ; ce n'est rien / c'est toi ; c'en est fait de lui.*

■ **De** et **jusque** (prépositions) : *venir de Lyon jusque dans le sud de l'Espagne / venir d'Afrique jusqu'à Paris ; d'Espagne, d'Uruguay, d'outre-mer ; jusqu'ici, jusqu'où, jusqu'à, jusqu'au-boutiste.*

■ **Que** (conjonction) : *Je pense que tout va bien / Je pense qu'après ça tout ira bien. Je crois qu'il sera des nôtres, qu'on la verra, qu'une dépêche est arrivée. Quelle qu'ait été ton ambition...*

■ **Lorsque, parce que, puisque, quoique** (conjonctions ou locutions conjonctives) s'élident devant **il/s, elle/s, on, un/e** (article) : *puisque'il le dit mais puisque après tout il le dit ; quoiqu'il fût en danger mais quoique en danger.*

ATTENTION

■ **Parce que** s'élide aussi devant **à** : *parce qu'à toi je peux le dire.*

■ **Puisque** s'élide aussi devant **en** : *puisque'en partant...*

■ **Lorsque** peut s'élider devant **en** : *lorsqu'en 1789...*

■ **Presque** et **quelque** (adverbes) ne s'élident pas, sauf dans **presqu'île, quelqu'un, quelqu'une** : *Il est presque une heure. Le jambon reste presque en entier ; quelque impatient qu'il soit ; c'est de quelque importance.*

■ **Si** (conjonction) s'élide devant **il/s** : *s'il pense que tout va bien...*

■ **Entre** (préposition) ne s'élide pas : *entre eux ; entre Arles et Marseille* ; sauf comme préfixe dans quelques verbes composés : **entr'apercevoir, s'entr'aimer, s'entr'égorger**.

REMARQUE Certains mots composés s'écrivent avec une apostrophe interne qui remplace un -e- disparu : *prud'homme, aujourd'hui*.

2 Cas où l'élision ne se fait pas

■ **L'élision ne se fait pas devant :**

- ▶ un **h-** aspiré : *le Hollandais ; la Hollandaise ; un regard de haine* ;
- ▶ **un** (comme nom numéral), **oui, huit, uhlan, énième, onze, ululer** : *de un à cinq ; prononcer le oui d'une voix hésitante ; de huit jours en huit jours ; la énième fois ; puisque onze suffisent...* ;
- ▶ les mots d'origine étrangère commençant par **y-** : *le yaourt ; le Yémen* ; mais elle se fait devant les mots français : *l'yeuse ; l'Yser* ;
- ▶ les mots cités : *Le terme de « aveu » me gêne*.

REMARQUE L'élision est facultative devant **ouate** et **ouistiti**, et la dénomination d'une lettre isolée : *une bande de ouate* (ou *d'ouate*). *Le a est lisible* (ou *L'a est lisible*).

1 Le trait d'union dans les mots composés

■ **Le trait d'union unit les termes qui constituent un mot composé.**

Les termes ainsi réunis par un trait d'union forment un tout, ayant son sens propre :

chou-navet, chou-rave, chou-palmiste, chou-fleur désignent des plantes qui sont différentes ;

porte-drapeau, porte-bouteilles, porte-documents désignent soit des personnes, soit des objets dont la fonction est de porter ou de pouvoir porter tel ou tel objet.

REMARQUES

1. Beaucoup de mots composés n'ont pas de trait d'union : *chou de Bruxelles, chou pommé, pomme de terre*.

► Les deux termes peuvent être accolés : *portefeuille, portemanteau, entrepont*.

► Certains mots composés peuvent ou non prendre un trait d'union : *compte rendu* ou *compte-rendu* ; *compte-chèques* ou *compte chèques*.

2. Le trait d'union est annulé par l'apostrophe : *pied-de-biche / pied-d'alouette*.

3. Les termes qui entrent dans les mots composés avec trait d'union peuvent être :

► **des préfixes :**

■ il y a un trait d'union avec **demi-, semi-, après, arrière, avant, ex-** (= anciennement), **mi-, sous** ; avec **non** et **quasi** devant les noms seulement ;

■ mais il n'y a pas de trait d'union avec **anti, post, pré, sur, supra**, etc. (sauf pour éviter des difficultés de lecture : **anti-** suivi de **-i**) : *antichar* (mais *anti-inflammatoire*) ; *après-ski* ; *supranationalité* ; *ex-ministre* ; *demi-heure* ; *quasi-délit* ; *non-alignement* ; *semi-clandestin* ; *avant-garde* ;

► **des abréviations ou des éléments terminés par -o** ; il y a ainsi un trait d'union dans les mots composés ethniques : *latino-américain, italo-celtique, afro-asiatique*, mais non dans les autres types de composés : *eurodollar, euromarché, francophonie*, ou les composés scientifiques : *thermonucléaire*, sauf en médecine lorsque deux organes sont concernés (le trait d'union équivaut alors à « et ») : *bronchò-pneumonie*.

● Cas particuliers

► **Les locutions adverbiales, adjectives** (sans trait d'union) prennent le trait d'union quand elles sont employées comme noms : *tomber à pic / un à-pic ; avoir un pied bot / un pied-bot.*

► **Ci et là** en composition avec des noms précédés d'un démonstratif, avec des adverbes et des participes sont liés par un trait d'union au nom, à l'adverbe ou au participe : *ce crayon-ci ; cette cravate-là ; ci-dessus ; là-dessus ; là-dedans ; là-dessous ; ci-joint ; ci-inclus.*

► Les composés de **dessus, dessous, dedans, dehors, devant, derrière**, et des prépositions **au** et **par**, ont un trait d'union : *au-dessous, par-devant, par-derrière, au-devant* ; mais il n'y a pas de trait d'union avec la préposition **en** : *en dessous.*

► **Les noms propres composés désignant des lieux** (pays, rues, places) ont un trait d'union entre les divers éléments qui les composent, du moins dans la langue administrative : *rue Notre-Dame-des-Champs ; avenue des Filles-du-Calvaire, les Champs-Élysées ; place du Dix-Huit-Juin (ou du 18-Juin).* Toutefois, dans l'écriture courante, on en constate souvent l'absence.

► **Les adjectifs numériques composés** inférieurs à **cent** (et **centième**) ont un trait d'union s'ils ne sont pas réunis par la conjonction **et** : *quatre-vingts, quatre-vingtième ; dix-neuf ; dix-neuvième* ; mais *vingt et un ; vingt et unième.*

ATTENTION **Cent** et **mille** ne sont pas liés par un trait d'union : *deux cents ; cent dix ; cent dixième ; mille deux.*

2 Le trait d'union dans les formes verbales

■ **Les pronoms personnels placés après le verbe** dans les inversions, dans les impératifs, sont liés au verbe par un trait d'union : *Dites-le-moi. Dites-moi la vérité. Puissiez-vous le connaître. Je viendrai, dis-je. Rendez-les-nous. Donne-lui-en. Va-t'en. Fiez-vous-y.*

REMARQUES

1. Si le pronom est complément d'un infinitif qui suit, il n'y a pas de trait d'union : *Va le chercher. Laisse-la le prendre.*

2. Le **-t-** dit « euphonique » (qui évite les hiatus) est séparé du verbe et du pronom par des traits d'union : *A-t-on pu le joindre ? Qu'y a-t-il ? Voilà-t-il pas qu'il arrive !*

3. **Même** est lié au pronom qui précède par un trait d'union : *nous-mêmes ; lui-même ; eux-mêmes.*

Le mot initial d'un texte ou d'une phrase, après un point, prend toujours une majuscule (voir « Les signes de ponctuation »).

1 Noms qui prennent une majuscule

■ Quelle que soit leur place dans une phrase, **les noms prennent la majuscule** quand il s'agit de :

► **noms propres désignant des personnes, des localités**, des pays, des peuples, des familles : *Marie, Dupont, Bruxelles, le Sénégal, l'Allemagne, les Bantous ; les Bourbons, l'Orient, l'Extrême-Orient ; une Française, un Ivoirien, un Canadien ;*

► **noms désignant des divinités**, des personnages de la mythologie, un Dieu unique, des abstractions personnifiées : *Junon, Vénus, Dieu, l'Éternel, le Messie, la Providence, la Justice, l'Être suprême ;* cette règle s'applique également dans les mots composés : *oreille-de-Judas* (champignon), *œil-du-Christ* (plante), *prie-Dieu ;*

► **noms désignant les étoiles, les constellations, les planètes**, dans la langue scientifique : *l'étoile du Berger, la planète Terre, le Soleil, la Lune*. Mais « terre », « lune », « soleil » ne prennent pas la majuscule dans l'usage courant : *travailler la terre ; clair de lune ; une place au soleil ;*

► **noms des points cardinaux**, de même que « centre » et « midi » quand ils désignent une région, un lieu géographique ou leur population : *le département du Nord ; l'Est européen ; l'Afrique du Sud ; partir en vacances dans le Midi*. Mais ils ne prennent pas la majuscule quand ils situent un lieu, indiquent une direction, etc. : *Cette ville est dans l'est de la France ; à l'ouest de Montréal ;*

► **noms désignant des institutions**, des sociétés savantes ou sportives, etc., des événements historiques notables, des fêtes : *l'Assemblée nationale ; le ministère de la Défense ; l'École centrale ; la Restauration ; la Révolution française ; la Réforme ; Pâques ; Aïd-el-Kébir ;*

► **titres d'ouvrages** : *les Fleurs du mal ; la Chartreuse de Parme ;*

► **titres honorifiques** ou de dignité et des appellatifs comportant ce titre : *Son Altesse ; Monsieur le Préfet.*

2 Adjectifs qui prennent une majuscule

■ Les adjectifs ne prennent pas la majuscule, sauf quand :

▶ ils forment avec le nom de région, d'institution, etc., un mot composé avec trait d'union : *la Comédie-Française, les États-Unis, Saint-Cloud* ;

▶ ils précèdent un nom dans un titre d'ouvrage (sans trait d'union) : *la Divine Comédie* ;

▶ ils entrent dans la dénomination d'un lieu géographique : *l'océan Atlantique, le lac Majeur* ;

▶ ils indiquent le surnom d'un personnage (avec l'article) : *Charles le Téméraire, Jean le Bon, Louis le Gros*.

3 Mots dérivés de noms de pays, de villes...

■ Les mots dérivés de noms de pays, de régions, de villes, etc., prennent une majuscule **quand ils désignent des personnes**, mais une minuscule quand ce sont des adjectifs ou des noms de langue : *les Parisiens / les théâtres parisiens ; les Arabes / le pétrole arabe ; une Anglaise / écrire en anglaise ; les Bruxellois / la pâtisserie bruxelloise ; les Suisses / les cantons suisses ; les Québécois / la chanson québécoise*.

La ponctuation aide à la compréhension des textes écrits ou imprimés ; elle permet :

- ▶ **de séparer**, pour des besoins de clarté, les phrases entre elles, en distinguant certaines propositions relatives ou circonstanciées par des points, des points-virgules, des virgules, des deux-points ;
- ▶ **d'indiquer les nuances de la pensée** de la personne qui écrit par des parenthèses, des points de suspension, des guillemets ;
- ▶ **de citer des textes** encadrés de guillemets, de transcrire des dialogues, des intonations au moyen de tirets, de guillemets, de points d'interrogation ou d'exclamation.

1 Les signes qui organisent la phrase

■ **Le point** marque la fin d'une phrase et sépare ainsi les suites de phrases dans un texte ; le mot qui le suit commence toujours par une majuscule :

Paul est rentré hier soir. Il est reparti ce matin très tôt.

REMARQUE L'**alinéa**, dans un texte écrit, marque la fin d'un paragraphe, c'est-à-dire le début d'une nouvelle idée. Il se traduit par le **passage à la ligne suivante**, en décalant souvent, dans l'écriture, le début de la phrase par rapport à la marge.

■ **Le point-virgule** sépare deux phrases quand la seconde est liée à la première, dont elle exprime un aspect, un détail, une explication ; le mot qui le suit commence par une minuscule :

Paul est rentré tard hier soir ; il était très fatigué.

■ **La virgule** sépare des mots, des groupes de mots, des propositions à l'intérieur d'une phrase, pour les besoins du sens ou pour des raisons de clarté.

▶ Dans une énumération, elle permet de juxtaposer plusieurs éléments de même fonction :

Elles ont cueilli des coquelicots, des marguerites, des bleuets et des feuillages.

C.O.D. juxtaposés, liés par des virgules

▶ Elle peut aussi servir à isoler un élément :

*Paul, **qui est rentré tard hier soir**, était très fatigué :* relative mise en apposition ;

- Paul, fatigué, est rentré tard* : adjectif mis en apposition ;
Paul, dit-elle, est rentré tard hier soir : proposition mise en incise ;
Paul, peux-tu venir ? : apostrophe.

REMARQUE Dans ce type de cas, l'emploi de la virgule est obligatoire. Mais on ne met pas de virgule avant une relative qui complète le sens d'un groupe nominal : *Le garçon qui a livré le paquet hier matin chez la voisine était très jeune* (dans une telle phrase, la relative n'est jamais placée entre deux virgules).

- **Le deux-points** indique qu'une explication va être donnée :
Paul est allé se coucher dès son arrivée : il était fatigué.
- ▶ Il peut annoncer une conséquence :
Paul était très fatigué : il est allé se coucher tôt.
- ▶ Il introduit aussi le début d'une citation dans un discours ; dans ce cas, le premier mot de la citation prend une majuscule :
Paul s'écria : « Fais attention au précipice ! »

2 Les signes qui traduisent l'intonation

- **Le point d'interrogation** se place en fin de phrase pour exprimer une question directe ; il est la marque de l'intonation interrogative en langue parlée :
Paul demanda : « Qui est venu ce matin ? »

REMARQUE Quand le point d'interrogation termine une phrase, la phrase qui suit commence par une majuscule. Quand l'interrogation est partielle et se poursuit, il n'y a pas de majuscule : *Que veux-tu ? du fromage ? un dessert ?*

- **Le point d'exclamation** s'emploie après les interjections ou les phrases exprimant un sentiment vif :
Paul s'écria : « Hélas ! Il a eu un accident. »
Quel grand malheur que cet accident !

3 Les autres signes

- **Les guillemets** se mettent au commencement et à la fin de textes ou de mots que l'on cite ou dont on ne prend pas la responsabilité :
« Tu es un imbécile ». Ce sont les mots exacts dont il s'est servi.
Crois-tu que « imbécile » soit le mot exact ?

■ **Les parenthèses** indiquent une réflexion accessoire, une explication secondaire :

Paul (qui se plaisait à des remarques inutiles) s'écria : « Fais attention ! »

■ **Le tiret** indique le début d'un dialogue, le changement d'interlocuteur ou joue le même rôle que les parenthèses :

*« Viendrez-vous demain ? – Ça m'est impossible. – Alors lundi ? »
Il se disait fatigué – **en réalité, il n'avait pas envie de parler** – et se mit à bricoler.*

■ **Les points de suspension** indiquent l'inachèvement de la phrase ou de la pensée (volontaire ou non), une suggestion qui n'est pas exprimée totalement :

On viendra dimanche si le temps...

REMARQUE Les points de suspension peuvent avoir le sens de « etc. » dans une énumération :

Elles ont cueilli des coquelicots, des marguerites, des bleuets...

Ajouter des points de suspension après « etc. » revient à faire un pléonasme.

■ **Le tiret de coupe de mot** en fin de ligne écrite ou imprimée : quand, en fin de ligne, on ne peut écrire un mot dans sa totalité, on est alors conduit à le couper ; cette coupe est signalée par un petit tiret.

► La coupe doit se faire uniquement à la fin d'une syllabe ; il s'agit donc de la délimiter : elle est formée de voyelle + consonne, consonne + voyelle, consonne + voyelle + consonne, etc. :

ha-bit, har-di, im-po-tent, sus-pen-sion.

► On doit pouvoir **prononcer séparément chaque syllabe** sans déformation : *il-li-mi-té*. Une coupe sépare donc les doubles consonnes : *re-gret-ter* ; mais on ne peut pas isoler les consonnes dont le deuxième élément est un *-l-* ou un *-r-* après *-b-*, *-f-*, *-g-*, *-p-*, *-t-*, *-v-* :

agran-dir, étren-ner, dé-blo-quer (et non **ag-randir*, etc.).

► Par convention, lorsque la syllabe se termine par un *-e-* muet, elle ne peut être coupée de la précédente ; on écrira donc :

in-tradui-sible, in-franchis-sable (et non **in-traduisi-ble*).

REMARQUE En général, une coupe respecte les éléments d'un mot dérivé ; par exemple, les coupes possibles pour *intraduisible* viennent après le préfixe *in-*, ou après préfixe + radical (*intradui-*) pour rejeter la syllabe finale *-sible* à la ligne suivante.

LES RÈGLES D'ORTHOGRAPHE D'USAGE

9 L'ORTHOGRAPHE : RÈGLES DE BASE

10 LES LETTRES FINALES

11 LES LETTRES INITIALES ET INTÉRIEURES

12 LES HOMONYMES

■ Les règles d'orthographe d'usage intéressent certaines lettres et leur position dans le mot ; elles n'ont qu'une valeur de fréquence, et les exceptions sont parfois nombreuses.

■ En dehors de la consultation du dictionnaire, la recherche de mots de la même famille peut aider, par exemple, à écrire la consonne finale d'un mot.

En plus de la cédille qui permet de donner le son doux [s] à la lettre **-c-** devant **-a-**, **-o-** et **-u-**, il existe d'autres **règles d'écriture des mots**.

■ La lettre **-q-** est toujours suivie de **-u-** à l'intérieur et à l'initiale des mots : *que, quiconque, acquis, enquête* mais *coq*.

Exceptions Dans les mots arabes récemment introduits, **-q-** n'est pas suivi de **-u-** : *qat, qatari*.

La lettre **-g-** est toujours suivie de **-u-** pour indiquer le son dur [g] devant **-e-** ou **-i-** : *guérir, gui, guerre, guitare, fatiguer*.

► Devant **-a-**, **-o-**, **-u-**, **-g-** n'a pas besoin de **-u-** pour avoir le son dur : *gare, gond, déguster, égayer, Gustave*.

Exceptions Les verbes en **-guer** gardent le **-u-** même devant **-a-** et **-o-** : *nous naviguons ; en se fatiguant*.

► La lettre **-g-** est suivie de **-e-** (sans accent) pour indiquer le son doux [j] devant **-a-** ou **-o-** : *un geai, elle mangeait, nous mangeons*.

► Devant **-é-**, **-g-** seul suffit à marquer le son doux : *géant, géode*.

La lettre **-n-** devient **-m-** devant **-b-**, **-m-**, **-p-** ; elle devient **-r-** devant **-r-** et **-l-** devant **-l-** : *imbattable, immémorial, impotent, irréel, illisible*.

Exceptions *bonbon, bonbonne, bonbonnière, sainbois, nonpareil, monbazillac, embonpoint, inlassable, inracontable, néanmoins*.

■ La lettre **-s-**, à l'initiale et après une consonne, a le son sifflant [s] ; elle a le son [z] entre deux voyelles. Le redoublement du **-s-** entre voyelles permet de conserver le son sifflant : *asseoir, assister, dessaler*.

REMARQUE Cette règle n'est pas toujours observée dans les mots construits avec le préfixe **re-** : *resaler, resauter, resurgir*.

■ La lettre **-p-** devant **-t-** se prononce à l'initiale d'un mot (comme dans *ptérodactyle*), mais ne se prononce pas à l'intérieur ou à la finale d'un mot (avec des exceptions dans la langue familière) : *baptiser, compter, dompter, sculpture*.

REMARQUE Les deux consonnes finales sont muettes dans *exempt* et *prompt* mais, dans les dérivés, le **-p-** peut se prononcer : *exempter, promptitude*.

1 Les consonnes

■ Les consonnes finales **-d, -t, -s, -x, -z** après une voyelle ou une consonne simple ne se prononcent généralement pas :

chauffard, elle voit, tu aimes, amas, pont, bond, nez, doux, pied, nigaud, froid, crapaud, nœud, nord, réchaud ;

sauf dans les mots suivants :

accessit, aconit, azimuth, basket, baroud, bled, apartheid, black-out, djihad, lied, Ozalid, raid, scout, tweed, est, ouest, sud, os, albinos, foot, cosmos, hot-dog, codex, cortex, relax, max, fez.

■ Les consonnes finales **-b, -c, -f, -g, -k, -l** après une voyelle se prononcent :

nabab, bec, veuf, tag, kapok, fol, col, pal ;

Exceptions *broc, croc, cul, fusil, outil, persil.*

Ces consonnes muettes réapparaissent

▶ dans les dérivés :

bond → *bondir* ; *budget* → *budgétivore, budgétaire, budgéter* ; *amas* → *amasser* ; *outil* → *outillage* ; *pied* → *pédestre, piédestal* ;

▶ quelquefois, dans les liaisons :

dos à dos, après avoir vu, tant et plus.

REMARQUE Il y a parfois une tendance à prononcer le **-t** final : *but* prononcé [byt] ou [by] ; *soit* prononcé [swa] quand il signifie « ou bien » et [swat] quand il marque une approbation.

■ La finale **-ct** se prononce dans :

tact, contact, direct, district, impact, tract, verdict ;

mais ne se prononce pas (avec conservation du son [ɛ]) dans :

aspect, instinct, respect, suspect.

La prononciation des consonnes **-ct** réapparaît dans les dérivés :

aspectuel, instinctif, respectueux, suspecter.

■ La consonne finale **-r** ne se prononce pas dans les infinitifs des verbes, mais se prononce à la fin des noms et adjectifs :

accepter, se fier mais *fier* (= orgueilleux), *mer*.

■ La consonne finale **-n** forme avec la voyelle précédente une voyelle nasale (comme à l'intérieur des mots) :

aucun, chacun, alun, bon, son, un, main, pan ;

mais le **-n** se prononce séparément dans certains mots d'origine étrangère :

amen, hooligan, chaman, gentleman, lumen.

■ La consonne finale **-m** se prononce après **-u-** (mots en **-um, -ium**) :

album, auditorium, aluminium ;

mais elle forme une voyelle nasale avec d'autres voyelles :

crénom, nom, essaim, thym.

2 Les voyelles

■ La voyelle finale **-e** après voyelle ne se prononce pas :

taie, bée, lie, il sue.

REMARQUE Anciennement, ce **-e** muet pouvait indiquer l'allongement de la voyelle précédente : *amie*.

■ Quand le **-e** muet final suit une consonne, il indique que cette consonne se prononce :

vite, rapide, balle.

■ Les autres voyelles finales se prononcent et ne présentent donc pas de difficulté orthographique :

alinéa, opéra, il chanta, pari, piano, vêtu.

1 Les consonnes redoublées

- On redouble le **-r-**, le **-m-** et le **-l-** après l'initiale **i-** :

irriter, immense, illimité.

Exceptions *île, îlot, image, imaginer, imiter, irascible, ironique, iris, Iran.*

- On redouble le **-m-** après la syllabe initiale **com-** suivie d'un son voyelle :
- commander, commettre, communion, commune, commisération.*

Exceptions *coma, comédie, comédien, comique, comète, comestible, comice.*

2 La lettre **-h-**

La lettre **-h-** ne se prononce pas, mais elle joue un rôle important dans l'écriture et la lecture.

● À l'initiale

À l'initiale, le **h-** joue un rôle différent selon qu'il est dit « muet » ou « aspiré ».

- **Le h- muet** ne se prononce pas, et appartient à l'image graphique du mot ; ainsi, les mots qui s'élident habituellement devant voyelle s'élident devant le groupe **h-** muet + voyelle et permettent ainsi la liaison entre les mots :

l'herbe, l'hiver, l'heure, l'humeur.

- **Le h- aspiré** ne se prononce pas, mais empêche l'élision et la liaison :

la honte, la horde, le haut, la hâte.

- **Comment reconnaît-on le h- muet du h- aspiré ?** Dans les dictionnaires, à la lettre **H**, on indique par une marque particulière (souvent l'astérisque), devant le mot, s'il s'agit du **h-** aspiré (le **h-** muet n'étant précédé d'aucune marque). La différence est due à l'origine du mot (étymologie) :

- ▶ les mots d'origine anglaise ou allemande et les interjections ont généralement un **h-** aspiré à l'initiale :

harde, hagard, handball, héler, hit-parade, hobereau, hein.

- ▶ les mots d'origine latine ou grecque ont un **h-** muet :

habile, homme, histoire, horreur, humus, hydrogène.

ATTENTION Dans la langue familière, certaines confusions peuvent se produire et provoquer des liaisons fautives, ainsi avec *haricot* ou *hollandais* qui ont un **h-** aspiré ne permettant pas la liaison.

● À l'intérieur des mots

À l'intérieur du mot, le **-h-** ne se prononce pas, mais entre dans l'image graphique du terme, en particulier dans les familles de mots :

rythme, déshumaniser, éthylène.

► **Entre deux voyelles**, il joue un rôle de séparation (d'hiatus), en distinguant leur prononciation :

ahurir, ébahir, cahot, éhonté.

► À l'intérieur des mots, comme au début, la suite **-ch-** a le son chuintant [ʃ] :

char, chemise, chose, chic, rachis, déchoir, décharné.

► Mais il y a un certain nombre de mots d'origine grecque où le son [k] est transcrit par **-ch-** :

chaos, choléra, chronique, archéologie, technique, orchidée, archange.

Les homonymes sont des mots qui se prononcent de la même manière, mais qui ont des orthographe et des sens différents. Ils sont nombreux parmi les mots d'une syllabe et sont la source d'erreurs d'orthographe.

1 Les homonymes lexicaux

- ▶ Certains appartiennent à la **même catégorie grammaticale** :
bord (= côté) et **bore** (= corps chimique) ; **art** et **are** (= mesure) ;
port et **porc** (= animal) sont des noms.
- ▶ D'autres appartiennent à des **catégories différentes** :
bas (= adjectif, contraire de *haut*) et **bât** (= nom, selle pour charger un animal) ;
tard (adverbe, contraire de *tôt*) et **tare** (= nom, vice).

2 Les homonymes grammaticaux

Les homonymes grammaticaux sont des mots ou des suites de mots qui ont la **même prononciation, n'ont pas la même orthographe et ont des fonctions syntaxiques différentes**. C'est donc la connaissance de la syntaxe qui permettra de les distinguer.

- **A et à**. La préposition **à** (avec accent grave) est homonyme de **a** (3^e personne de l'indicatif présent du verbe *avoir*) :

Marie a prêté un livre à Pierre.

Chaque fois que **a** peut être remplacé par *avons*, il s'agit du verbe, sans accent (*Nous avons prêté un livre...*).

- **Ce et se**. L'adjectif et pronom démonstratif **ce** et le pronom personnel réfléchi **se** peuvent être confondus :

Pierre se souviendra ce soir de ce que j'ai dit hier.

L'erreur peut être évitée si l'on se souvient que **se** peut être transposé à la 1^{re} personne (*Je me souviendrai...*).

- **Leur et leurs**. Le pronom personnel **leur** est invariable et l'adjectif possessif **leur** est variable :

Les enfants font leurs devoirs ; je leur ai dit de s'appliquer.

Remplacer **leur** par *ses* permet de savoir que l'on doit faire l'accord (*Elle fait ses devoirs*).

■ **Et et est.** La conjonction de coordination **et** et la forme **est** (3^e personne de l'indicatif présent) du verbe « être » sont homonymes :

*Pierre **est** venu hier avec son frère **et** sa sœur* (est peut être remplacé par *était*).

■ **Notre et nôtre.** Le déterminant possessif **notre** et le pronom possessif **le/la nôtre** (qui peut aussi être attribut sans article) risquent d'être confondus :

*Ton stylo n'écrit plus ; prends le **nôtre**. Ces affaires sont **nôtres**. **Notre** maison est dans la banlieue* (*notre*, déterminant possessif, peut être remplacé par *mon* ou *ma*).

■ **On et ont.** Le pronom indéfini **on** et **ont**, 3^e personne du pluriel du verbe *avoir*, peuvent être confondus : ***On** tient les voleurs qui **ont** cambriolé la banque*.

Si **on** peut être remplacé par *nous*, il s'agit du pronom indéfini.

■ **Plutôt et plus tôt.** L'adverbe **plutôt** (= de préférence) et la locution **plus tôt** (= de meilleure heure) sont identiques à l'oral : *La classe commence **plus tôt** demain : c'est **plutôt** mieux pour moi*.

Chaque fois que **plus tôt** peut être remplacé par son contraire *plus tard*, il s'écrit en deux mots.

■ **Près et prêt.** L'adverbe **près** et l'adjectif **prêt** au masculin sont homonymes : *Le village est tout **près**. Je suis **prêt** à partir*.

Quand **près** peut être remplacé par *à côté (de)*, il s'agit de l'adverbe.

3 Confusions dues aux liaisons

Les difficultés orthographiques peuvent venir aussi de **suites de mots identiques sur le plan de la prononciation, mais différents sur le plan de la syntaxe** ; on peut ainsi confondre :

■ **on a** et **on n'a... (pas)**, **on est** et **on n'est... (pas)**, **l'a** et **la** (article), **là** (adverbe), etc. : ***On a** vu Paul hier, **on n'a pas** vu Paul hier. **On est** heureux, **on n'est pas** heureux. **On l'a** vu hier. **La** préposée est **là**.*

Remplacer **là** par *ici* permet de savoir qu'il s'agit de l'adverbe, avec accent grave. **L'a** (pronom personnel complément + verbe *avoir*) transposé au pluriel donne *les a* ;

■ des formes verbales avec des mots d'autres catégories : **peux**, **peut** (verbe *pouvoir*) et **peu** (adverbe), **dû** (verbe *devoir*) et **du** (article), etc.

LES FAMILLES DE MOTS

- 13 LES NOMS DÉRIVÉS
- 14 LES ADJECTIFS DÉRIVÉS
- 15 VERBES ET ADVERBES DÉRIVÉS
- 16 RADICAL ET PRÉFIXES

- L'orthographe d'usage d'un mot est en relation avec celle des mots de la même famille (voir aussi « La réforme de l'orthographe »).
- L'ajout de suffixes (à la fin des mots) ou de préfixes (au début des mots) permet de créer des dérivés dont l'orthographe dépend de règles précises.

On peut ajouter à la fin des mots des éléments qui en modifient le sens ou la catégorie grammaticale ; ce sont les suffixes, qui modifient souvent l'orthographe du mot de base.

■ Les modifications les plus fréquentes sont les suivantes :

- ▶ disparition du **-e** muet final avant ajout du suffixe : *rouge* + **-ir** → *rougir* ;
- ▶ apparition d'un accent dans le dérivé : *inquiet* + **-ude** → *inquiétude*.

1 Noms dérivés de verbes

Les noms en **-age** (masculins), **-ement** / **-ment** (masculins), **-ation** / **-aison** (féminins), **-ure** (féminins), **-ateur** / **-teur** / **-eur** (masculins), etc., sont formés sur le radical du participe présent du verbe (compte tenu de la conjugaison).

<i>sonner / sonnant</i>	<i>sonneur, sonnerie, sonnette</i>
<i>crocheter / crochetant</i>	<i>crochetage, crocheteur</i>
<i>nettoyer / nettoyant</i>	<i>nettoyage, nettoyeur</i>
<i>modeler / modelant</i>	<i>modelage, modeleur</i>
<i>modérer / modérant</i>	<i>modération, modérateur</i>
<i>peler / pelant</i>	<i>pelade, pelure</i>
<i>semer / semant</i>	<i>semeur, semailles, semoir</i>
<i>révéler / révélant</i>	<i>révélation, révélateur</i>
<i>finir / finissant</i>	<i>finissage, finisseur, finissure</i>
<i>fuir / fuyant</i>	<i>fuyard</i>
<i>mentir / mentant</i>	<i>menteur</i>
<i>abattre / abattant</i>	<i>abattage, abattis, abatement</i>

REMARQUES

1. Les noms en **-ement** dérivés d'un petit nombre de verbes en **-eler**, **-eter**, **-ever**, etc., de la 1^{re} conjugaison se forment sur la 3^e personne du singulier de l'indicatif présent :

<i>haler / halète</i>	<i>halètement</i>
<i>achever / achève</i>	<i>achèvement</i>
<i>écarteler / écartèle</i>	<i>écartèlement</i>
<i>ensorceler / ensorcelle</i>	<i>ensorcellement</i>
<i>marteler / martèle</i>	<i>martèlement</i>
<i>ciseler / cisèle</i>	<i>cisèlement</i>
<i>cliqueter / cliquète</i>	<i>cliquètement, mais aussi cliquettement</i>
<i>caqueter / caquète</i>	<i>caquètement</i>
<i>craqueter / craquète</i>	<i>craquètement, mais aussi craquettement</i>

2. Les noms en **-ement** dérivés des verbes en **-oyer**, **-ayer** sont en **-olement**, **-aiement** ou quelquefois **-ayement** :

<i>payer / il paie ou il paye</i>	<i>paiement ou paiement</i>
<i>remblayer / il remblaie</i>	<i>remblaiement</i>
<i>louvoyer / il louvoie</i>	<i>louvoisement</i>

3. Les noms en **-âge**, **-ation**, **-aison**, **-ateur**, etc., et les adjectifs en **-atif**, dérivés des verbes en **-guer** et **-quer**, se forment sur le radical **-g-** (sans **-u-**) et **-c-** (au lieu de **-qu-**), mais les dérivés en **-eur** conservent le radical **-gu-** ou **-qu-** :

<i>plaquer</i>	<i>placage</i> , mais plaqueur
<i>évoquer</i>	<i>évocation</i> , évocateur
<i>communiquer</i>	<i>communication</i>
<i>éduquer</i>	<i>éducation</i> , éducateur
<i>déléguer</i>	<i>délégation</i> , déléguateur
<i>blaguer</i>	<i>blagueur</i>
<i>draguer</i>	<i>dragage</i> , mais dragueur .

Exceptions Il existe un grand nombre d'exceptions : *braquer / braquage* ; *encaustiquer / encaustiquage* ; *baguer / baguage* ; *claquer / claquage*.

2 Noms dérivés d'adjectifs

● Les noms en **-ité**, **-ise**, **-tude**, **-isme**, **-eur**

■ Les noms en **-ité**, **-ise**, **-tude**, **-isme**, **-eur**, dérivés d'adjectifs, conservent la même orthographe que l'adjectif masculin (si le suffixe forme un mot masculin) ou féminin (si le suffixe forme un mot féminin) compte tenu de la disparition du **-e** muet final :

tranquille, tranquillité ; rouge, rougeur ; profond, profondeur ; fertile, fertilité ; sot, sottise, sottise ; frais, fraîche, fraîcheur ; blanc, blanche, blancheur ; social, socialisme.

► Si l'adjectif féminin comporte un **-e-** avec accent grave sur la dernière syllabe prononcée, cet accent grave devient un accent aigu dans le nom correspondant :

inquiet, inquiète → inquiétude.

► La consonne finale peut être modifiée : *vert → verdure.*

● Les noms en **-ence** et **-ance**

■ Les noms dérivés d'adjectifs terminés par **-ent** sont en **-ence** ; les dérivés d'adjectifs en **-ant** sont en **-ance** :

décent, décence ; conscient, conscience ; patient, patience ; rutilant, rutilance ; élégant, élégance ; endurant, endurance.

Exceptions Il existe quelques exceptions : *existant* → *existence*.

● Cas particuliers

- ▶ Les noms dérivés des adjectifs en **-(a)ble** sont en **-(a)bilité, -(a)bilisme** :
fatigable → *fatigabilité* ; *misérable* → *misérabilisme*.
- ▶ Les noms dérivés des adjectifs en **-ique** sont en **-icité, -icisme** :
technique → *technicité* ; *sceptique* → *scepticisme* ; *classique* → *classicisme*.
- ▶ Les noms dérivés des adjectifs en **-aire** sont en **-arisme, -arité** :
militaire → *militarisme* ; *vulgaire* → *vulgarité*.

1 Adjectifs dérivés de noms

■ Les adjectifs en **-aire**, **-eux**, **-ard**, **-oire**, **-rien**, **-en**, **-esque**, **-in** conservent l'orthographe des noms dont ils sont dérivés, après disparition du **-e** muet final éventuel :

déficit → *déficitaire* ; *titan* → *titanesque* ; *hernie* → *herniaire* ;
 paresse → *paresseux* ; *frousse* → *froussard* ; *Guinée* → *guinéen*.

ATTENTION

- Il arrive que le nom, sans accent sur la syllabe finale, donne un adjectif avec accent : *cancer* → *cancéreux*.
- La finale **-qu(e)** de certains noms est transformée en **-c-** dans les dérivés : *banque* → *bancaire* ; *bibliothèque* → *bibliothécaire* ; *hypothèque* → *hypothécaire*.

2 Adjectifs en **-el** dérivés de noms en **-ence**

■ La finale **-ce** du nom est transformée en **-ti-** :

présidence → *présidentiel* ; *concurrency* → *concurrentiel* ;
essence → *essentiel* ; *confiance* → *confidentiel*.

ATTENTION Quelques dérivés conservent le **-c-** du nom de base et ont une finale en **-ciel** :

circonstance → *circonstanciel* ; *révérence* → *révérenciel*.

3 Adjectifs en **-al** et **-el** dérivés de noms en **-on**

■ Les adjectifs en **-al** et les noms en **-alisme**, **-alité** dérivés de noms terminés par **-on**, **-ion**, **-tion** et **-ssion** s'écrivent avec un seul **-n-** :

région → *régional* → *régionalisme*.

▶ Mais, dans les adjectifs en **-el**, le **-n** final du nom de base est doublé :

émotion → *émotionnel* ; *tradition* → *traditionnel* (mais *traditionalisme*).

▶ Il arrive que **-nn-** soit aussi présent dans le nom correspondant à l'adjectif ainsi dérivé :

profession → *professionnel* → *professionnalisme*.

4 Adjectifs en **-ble** dérivés de verbes

■ Les adjectifs en **-able** conservent l'orthographe des verbes dont ils sont dérivés :

abattre → *abattable* ; *dater* → *datable* ; *casser* → *cassable*.

● Cas particuliers

▶ Les adjectifs en **-able** dérivés de verbes en **-guer** ont la forme **-gable** sans **-u** :

naviguer → *navigable*.

▶ Les adjectifs en **-able** dérivés de verbes en **-quer** ont la forme **-cable** :

communiquer → *communicable*.

Certains adjectifs dérivés de verbes en **-quer** gardent cette graphie :

attaquable, *critiquable*, *immanquable*, *inattaquable*, *remarquable*.

REMARQUE Le dérivé de certains verbes peut avoir deux orthographe :
bancable / *banquable*.

■ Les adjectifs en **-ible** conservent plutôt l'orthographe des noms dérivés de ces verbes :

construire → *construction* → *constructible*.

1 Verbes dérivés de noms et d'adjectifs

■ Les verbes en **-er** et en **-ir** dérivés de noms et d'adjectifs conservent l'orthographe des noms ou celle du féminin des adjectifs, compte tenu de la disparition du **-e** muet final :

calme → *calmer*
rouge → *rougir*
parrain → *parrainer*
grand → *grandir*
légitime → *légitimer*

cabotin → *cabotiner*
frais → *fraîche* → *rafraîchir*
beau → *belle* → *embellir*
mou → *molle* → *amollir*
chagrin → *chagriner*.

► Toutefois, verbe et nom peuvent avoir des orthographe différentes, lorsque le nom est en fait dérivé du verbe :

regret → *regretter* (avec deux **-t-**) ; *acquit* → *acquitter* ; *legs* → *léguer* ;
décès → *décéder*.

■ Les verbes dérivés des adjectifs en **-el** ou **-al** sont en **-aliser**, avec un seul **-l-** :

formel → *formaliser* ; *actuel* → *actualiser* ; *régional* → *régionaliser*.

■ Les verbes dérivés de noms en **-on** redoublent le **-n-** :

abandon → *abandonner* *talon* → *talonner*
commotion → *commotionner* *béton* → *bétonner*
raison → *raisonner*
canon → *canonner* *son* → *sonner*.

► Certains verbes dérivés de noms en **-on** n'ont qu'un seul **-n-** :

poumon → *s'époumoner* ; *violon* → *violoner*.

REMARQUE Certaines modifications peuvent intervenir sur la consonne finale de l'adjectif : *vert* → *verdir* ; *noir* → *noircir*.

2 Les adverbes en **-ment**

■ Si l'adjectif se termine par **-e**, l'adverbe se forme en ajoutant le suffixe **-ment** à l'adjectif :

calme → *calmement* ; *sage* → *sagement* ; *sale* → *salement*.

ATTENTION Le -e final de l'adjectif devient -é dans les adverbess suivants :

<i>aveuglément</i>	<i>diffusément</i>	<i>incommodément</i>	<i>précisément</i>
<i>commodément</i>	<i>énormément</i>	<i>indivisément</i>	<i>profondément</i>
<i>communément</i>	<i>expressément</i>	<i>inopportuément</i>	<i>profusément</i>
<i>conformément</i>	<i>exquisément</i>	<i>intensément</i>	<i>uniformément</i>
<i>confusément</i>	<i>importuément</i>	<i>obscurément</i>	
<i>densément</i>	<i>imprécisément</i>	<i>opportuément</i>	

■ **Si l'adjectif masculin se termine par une consonne**, l'adverbe se forme en ajoutant le suffixe **-ment** au féminin de l'adjectif :

grand → *grande* → *grandement* ; *vif* → *vive* → *vivement* ;
doux → *douce* → *doucement* ; *fier* → *fière* → *fièrement* ;
lent → *lente* → *lentement* ; *présent* → *présente* → *présentement* ;
véhément → *véhémente* → *véhémentement*.

Exceptions *Gentiment*, dérivé de l'adjectif *gentil*, est irrégulier, ainsi que *chiquement* (dérivé de *chic*, adjectif invariable en genre).

■ **Si l'adjectif masculin est terminé par une voyelle autre que -e, -ment** s'ajoute au masculin de l'adjectif :

aisé → *aisément* ; *joli* → *joliment* ; *absolu* → *absolument*.

Exceptions

● *Gaiement* et *impunément* sont irréguliers.

● Le -u final de l'adjectif devient -û- dans les adverbess suivants :

<i>assidûment</i>	<i>dûment</i>	<i>incongrûment</i>
<i>congrûment</i>	<i>fichûment</i>	<i>indûment</i>
<i>continûment</i>	<i>foutûment</i>	<i>nûment</i>
<i>crûment</i>	<i>goulûment</i>	

● Les adverbess dérivés des adjectifs **beau, fou, mou** sont formés sur le féminin *belle, folle, molle* → ***bellement, follement, mollement***.

● Certains adverbess correspondent à des adjectifs disparus ou à un radical différent : ***journellement, brièvement, grièvement, traîtreusement***.

■ **Si l'adjectif masculin est terminé par -ant**, l'adverbe est en **-amment** :

puissant → *puissamment* ; *abondant* → *abondamment*.

Les adverbess en **-amment** dérivés d'adjectifs terminés par **-ant** sont les suivants :

<i>abondamment</i>	<i>dépendamment</i>	<i>inégalement</i>	<i>puissamment</i>
<i>bienvillamment</i>	<i>déplaisamment</i>	<i>instamment</i>	<i>savamment</i>
<i>brillamment</i>	<i>désobligeamment</i>	<i>insuffisamment</i>	<i>suffisamment</i>
<i>bruyamment</i>	<i>élegamment</i>	<i>méchamment</i>	<i>surabondamment</i>
<i>conplaisamment</i>	<i>étonnamment</i>	<i>nonchalamment</i>	<i>vaillamment</i>
<i>concomitamment</i>	<i>galamment</i>	<i>obligamment</i>	
<i>constamment</i>	<i>incessamment</i>	<i>pesamment</i>	
<i>couramment</i>	<i>indépendamment</i>	<i>plaisamment</i>	

REMARQUE *Notamment, nuitamment, précipitamment* sont dérivés d'adjectifs disparus.

■ Si l'adjectif masculin est terminé par **-ent**, l'adverbe est en **-emment** :
prudent → *prudemment* ; *violent* → *violemment*.

Les adverbess en **-emment** dérivés d'adjectifs en **-ent** sont les suivants :

<i>apparemment</i>	<i>éloquemment</i>	<i>inconsciemment</i>	<i>pertinemment</i>
<i>ardemment</i>	<i>éminemment</i>	<i>indécemment</i>	<i>précédemment</i>
<i>concurrément</i>	<i>excellément</i>	<i>indifféremment</i>	<i>prudemment</i>
<i>consciemment</i>	<i>fréquemment</i>	<i>innocemment</i>	<i>récemment</i>
<i>conséquemment</i>	<i>impatiemment</i>	<i>insolemment</i>	<i>subséquemment</i>
<i>décemment</i>	<i>imprudemment</i>	<i>intelligemment</i>	<i>violemment</i>
<i>différemment</i>	<i>impudemment</i>	<i>négligemment</i>	
<i>diligemment</i>	<i>incidemment</i>	<i>patiemment</i>	

REMARQUE *Sciemment* est dérivé d'un adjectif disparu.

Les préfixes sont des éléments invariables qui se placent devant le radical d'un mot, en général sans modifier la forme de ce mot et sans eux-mêmes être modifiés :

inter + *action* → *interaction* ;

in + *action* → *inaction* ;

entre + *mettre* → *entremettre* ;

dé + *mettre* → *démettre* ;

re + *mettre* → *remettre*.

Il existe toutefois des **modifications orthographiques pour quelques-uns de ces préfixes** selon la forme du radical.

1 Le préfixe *a-*

■ Le préfixe négatif *a-* (= sans, pas) garde cette forme devant un mot commençant par une consonne, mais prend la forme ***an-*** devant une voyelle :

anormal, *apesanteur*, *atemporel* ; *anesthésie*, *anion*.

REMARQUE Il ne faut pas confondre ce préfixe négatif avec l'ancien préfixe latin ***ad-*** (= vers) dont l'ajout peut entraîner le doublement de la consonne initiale du radical :

ad + *grave* → *aggraver* ; *ad* + *terre* → *atterrir* ; *ad* + *long* → *allonger* ;

ad + *paraître* → *apparaître*,

mais *ad* + *lourd* → *alourdir* ; *ad* + *percevoir* → *apercevoir*.

2 Les préfixes *bi-*, *tri-*, *quadri-*

■ Les préfixes *bi-* (= deux fois), *tri-* (= trois fois), *quadri-* (= quatre fois) gardent ces formes devant consonne ; *bi-* et *tri-* prennent les formes ***bis-*** et ***tris-*** devant voyelle, mais non systématiquement :

bicarbonate, *bisannuel*, *biaxial*, *trisaïeul*, *trisannuel* ou *triannuel*,
tridimensionnel, *quadrisyllabe*, *quadriréacteur*.

► Pour conserver le son sifflant [s], on a parfois redoublé le ***-s-*** dans ***bis-*** :
bisexué ou *bissexué* mais toujours *bissecteur*, *bissexile*.

3 Le préfixe **circum-**

Le préfixe **circum-** (= autour) garde cette forme dans les composés français et a la forme **circon-** dans les composés issus du latin :

circumterrestre, circumnavigation, circumlunaire, circumpolaire, circonflexe, circonstance, circonvoisin.

4 Le préfixe **co-**

■ Le préfixe **co-** (= avec) garde toujours cette forme en composition avec un mot existant, même devant une voyelle :

coauteur, coéditeur, coopération, coparticipant, coreligionnaire.

► Les formes **col-** (devant **-l-**), **com-** (devant **-m-**), **con-**, **cor-** (devant **-r-**) n'apparaissent que dans les mots directement issus du latin :

collection, commander, confusion, correspondance.

5 Les préfixes **contre-** et **entre-**

■ Les préfixes **contre-** et **entre-** devant consonne peuvent être soit accolés au mot suivant, soit en être séparés par un trait d'union, sans qu'il y ait de règle précise (parfois les deux orthographe existent) :

contresens, contre-pied, contre-projet, s'entremettre.

► Devant voyelle, le **-e** final peut s'élider ; cette élision aboutit à un seul mot :

s'entraider (de **entre** + **aider**).

ATTENTION Le **-e** final de **entre-** peut être remplacé par une apostrophe devant voyelle : *s'entr'aider, s'entr'égorgier, entr'apercevoir.*

6 Le préfixe **dé-**

■ Le préfixe **dé-** devient **dés-** devant une voyelle :

délester, déterrer, désarmer, désagréable, désinsectiser, désintoxiquer.

ATTENTION Devant certains mots récents commençant par **s-**, le **-s-** n'est pas redoublé, mais il conserve le son sifflant [s] : *désulfurer, désoder.*

7 Le préfixe *in-*

■ **Le préfixe négatif *in-*** garde cette forme devant un mot commençant par une voyelle :

inaccessible, inapte, inévitable, inoubliable.

▶ Il devient *il-* devant *-l*, *im-* devant *-b-*, *-m-*, *-p-*, *ir-* devant *-r-*, et garde la forme *in-* devant les autres consonnes :

incapable, indivisible mais *illisible, imbattable, imparable, immettable, irrépressible, irréprochable.*

▶ Il peut arriver que le préfixe conserve sa forme devant *-r-* ou *-l-* : *inracon-table, inlassable.*

8 Le préfixe *re-*

■ **Le préfixe *re-*** devient *ré-* (avec accent) devant une voyelle :

réapprendre, réécrire, réinventer, réexaminer.

▶ Mais il peut s'élider et se réduire à *r-* : *rapprendre, raviver, rattaquer, récrire.*

REMARQUE Le sens peut alors être différent : *réanimer une blessée, service de réanimation* mais *ranimer le feu.*

ATTENTION Dans les mots récents dérivés de mots commençant par *s-*, le *-s-* conserve le son sifflant [s], même lorsqu'il n'est pas redoublé : *resurgir, resaler, resurchauffer.*

LE GENRE : MASCULIN ET FÉMININ

- 17 LE GENRE DES NOMS : GÉNÉRALITÉS
- 18 LES NOMS À DOUBLE GENRE
- 19 LE FÉMININ DES NOMS ET DES ADJECTIFS
- 20 DEUX MOTS POUR DEUX GENRES

- Les problèmes orthographiques du genre sont différents selon qu'il s'agit de noms de personnes et d'animaux, ou de noms de choses.
- Un grand nombre de mots, désignant des personnes ou des animaux, ont deux formes, l'une masculine, l'autre féminine, tandis que les noms de choses concrètes ou abstraites n'ont qu'un seul genre.
- La connaissance du genre est essentielle pour appliquer les accords dans le groupe du nom et dans la phrase.

1 Noms désignant des personnes ou des animaux

■ **Le nom peut avoir deux formes**, l'une pour le **masculin** (homme, mâle), l'autre pour le **féminin** (femme, femelle) :

un danseur/une danseuse ; un traducteur/une traductrice ; un chien/une chienne.

■ **Le nom peut avoir une seule forme pour les deux genres** ; dans ce cas, l'article au singulier marque le genre :

un/une architecte ; un/une pianiste ; un/une propriétaire ; un enfant poli/une enfant polie.

▶ **Il n'existe parfois que le nom masculin avec l'article masculin** désignant, selon les cas, soit un homme, soit une femme :

un témoin ; le vainqueur

Elle s'est portée acquéreur. Madame Durand est un grand médecin.

▶ Lorsque le masculin est la seule forme, et que l'on veut **préciser qu'il s'agit d'une femme**, on fait suivre cette forme du mot **femme** ou on emploie **une femme** suivi du nom masculin :

un acquéreur femme ; une femme médecin ; un médecin femme.

▶ Toutefois, on peut « féminiser » aujourd'hui la plupart des noms de métiers, de titres et de fonctions qui n'existaient qu'au masculin, sans que cela soit considéré comme du langage familier :

la juge ; une médecin ; la chef de service ; la ministre ; la députée.

■ S'il n'existe **qu'une seule forme pour le nom d'un animal** et que l'on veuille différencier son sexe, on fait suivre le nom masculin ou féminin des adjectifs **mâle** ou **femelle** :

un éléphant mâle/un éléphant femelle ; une girafe mâle.

REMARQUES

1. Le genre de quelques noms est en opposition avec le sexe de la personne qu'ils désignent :

▶ sont féminins les noms suivants appliqués en général aux hommes :

une vigie, une ordonnance, une petite frappe (= voyou), une vieille baderne.

▶ sont masculins les noms suivants appliqués en général aux femmes :

un laideron, un tendron, un bas-bleu.

2. Certains noms féminins ou masculins désignent indifféremment des hommes ou des femmes :

une star, une vedette, une idole, une recrue, un cordon-bleu, un boute-en-train.

2 Noms désignant des choses, des idées, etc.

■ Les noms désignant des objets, des actions, des états, des activités, qu'ils soient concrets ou abstraits, ont presque toujours **un seul genre : masculin ou féminin.**

► Ce genre, **pour les noms racines ou noms de base**, n'est pas prévisible : *abaque, abîme, agrume, anathème, astérisque, apostrophe, emplâtre, épithète, équivoque*, etc., sont-ils masculins ou féminins ?

Cette question se pose très souvent pour les mots commençant par **a-, e-, é-** et finissant par un **-e** muet. Il convient de consulter le dictionnaire.

► **Pour les noms dérivés**, le genre dépend du suffixe :

suffixes	noms masculins	suffixes	noms féminins
-age	lavage, repassage	-tion	donation, accélération
-ment	morcellement, abatement	-ie	boulangerie, épicerie
-oir	entonnoir, ouvrir	-ise	bêtise, couardise
-ier	vivier, encrier	-ade	orangeade, marmelade
		-oire	écumoire

3 Noms de villes

■ Les villes désignées par un nom précédé de l'article **Le, La** sont du genre indiqué par cet article : *Le Havre* (masc.), *La Rochelle, La Bourboule, La Roche-en-Ardenne, La Sarre* (fém.).

■ Les noms de villes terminés par **-e** ou **-es** sont du féminin : *Marseille, Nantes, Genève, Bruxelles sont belles.*

■ Les noms de villes terminés par une autre voyelle que **-e(s)** ou par une consonne sont le plus souvent féminins, mais on rencontre aussi le masculin : *Nancy, Brest, Bordeaux, Paris, Montréal sont-elles/ils des ports ?*

REMARQUE Ce n'est pas une faute de considérer que les noms de villes peuvent être indifféremment des deux genres.

4 Noms de bateaux

- **Les bateaux désignés par des noms de personnes masculins** sont masculins : *le Colbert, le Richelieu, le Charles-de-Gaulle*.
- **Les bateaux désignés par des noms de localités ou des noms masculins** sont masculins : *le Dunkerque, le Victorieux*.
- **Les bateaux désignés par des noms féminins** sont masculins ou féminins selon le type de navire qu'ils désignent : *la Jeanne-d'Arc* (une frégate : fém.) ; *la Marseillaise* (une frégate : fém.) ; *le Liberté* (un cargo : masc.) ; *le France* (un paquebot : masc.) ; *le Lorraine* (un cuirassé : masc.).

1 Un genre différent selon l'emploi

Un très petit nombre de noms ont un **double genre**, correspondant à **deux emplois différents**.

■ **Aigle** est **masculin** quand il désigne l'oiseau mâle ou l'insigne de décoration figurant un aigle (avec majuscule s'il s'agit d'une décoration précise) ; il est **féminin** quand il désigne l'oiseau femelle, les armoiries (en termes de blason), ou l'étendard, le symbole :

L'Aigle blanc de Pologne.

Un aigle vole dans le ciel.

Une aigle et ses petits. Les aigles impériales. L'aigle romaine.

■ **Amour** est **masculin**, sauf au pluriel dans la langue littéraire où il peut être **féminin** au sens de « passion amoureuse » :

les amours adolescentes.

■ **Chose** est **féminin**, sauf dans les pronoms indéfinis et les locutions **autre chose, peu de chose, quelque chose, grand-chose** qui sont du **masculin** :

C'est une très belle chose. / C'est quelque chose de très beau.

■ **Délice** est **masculin** au singulier et **féminin** au pluriel ; mais ce féminin est rare et appartient à la langue littéraire ; en langue courante, et en particulier avec la tournure **un des**, on emploie le masculin pluriel :

Ces bonbons sont un délice. Les merveilleuses délices de l'amour.

Un de mes plus grands délices était de les entendre parler ainsi.

■ **Foudre** est **féminin**, sauf dans **un foudre de guerre** :

La foudre est tombée sur la maison. / Ce n'est pas un foudre de guerre ; il est prêt à toutes les concessions.

■ **Gens** est aujourd'hui **masculin pluriel**. L'accord des adjectifs attributs ou apposés et des participes se fait donc au masculin pluriel :

Les gens sont contents, épanouis. Des jeunes gens sont venus.

Patients, les gens attendaient sans rien dire.

REMARQUE **Gens** présente des particularités pour l'accord de l'adjectif épithète.

► **Placé après le nom**, l'adjectif épithète est au masculin pluriel :

Des gens heureux, sans problèmes.

- ▶ **Placé avant le nom**, l'adjectif épithète est au féminin pluriel :

*Quelles **bonnes gens** !*

mais l'**adjectif attribut** est au masculin pluriel :

*Toutes les **vieilles gens** étaient **inquiets**.*

épithète

attribut

- ▶ L'**adjectif épithète ou attribut** de **gens** qui a une forme unique pour les deux genres (terminé par -e), est au masculin pluriel :

*Quels **braves gens** !*

- ▶ Lorsque **gens** forme avec un complément de nom une **locution** indiquant les membres d'une profession, une catégorie de personnes, l'adjectif épithète est au masculin pluriel :

*Ce sont d'**heureux gens de lettres, gens du monde, gens de robe**, etc.*

■ **Hymne** est **masculin** quand il désigne le chant national ou le poème en l'honneur des dieux ; il est **féminin** quand il désigne la composition poétique religieuse.

■ **Merci** est **masculin** dans les formules de politesse, et **féminin** dans la locution **à la merci de** :

*Je vous dois **un grand merci** pour ce service.*

*Le programme est **à la merci** du moindre incident.*

■ **Œuvre** est du **féminin** ; il n'est du **masculin** que dans **le gros œuvre** (en construction), **le grand œuvre** (recherche de la pierre philosophale) et quand il désigne (uniquement en langue littéraire) l'ensemble des œuvres d'un musicien, d'un écrivain :

*Enregistrer **tout l'œuvre de Mozart** (langue littéraire) / **toute l'œuvre de Mozart** (langue courante).*

■ **Orgue** est **masculin singulier** et **orgues** est **féminin pluriel** quand un seul instrument est désigné :

***le très bel orgue** de Saint-Sulpice ;*

*les très **belles orgues** de Saint-Sulpice ;*

orgues est **masculin pluriel** s'il désigne plusieurs instruments :

*Il y a **deux petits orgues** dans cette chapelle.*

■ **Pâque** est **féminin singulier** quand il désigne la fête juive. **Pâques**, avec un -s, une majuscule et sans article est **masculin singulier** quand il désigne

le jour de la fête chrétienne : *Pâques a été pluvieux cette année* ; mais il est **féminin pluriel** dans : *les Pâques fleuries, Joyeuses Pâques, et faire ses pâques.*

■ **Personne**, nom, est **féminin** : *C'est une très gentille personne* ; pronom, il est **masculin** : *Personne n'est venu.*

2 Deux genres pour un même sens

■ Pour environ 80 noms, **l'usage hésite entre le masculin et le féminin.** Voici quelques-uns de ces noms à double genre :

<i>après-guerre</i>	<i>interview</i>
<i>après-midi</i>	<i>palabre</i>
<i>avant-guerre</i>	<i>pamplousse</i>
<i>clope</i> (= cigarette, en langue familière)	<i>parka</i>
<i>entre-deux-guerres</i>	<i>perce-neige</i>

REMARQUE Certains noms ont changé de genre au cours d'une période relativement récente ; par exemple, *alvéole*, autrefois masculin, est maintenant féminin : *une grande alvéole.*

ATTENTION

Il existe des **homographes** (homonymes de même forme graphique) **de genre différent.** Ainsi :

- **tour** est **féminin** quand il désigne la construction : *la tour Eiffel* ; **masculin** quand il désigne un mouvement de rotation, un circuit, une périphérie ou un instrument : *faire un tour ; le tour du monde ; un tour de potier* ;
- **vase** est **masculin** quand il désigne l'objet : *Le vase est brisé* ; **féminin** quand il désigne la boue : *La vase est collante.*

1 Les adjectifs : principes généraux

■ Les adjectifs n'ont pas de genre propre ; leur genre est déterminé par le nom auquel ils se rapportent. Mais ils peuvent avoir **deux formes différentes au masculin et au féminin**.

REMARQUES

1. Certains adjectifs ne changent pas de forme au féminin, alors que le nom correspondant a une forme différente de celle du nom masculin : *un homme pauvre / une femme pauvre* (adj.) ; *un pauvre / une pauvre* (noms).
2. Certains adjectifs sont invariables en genre : *un chic garçon / une chic fille*. C'est le cas, en particulier, des adjectifs familiers, populaires ou argotiques : *accro, alcool, bidon, baba*, et des adjectifs de couleur (issus de noms) ou empruntés : *acajou, auburn, châtain*.
3. L'adjectif masculin peut s'appliquer à un féminin même si une forme féminine existe : *une fille grognon, bougon, costaud*.

2 Masculin terminé par une voyelle autre que -e

■ Le féminin des noms et des adjectifs qui se terminent par une voyelle autre que -e au masculin se forme le plus souvent en ajoutant un -e :

ami → *amie* ; *élu* → *élue* ; *bleu* → *bleue*.

● Cas particuliers

1. Les noms et les adjectifs terminés au masculin par -eau ont un féminin en -elle :

agneau → *agnelle*
beau → *belle*
chameau → *chamelle*
jumeau → *jumelle*
nouveau → *nouvelle*
tourangeau → *tourangelle*.

2. Les noms et les adjectifs terminés au masculin par -ou ont un féminin

▶ en -olle :

fou → *folle* ; *mou* → *molle* ; *foufou* → *fofolle*.

▶ ou en -oue :

hindou → *hindoue*, *flou* → *floue* ; *tabou* → *taboue* ; *bantou* → *bantoue*.

Exception Andalou a un féminin en -ouse : **andalouse**.

3. Les adjectifs terminés au **masculin** par **-gu** font leur **féminin** en **-guë** (avec un tréma) [voir aussi « La réforme de l'orthographe »] :

aigu → *aiguë* *contigu* → *contiguë*
ambigu → *ambiguë* *exigu* → *exiguë*.

4. Les **participes masculins** **crû, dû, mû, recrû** ont un féminin en **-ue** (sans accent circonflexe) : *crue, due, mue, recrue*.

5. Certains masculins ont un **féminin irrégulier** :

coi → *coite* *favori* → *favorite*
dieu → *déesse* *hébreu* → *hébraïque*
esquimau → *esquimaude* *rigolo* → *rigolote*

3 Masculin terminé par -e

■ Les noms et les adjectifs terminés par **-e au masculin** gardent le plus souvent la **même forme au féminin** :

un ou *une* *artiste* ; *un* ou *une* *architecte* ;
un *boulevard large*, *une* *route large*.

● Cas particuliers

Certains noms masculins ont un **féminin en -esse** :

<i>abbé</i> → <i>abbesse</i>	<i>comte</i> → <i>comtesse</i>	<i>pape</i> → <i>papesse</i>
<i>âne</i> → <i>ânesse</i>	<i>diable</i> → <i>diabliesse</i>	<i>prêtre</i> → <i>prêtresse</i>
<i>bonze</i> → <i>bonzesse</i>	<i>druide</i> → <i>druidesse</i>	<i>prince</i> → <i>princesse</i>
<i>bougre</i> → <i>bougresse</i>	<i>hôte</i> → <i>hôtesse</i>	<i>tigre</i> → <i>tigresse</i>
<i>chanoine</i> →	<i>maître</i> → <i>maîtresse</i>	<i>vicomte</i> → <i>vicomtesse</i>
<i>chanoinesse</i>	<i>ogre</i> → <i>ogresse</i>	

drôle (adj. et nom) → *drôlesse* (nom)
mulâtre (adj. et nom) → *mulâtresse* (nom)
nègre (adj. et nom) → *négresse* (nom)
pauvre (adj. et nom) → *pauvresse* (nom)
sauvage (adj. et nom) → *sauvagesse* (nom)
Suisse → *Suissesse* (nom)
traître (adj. et nom) → *traîtresse* (nom)

ATTENTION Il arrive que le passage au féminin modifie l'orthographe du mot : *poète* → *poétesse* ; *prophète* → *prophétesse* (changement d'accent).

4 Masculin terminé par -n

■ Si les noms et les adjectifs se terminent par **-n** au masculin, on forme le féminin de deux façons.

► Soit on ajoute simplement un **-e** ; c'est le cas des **mots dont la finale est** :

-ain → **-aine** : *châtelain* → *châtelaine* ;

-an → **-ane** : *partisan* → *partisane* ; *faisan* → *faisane* ;

-in → **-ine** : *cousin* → *cousine* ; *voisin* → *voisine*.

Exceptions *Jean* et *paysan* redoublent le **-n** final au féminin : *Jeanne*, *paysanne*.

► Soit on redouble le **-n** avant d'ajouter le **-e** ; c'est le cas des **mots dont la finale est** :

-on → **-onne** : *baron* → *baronne* ; *bon* → *bonne* ; *lion* → *lionne* ;

-ien → **-ienne** : *gardien* → *gardienne* ; *mien* → *mienne* ; *malien* → *maliennne* ;

-en → **-enne** : *lycéen* → *lycéenne* ; *guinéen* → *guinéenne*.

● Cas particuliers

1. *Simon* et *mormon* ont un féminin en **-one** (et non **-onne**) : *Simone*, *mormone*.

2. Certains mots peuvent avoir les **deux graphies** : *lapon* → *lapone* ou *laponne* ; *letton* → *lettone* ou *lettonne* ; *nippon* → *nippone* ou *nipponne*.

3. *Bénin*, *compagnon*, *copain*, *malin*, *sacristain* ont un **féminin irrégulier** : *bénigne* (**-gn-** se prononce [ɲ]), *compagne*, *copine*, *maligne* (**-gn-** se prononce [ɲ]), *sacristine*.

5 Masculin terminé par -t ou -d

■ Si les noms et les adjectifs se terminent au masculin par **-t** ou **-d**, le féminin peut se former de deux façons.

► Soit on ajoute simplement un **-e** ; c'est le cas des **mots qui ont comme finales** :

-ant → **-ante** : *fabricant* → *fabricante* ; *obéissant* → *obéissante* ;

-and → **-ande** : *marchand* → *marchande* ; *grand* → *grande* ;

-ard → **-arde** : *bâtard* → *bâtarde* ; *faiblard* → *faiblarde* ;

-at → **-ate** : *candidat* → *candidate* ; *délicat* → *délicate* ;

-aud → **-aude** : *noiraud* → *noiraude* ; *lourdaud* → *lourdaude* ;

- it → **-ite** : *maudit* → *maudite* ; *droit* → *droite* ;
- ond → **-onde** : *rubicond* → *rubiconde* ;
- ot → **-ote** : *idiot* → *idiote* ; *manchot* → *manchote*.

Exceptions Les **masculins** suivants en **-at** et **-ot** ont un **féminin** en **-atte** et **-otte** : *chat* → *chatte* ; *boulot* → *boulotte* ; *maigriot* → *maigriotte* ; *pâlot* → *pâlotte* ; *sot* → *sotte* ; *vieillot* → *vieillotte*.

- Soit on redouble le **-t** devant **-e**. C'est le cas des **mots qui ont pour finale** :

-et → **-ette** : *muet* → *muette* ; *cadet* → *cadette* ; *propret* → *proprette*.

Exceptions Les **masculins** suivants en **-et** ont un **féminin** en **-ète** : *complet* → *complète* ; *concret* → *concrète* ; *désuet* → *désuète* ; *discret* → *discrète* ; *incomplet* → *incomplète* ; *indiscret* → *indiscrète* ; *inquiet* → *inquiète* ; un *préfet* → une *préfète* ; *replet* → *replète* ; *secret* → *secrète*.

6 Masculin terminé par -l

- Si les noms et les adjectifs se terminent au **masculin par -l**, le **féminin peut se former de deux façons**.

- Soit on ajoute simplement un **-e**. C'est le cas des **mots terminés par** :

-al → **-ale** : *banal* → *banale* ; *structural* → *structurale* ; *banca* → *bancale*.

- Soit on redouble le **-l** devant **-e**. C'est le cas pour **les finales** :

-eil → **-eille** et **-il** → **-ille** : *pareil* → *pareille* ; *gentil* → *gentille* ;

-el → **-elle** et **-ul** → **-ulle** : *Gabriel* → *Gabrielle* ; *cruel* → *cruelle* ; *nul* → *nulle*.

7 Masculin terminé par -s

- Si les noms et les adjectifs se terminent au **masculin par -s**, le **féminin peut se former de deux façons**.

- Soit on ajoute simplement un **-e**. C'est le cas pour **les finales** :

-ais → **-aise** : *Français* → *Française* ;

-is → **-ise** : *gris* → *grise* ; *soumis* → *soumise* ;

-ois → **-oïse** : *matois* → *matoïse* ; *Québécois* → *Québécoïse* ;

-rs → **-rse** : *retors* → *retorse* ; *tors* → *torse*.

- Soit on redouble le **-s** devant **-e**. C'est le cas pour **les mots terminés par** :

-as → **-asse** : *las* → *lasse* ; *bas* → *basse* ; *gras* → *grasse* ;

-os → **-osse** : *gros* → *grosse*.

● Cas particuliers

1. **Épais, métis, exprès** ont un féminin en **-aïsse, -isse** (et non **-aise, -ise**) et **-esse** : *épaisse, métisse, expresse*.
2. **Dispos** et **ras** ont un féminin en **-ose, -ase** (et non **-osse, -asse**) : *dispose, rase*.
3. **Frais, héros, tiers** ont un féminin irrégulier : *fraîche, héroïne, tierce*.

8 Masculin terminé par -r

■ Si les noms et les adjectifs se terminent au **masculin par -r**, le **féminin se forme différemment selon les finales** :

- er → **-ère** : *fermier* → *fermière* ; *léger* → *légère* ; *boucher* → *bouchère* ;
- eur → **-euse** : *collectionneur* → *collectionneuse* ; *trompeur* → *trompeuse* ;
- ateur → **-atrice** : *avocat* → *avocate* ; *spectateur* → *spectatrice* ;
- culteur → **-cultrice** : *apiculteur* → *apicultrice* ;
- cteur → **-ctrice** : *correcteur* → *correctrice* ; *traducteur* → *traductrice*.

● Cas particuliers

1. Les **noms de métiers**, de titres ou de fonctions **masculins en -eur** ont un **féminin en -euse** : *vendeur* → *vendeuse* ; ou en **-eur(e)** : *la professeur* ou *la professeure*.

2. Les **adjectifs** suivants en **-eur** ont leur **féminin en -eure** :

- | | |
|--|--|
| <i>antérieur</i> → <i>antérieure</i> ; | <i>meilleur</i> → <i>meilleure</i> ; |
| <i>extérieur</i> → <i>extérieure</i> ; | <i>mineur</i> → <i>mineure</i> ; |
| <i>inférieur</i> → <i>inférieure</i> ; | <i>postérieur</i> → <i>postérieure</i> ; |
| <i>intérieur</i> → <i>intérieure</i> ; | <i>supérieur</i> → <i>supérieure</i> ; |
| <i>majeur</i> → <i>majeure</i> ; | <i>ultérieur</i> → <i>ultérieure</i> ; |

ainsi que le nom *prieur* → *prieure*.

3. Les **mots masculins** suivants en **-eur** ont un **féminin irrégulier** en :

- eresse** : *bailleur* → *bailleresse* (juridique) ;
chasseur → *chasseresse* (poétique) ;
défendeur → *défenderesse* et *demandeur* → *demanderesse* (juridique) ;
enchanteur → *enchanteresse* ;
pêcheur → *pêcheresse* (religieux) ;
vengeur → *vengeresse* ;
- oresse** : *docteur* → *doctoresse* ;
- drice** : *ambassadeur* → *ambassadrice*.

4. Les **noms** et les **adjectifs masculins en -teur** ont un féminin soit en **-trice**, soit en **-teuse**, parfois les deux :

chanteur → *chanteuse* ;
complotteur → *complotteuse* ;
débiteur → *débitrice* ;
enquêteur → *enquêteuse* ou *enquêteuse* ;
instituteur → *institutrice* ;

5. Certains **noms de métiers**, de titres ou de fonctions **masculins en -teur** ont un **féminin en -teuse** : *un auteur* ou *une auteure*.

9 Masculin terminé par -x ou -f

■ Si les noms et les adjectifs se terminent au **masculin par -x** ou **-f**, le **féminin se forme en remplaçant -x** par **-se** et **-f** par **-ve** :

affreux → *affreuse* ; *jaloux* → *jalouse* ; *époux* → *épouse* ;
vif → *vive* ; *veuf* → *veuve* ; *neuf* → *neuve*.

Exceptions *Bref*, *doux*, *faux* et *roux* ont comme féminins : *brève*, *douce*, *fausse* et *rousse*. *Vieux* a pour féminin *vieille*.

10 Masculin terminé par -c

■ Si les noms et les adjectifs se terminent au **masculin par -c**, le **féminin se forme en remplaçant -c** par **-que** :

turc → *turque* ; *caduc* → *caduque* ; *public* → *publique* ;
Frédéric → *Frédérique* ; *les rois francs* → *les invasions franques*.

Exceptions

● *Blanc*, *franc* (= loyal), *sec* ont un féminin en **-che** : *blanche*, *franche*, *sèche*.

● *Archiduc*, *duc*, *grec* ont un féminin irrégulier : *archiduchesse*, *duchesse*, *grecque*.

11 Masculin terminé par -p ou -g

■ Les noms et adjectifs terminés au **masculin par -p** ou **-g** ont un **féminin en -ve** pour **-p** et **-gue** pour **-g** :

loup → *louve* ; *long* → *longue* ; *oblong* → *oblongue* ;
barlong → *barlongue*.

Quand il s'agit d'êtres vivants (personnes ou animaux), on peut avoir deux noms différents ou de formation irrégulière pour désigner l'homme ou la femme, le mâle ou la femelle. C'est le cas pour :

■ Des noms de parenté ou des appellatifs :

<i>fils/fille</i>	<i>mari/femme</i>	<i>oncle/tante</i>
<i>frère/sœur</i>	<i>monsieur/madame</i>	<i>papa/maman</i>
<i>gendre/bru</i>	<i>monsieur/mademoiselle</i>	<i>parrain/marraine</i>
<i>grand-père/grand-mère</i>	<i>neveu/nièce</i>	<i>père/mère.</i>

■ Des noms de fonctions, de titres, etc. :

<i>diacre/diaconesse</i>	<i>empereur/impératrice</i>	<i>roi/reine</i>
<i>dieu/déesse</i>	<i>héros/héroïne</i>	<i>tsar/tsarine.</i>

■ Des noms d'animaux :

<i>bélier/brebis</i>	<i>daim/daine</i>	<i>sanglier/laie</i>
<i>bouc/chèvre</i>	<i>étalon/jument</i>	<i>singe/guenon</i>
<i>canard/cane</i>	<i>jars/oie</i>	<i>taureau/vache</i>
<i>cerf/biche</i>	<i>lévrier/levrette</i>	<i>veau/génisse</i>
<i>chevreuil/chevrette</i>	<i>lièvre/hase</i>	<i>verrat/truie.</i>
<i>coq/poule</i>	<i>poulain/pouliche</i>	

LE NOMBRE : SINGULIER ET PLURIEL

- 21 LES PARTICULARITÉS DU NOMBRE
- 22 LE PLURIEL DES NOMS ET DES ADJECTIFS
- 23 LE PLURIEL DES MOTS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE
- 24 LE PLURIEL DES NOMS PROPRES
- 25 LE PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS
- 26 LE PLURIEL : AUTRES PARTICULARITÉS

■ Le nombre est une caractéristique sémantique et morphologique qui détermine l'essentiel des règles d'accord dans le groupe du nom et dans la phrase.

■ Certains noms possèdent un seul nombre, comme *ténèbres* qui n'existe qu'au pluriel ; d'autres changent de sens en changeant de nombre.

■ Enfin, tous les noms ne forment pas leur pluriel de la même façon.

Le nombre est fait de l'opposition entre un (le singulier) et plusieurs (le pluriel) ; mais cela est valable pour les noms comptables (= dénombrables) qui peuvent être comptés et peuvent donc recevoir des adjectifs numéraux cardinaux :

deux enfants, trois chiens, quatre roues.

■ **Les noms non comptables** (= indénombrables), qui ne peuvent pas être comptés, **ont en général un seul nombre**, le singulier ou le pluriel :

le blé, le bore, les mathématiques, la physique nucléaire ;

mais certains de ces noms, quand ils sous-entendent « un type de », « une sorte de », peuvent être employés au pluriel :

Il y a plusieurs blés : le blé dur et le blé tendre.

■ **Certains noms prennent toujours la marque du pluriel et n'ont pas de singulier :**

*belles-lettres
catacombes
décombres
émoluments
fiançailles*

*funérailles
intempéries
latrines
limbes
matines*

*mœurs
obsèques
parages
pénates
pourparlers*

*prémices
ténèbres*

■ **Certains noms ont un sens différent au singulier et au pluriel :**

actualité (caractère de ce qui est actuel)
assise (d'un bâtiment)
autorité (droit, pouvoir de commander)
ciseau (de menuisier)
échec (fait d'échouer)
lunette (d'astronome)
menotte (petite main)
oreillon (moitié d'abricot)

actualités (informations)
assises (d'un congrès)
autorités (représentants du pouvoir)
ciseaux (usage courant)
échecs (jeu)
lunettes (usage courant)
menottes (pour attacher les poignets)
oreillons (maladie)

■ **D'autres ont le même sens au singulier ou au pluriel :**

porter la moustache / des moustaches ; une culotte / des culottes (de garçonnet) ; *une jumelle / des jumelles marines ; un lorgnon / des lorgnons ; mettre son pantalon / ses pantalons.*

Les noms et les adjectifs prennent généralement un -s au pluriel :
un ennui / des ennuis ; une grande maison / de grandes maisons.

ATTENTION Les noms des jours ne sont pas invariables et ont un pluriel en -s : *tous les lundis, tous les dimanches.*

1 Singulier terminé par -s, -x, -z

Les noms et les adjectifs terminés par -s, -x, -z gardent la même forme au pluriel :

un prix / des prix ; un bois précieux / des bois précieux ; un grand nez / de grands nez.

2 Singulier terminé par -ou

► Les noms suivants, terminés par -ou, prennent un -x au pluriel :
bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux, poux.

► Les autres noms et adjectifs en -ou prennent normalement un -s au pluriel :

un clou / des clous ; un fou / des fous ; un sou / des sous.

3 Singulier terminé par -eau, -au, -eu, -œu

Les noms et les adjectifs terminés par -eau, -au, -eu, -œu prennent un -x au pluriel :

un écheveau / des écheveaux ; un nouveau préau / de nouveaux préaux ; un vœu / des vœux ; un cheveu / des cheveux ; un lieu / des lieux.

Exceptions

Bleu, émeu, feu (= décédé), *landau, lieu* (= poisson), *pneu, sarrau* prennent un -s (et non un -x) au pluriel : *bleus, émeus, feus, landaus, lieux, pneus, sarraus.*

4 Singulier terminé par -ail

► Les noms suivants terminés par -ail ont un pluriel en -aux :

bail, corail, émail, fermail, soupirail, travail, vantail, ventail, vitrail / baux, coraux, émaux, fermaux, soupiraux, travaux, vantaux, ventaux, vitraux.

ATTENTION *Travail* désignant l'instrument pour maintenir les animaux domestiques et *émail* au sens de *peinture, vernis*, font respectivement : *travails, émails*.

► Les autres noms en **-ail** au singulier prennent normalement le **-s** du pluriel :

un détail / des détails ; un éventail / des éventails.

5 Singulier terminé par **-al**

Les noms et les adjectifs terminés par **-al** ont un pluriel en **-aux** :

*un journal / des journaux ; un terminal / des terminaux ;
régional / régionaux ; littéral / littéraux.*

● Cas particuliers

► Les noms suivants ont un pluriel en **-als** :

<i>aval,</i>	<i>chacal,</i>	<i>negro spiritual,</i>	<i>sisal,</i>
<i>bal,</i>	<i>choral,</i>	<i>nopal,</i>	<i>tincal,</i>
<i>cal,</i>	<i>festival,</i>	<i>pal,</i>	<i>trial,</i>
<i>cantal,</i>	<i>gavial,</i>	<i>récital,</i>	<i>virginal</i>
<i>caracal,</i>	<i>gayal,</i>	<i>régal,</i>	(épinette) .
<i>carnaval,</i>	<i>mistral,</i>	<i>rorqual,</i>	
<i>cérémonial,</i>	<i>narval,</i>	<i>santal,</i>	

► Les termes scientifiques, en particulier de chimie, font leur pluriel en **-als** (quand ils désignent « un type de ») :

méthanals, phénobarbitals, pipéronals, véronals.

► Les adjectifs suivants ont un pluriel en **-als** :

aéronaval, bançal, fatal, natal, naval, néonatal, nymphal, tonal.

► Les mots ou abréviations de la langue populaire font leur pluriel en **-als** :

foutrals, certals, futals, protals, ritals, etc.

► Quelques mots ont les **deux formes possibles** au pluriel, **-als** ou **-aux** : *austral, banal, boréal, causal, étal, final, glacial, idéal, jovial, pascal* et *val* (qui n'admet la forme **vaux** que dans *par monts et par vaux*).

6 Noms à deux pluriels

Certains mots ont deux pluriels, avec des sens différents :

► **aiëul** : *aiëuls* (grands-parents) ; *aiëux* (ancêtres) ;

- ▶ **ciel** : *ciels* (acceptions techniques) ; *cieux* (religieux et littéraire) ;
- ▶ **œil** : *yeux*, mais *œils* dans les termes techniques (*œils-de-bœuf*, *œils-de-tigre*, *œils-de-paon*, *œils-de-perdrix*, *œils-de-pie*).

7 Noms invariables

- ▶ **Les adverbes, interjections, pronoms** employés en fonction de noms restent invariables :

les comment et les pourquoi ; pousser des ah ! et des oh ! Il y a divers moi en moi.

- ▶ **Les noms de lettres, de chiffres, de notes** de musique sont invariables :
trois A. J'ai deux huit ; deux fa.

ATTENTION **Zéro** est variable : *quatre zéros.*

- ▶ **Certains adjectifs** sont invariables :

bien, extra, rococo, rosat ;

-certains **adjectifs de couleur** le sont aussi (voir fiche 29 : « L'accord des adjectifs de couleur »), de même que certains adjectifs de la langue populaire ou argotique :

bath, capot, mastoc, cool, super, etc.

En règle générale, les mots empruntés aux langues étrangères suivent les mêmes règles de formation du pluriel que les mots français (voir aussi « La réforme de l'orthographe » en fin de volume).

1 Principes de base

■ S'ils sont intégrés au français, les noms et adjectifs empruntés aux langues étrangères ou au latin prennent un **-s au pluriel** :

des andantes
des autodafés
des boys
des confettis
des dandys

des factotums
des forums
des intérim
des macaronis
des préventoriums

des quidams
des quotas
des sanatoriums
des solariums
des spahis

2 Cas particuliers

■ Certains mots, le plus souvent empruntés au latin et dont une grande partie appartient à la langue religieuse, ne prennent pas la marque du pluriel :

addenda
amen
ana
Ave
confiteor

credo
deleatur
exeat
exequatur
extra

Kyrie
imprimatur
magnificat
miserere
Pater

requiem
satisfecit
Te Deum
vade-mecum
veto

■ Certains mots présentent deux pluriels, leur pluriel étranger et le pluriel français, mais le pluriel français tend à s'imposer dans l'usage :

alderman / aldermen ou *aldermans*
barman / barmen ou *barmans*
businessman / businessmen ou
businessmans
carbonaro / carbonari ou *carbonaros*
clergyman / clergymen ou *clergymans*
conquistador / conquistadores ou
conquistadors
gentleman / gentlemen ou *gentlemans*
jazzman / jazzmen ou *jazzmans*
lady / ladies ou *ladys*

lazzi / lazzi ou *lazzis*
leitmotiv / leitmotive ou *leitmotivs*
lobby / lobbies ou *lobbys*
pizzicato / pizzicati ou *pizzicatos*
policeman / policemen ou *policemans*
recordman / recordmen ou *recordmans*
sandwich / sandwiches ou *sandwichs*
soprano / soprani ou *sopranos*
tory / tories ou *torys*
wattman / wattmen ou *wattmans*
whisky / whiskies ou *whiskys*

■ **Certains mots, qui sont des pluriels dans leur langue d'origine, se voient ajouter la marque du pluriel français :**

spaghetti / spaghetti ou *spaghettilis* ;

graffiti / graffiti ou *graffitis* ;

de même, *duplicata*, initialement invariable, tend à prendre la marque du pluriel : *des duplicata* ou *des duplicatas*.

■ **Les adjectifs ethniques** dérivés d'un terme d'origine étrangère, souvent invariables dans les écrits scientifiques, **prennent la marque du pluriel dans la langue courante** : *bantou / bantous* ; *maya / mayas*.

■ **Optimum, maximum, minimum** ont un pluriel en **-s** : *optimums, maximums, minimums* (recommandés par l'Académie) ou un pluriel, assez usuel, en **-a** (*optima, maxima, minima*). Les adjectifs correspondants sont *optimal, maximal, minimal* (recommandés) ou *optimum, maximum, minimum* (qui sont invariables en genre et dont le pluriel est identique à celui du nom).

1 Noms propres de personnes

■ Les noms propres désignant **les habitants** d'une ville, d'une région, d'un pays **prennent la marque du pluriel** :

les Allemands ; les Argentins ; les Esquimaux ; les Belges.

■ Les noms propres désignant **des personnes** ou **des familles** restent **invariables** au pluriel :

Les Dupont sont venus hier soir. Je connais deux Suzanne.

● Noms de familles illustres

■ Les noms de **certaines familles illustres** (noms français ou francisés) prennent **la marque du pluriel** :

les Antonins

les Constantins

les Horaces

les Sévères

les Bourbons

les Curiaces

les Montmorencys

les Stuarts

les Capets

les Flaviens

les Plantagenêts

les Tarquins

les Césars

les Gracques

les Ptolémées

les Tudors

les Condés

les Guises

les Scipions

Exceptions Les noms qui ne sont pas francisés restent **invariables** : *les Borgia ; les Hohenzollern ; les Romanov ; les Habsbourg.*

● Noms d'auteurs, de personnages, de marques

■ Les noms de **personnages** ou d'**auteurs** que leur caractère ou leur conduite ont transformés en **types humains** prennent **la marque du pluriel** (ce sont alors presque toujours des noms communs souvent écrits avec une minuscule) :

Nous avons nos Cicérons. Les harpagons. Les mécènes.

ATTENTION Restent invariables :

- les noms propres comportant un article singulier :

Des La Fontaine, il n'y en aura plus ;

- les noms propres employés avec emphase :

Les Shakespeare et les Molière ont marqué leur époque.

■ Les noms propres d'**artistes** ou d'**auteurs** utilisés pour désigner leurs œuvres, de même que **les noms de marques** ou **de fabricants** utilisés pour désigner les objets produits, restent le plus souvent **invariables** au pluriel :

De très beaux Titien. Des Rembrandt. Prendre deux Perrier. Les Clio. Acheter deux Simenon.

2 Noms propres de choses

■ Les noms propres de **personnages** ou de **thèmes** utilisés pour désigner des œuvres (peinture, sculpture, etc.) **prennent la marque du pluriel** :

Les Madones du Titien. Les Descendes de croix.

■ Les **titres** de revues, de journaux, de livres sont **invariables** :

Les « Monde » de la semaine passée.

3 Noms propres de lieux

■ Les noms propres désignant des **lieux géographiques, des villes, des fleuves, des pays**, etc., sont généralement des désignations uniques.

▶ Ils **prennent la marque du pluriel** quand ils désignent effectivement **deux lieux différents** portant le même nom :

les Amériques ; les Baléares ; les deux Savoies.

▶ Ils restent **invariables** dans le **sens métaphorique** :

Il y a bien deux France depuis les élections.

ATTENTION Les noms de villes composés restent toujours **invariables** :

Il y a deux Sainte-Suzanne et quatre Saint-Florent en France.

L'orthographe des noms composés est assez complexe. « La réforme de l'orthographe » tend à la simplifier (voir en fin de volume).

1 Nom formé de deux noms

Quand un nom composé est formé de deux noms, la marque du pluriel dépend de la fonction du second nom.

■ Si le second nom est une **apposition** du premier, **les deux noms prennent la marque du pluriel** ; c'est le cas le plus fréquent (90 %) :

un aide-maçon / des aides-maçons ; un bateau-phare / des bateaux-phares ; une location-vente / des locations-ventes.

■ Si le second nom est un **complément** sans préposition exprimée du premier nom, **seul le premier prend la marque du pluriel** ; c'est le cas le moins fréquent (10 %) :

un appui-tête / des appuis-tête (= pour la tête) ; un timbre-poste / des timbres-poste (= de la poste) ; une pause-café / des pauses-café (= pour prendre le café).

Exceptions Restent **invariables** dans les noms composés :

- les noms de **points cardinaux** : *les Nord-Américains, les Sud-Coréens* ;
- **auto-**, abrégé de *automobile*, traité comme un **préfixe** (il reste donc invariable) : *une auto-école / des auto-écoles ; un auto-stoppeur / des auto-stoppeurs* (on peut aussi écrire *autostoppeurs*).

2 Nom formé d'un nom et d'un adjectif

■ Dans ce cas, **le nom et l'adjectif prennent la marque du pluriel** (90 % des mots ainsi formés) :

*une basse-cour / des basses-cours ;
un haut-commissaire / des hauts-commissaires ;
un amour-propre / des amours-propres.*

Exceptions

- Si l'**adjectif a la valeur d'un adverbe**, le nom seul prend la marque du pluriel : *un haut-parleur / des haut-parleurs ; un long-courrier / des long-courriers.*
- **Branle-bas** et **pur-sang** sont invariables. **Petit-beurre** a comme pluriel **petits-beurre**.

● Les composés avec **grand**

Dans les noms composés avec **grand-**, la formation du pluriel dépend du genre :

- ▶ les **masculins** prennent la marque du pluriel sur les deux termes : *un grand-père / des grands-pères* ;
- ▶ les **féminins** formés au singulier avec **grand-** (et non avec **grande-**) ont deux pluriels (**grand-** prenant ou non la marque du pluriel) : *une grand-mère / des grands-mères* ou *des grand-mères* ;
- ▶ les **féminins** formés au singulier avec **grande-** prennent la marque du pluriel sur les deux termes : *une grande-duchesse / des grandes-duchesses*.

ATTENTION

- **Grand-croix** est **invariable** pour désigner la dignité : *décerner des grand-croix* ; **variable** pour désigner la personne revêtue de cette dignité : *les grands-croix de la Légion d'honneur*.
- **Grand-garde** a pour pluriel *grand-gardes*.

● Les composés avec **franc**

Là aussi, la formation du pluriel dépend du genre :

- ▶ pour les **mots masculins**, l'accord est régulier : *un Franc-Comtois / des Francs-Comtois* ;
- ▶ pour les **mots féminins**, seul le nom prend la marque du pluriel et **franc-** reste invariable : *une Franc-Comtoise / des Franc-Comtoises*.

③ Nom formé d'un nom et d'un complément précédé d'une préposition

Dans ce cas, le **premier nom seul prend la marque du pluriel** ; c'est le cas le plus fréquent (90 % des mots ainsi formés) :

une barbe-de-capucin / des barbes-de-capucin ; un bouton-d'or / des boutons-d'or ; un arc-en-ciel / des arcs-en-ciel ; un face-à-main / des faces-à-main ; un fier-à-bras / des fiers-à-bras.

ATTENTION Restent **invariables** :

- les noms composés issus en fait de deux compléments d'un même verbe :

*un coq-à-l'âne / des coq-à-l'âne (passer du coq à l'âne) ;
un pied-à-terre / des pied-à-terre (mettre pied à terre) ;
un face-à-face / des face-à-face (être face à face) ;*

.../

- les noms composés de couleur : *des gorge-de-pigeon ; des tête-de-nègre ;*
- **prince-de-galles**, qui est assimilé à un nom de couleur : *des prince-de-galles.*

④ Nom formé d'une préposition ou d'un préfixe et d'un nom

Dans ce cas, **seul le nom prend la marque du pluriel** (95 % des mots ainsi formés) :

*un à-côté / des à-côtés ; une arrière-boutique / des arrière-boutiques ;
une demi-droite / des demi-droites ; un demi-soupir / des demi-soupirs ;
une broncho-pneumonie / des broncho-pneumonies ; une gastro-entérite / des gastro-entérites.*

Ce nom peut aussi être formé à partir d'un nom composé :

un arrière-grand-père / des arrière-grands-pères ; une arrière-petite-fille / des arrière-petites-filles.

● Cas particuliers

1. Le nom composé avec une préposition ou un préfixe suivis d'un nom reste invariable : si le nom pris isolément est lui-même invariable ou toujours employé au singulier (nom qu'on ne peut pas compter) : *un après-midi / des après-midi* (période après midi) ; *un demi-sel / des demi-sel* (fromage qui a un peu de sel) ;
2. Les composés avec **hors-** sont la plupart du temps invariables : *hors-saison, hors-jeu, hors-texte.*
3. **Demi-solde** (la moitié d'une solde), nom féminin, fait au pluriel : *des demi-soldes* ; **demi-solde**, nom masculin (officier du premier Empire), est **invariable** : *des demi-solde.*

⑤ Nom formé d'un verbe et d'un nom complément d'objet

Dans ce cas, au pluriel, **le verbe reste invariable.**

Pour le nom, trois possibilités se rencontrent (mais il y a des différences selon les dictionnaires et dans l'usage).

► Ou bien **le nom ne varie pas**, qu'il soit au singulier ou déjà au pluriel dans le mot composé singulier :

un coupe-gorge / des coupe-gorge ; un pare-chocs / des pare-chocs ; un porte-avions / des porte-avions.

Ce cas se retrouve dans 70 % des composés de ce type.

► Ou bien **le nom prend la marque du pluriel** :

un arrache-clou / des arrache-clous ; un passe-montagne / des passe-montagnes.

Ce cas se retrouve dans 20 % des composés dont le singulier ne se termine pas par un -s.

► Ou bien **les deux sont possibles** (le nom reste invariable ou prend la marque du pluriel) :

un porte-savon / des porte-savons ou -savon ; un pèse-lettre / des pèse-lettres ou -lettre.

Ce cas se retrouve dans 10 % des composés dont le nom n'a pas de marque de pluriel au singulier.

6 Nom formé d'une phrase, d'une locution adverbiale, de verbes, d'infinitifs, etc.

Dans ce cas, **le mot reste invariable** au pluriel :

un faire-valoir / des faire-valoir ; un porte-à-faux / des porte-à-faux ; un cessez-le-feu / des cessez-le-feu ; un on-dit / des on-dit ; un je-ne-sais-quoi / des je-ne-sais-quoi.

7 Nom formé d'une locution, d'onomatopées, de redoublements, de noms propres

Dans ce cas, **le mot reste invariable** au pluriel :

un Coca-Cola / des Coca-Cola ; un pont-l'évêque / des pont-l'évêque ; un béni-oui-oui / des béni-oui-oui ; un coin-coin / des coin-coin.

8 Nom composé dérivé d'un nom propre

Dans ce cas, **seul le deuxième terme porte la marque du pluriel** :

un cap-hornier / des cap-horniers.

9 Nom composé d'origine étrangère ou dialectale

Dans ce cas, **les deux termes prennent la marque du pluriel** :

une aigüe-marine / des aigües-marines ; un pan-bagnat / des pans-bagnats.

REMARQUE Si le nom composé, d'origine étrangère, a été récemment introduit en français, **il garde souvent le pluriel qu'il avait dans la langue d'origine** (voir aussi « La réforme de l'orthographe »).

C'est en particulier le cas pour les **composés anglais** formés d'un adjectif invariable suivi d'un nom, ce dernier seul prenant la marque du pluriel (-s, -es, -ies ou -men selon les cas), ou pour ceux qui sont formés de deux mots invariables (verbe, adverbe, etc.), le mot restant alors invariable :

un self-service / des self-services ; un self-made-man / des self-made-men ou -mans ; un come-back / des come-back ; un break-down / des break-down.

10 Noms composés sans trait d'union

Les noms composés sans trait d'union suivent **les mêmes règles au pluriel que les noms composés avec trait d'union** :

pommes de terre ; choux de Bruxelles ; points de chute ; chemins de fer ; points noirs ; des caf' conc'.

1 Pluriel des adjectifs composés

Comme c'est le cas pour les noms, **le pluriel des adjectifs composés dépend des éléments qui forment l'adjectif** (voir aussi « La réforme de l'orthographe »).

■ Si l'adjectif composé est formé d'un **adverbe**, ou d'un **préfixe**, suivi d'un adjectif, **l'adjectif seul prend la marque du pluriel** :

un enfant bien-aimé / des enfants bien-aimés ; un rayon ultra-violet / des rayons ultra-violets ; un nerf vaso-moteur / des nerfs vaso-moteurs ; une nation latino-américaine / des nations latino-américaines.

■ Si l'adjectif composé est formé de **deux adjectifs**, **les deux adjectifs prennent la marque du pluriel** :

un propos aigre-doux / des remarques aigres-douces.

■ Si l'adjectif composé est formé d'une **préposition et d'un nom**, **il reste invariable** :

des lotions après-rasage ; des services après-vente.

ATTENTION Les adjectifs de couleur composés avec ou sans trait d'union restent invariables (voir aussi fiche 29 : « L'accord des adjectifs de couleur ») :

des étoffes bleu-noir, des tentures vert olive.

2 Pluriel des symboles, sigles, abréviations, noms de marque, expressions

■ **Les symboles** chimiques, mathématiques ou autres sont **invariables**, en particulier les lettres grecques ou latines :

des lambda, mu, epsilon, bêta, des rayons gamma, B (symbole du bore), l (symbole du litre).

■ **Les sigles** (premières lettres de mots composés) sont **invariables** quand ils se prononcent lettre à lettre :

des AZT (médicament), des BCG (vaccin), des ADN (constituant du noyau), des CCP (compte chèque postal), des CD (disques compacts), ABM, ICBM (missiles), abc (éléments d'une science), AGR (type de réacteur nucléaire), des B.A. (bonne action), des K.-O. ;

mais ils sont **variables** quand ils sont intégrés à la langue comme n'importe quel mot français :

un laser / des lasers.

Le pluriel : autres particularités

■ **Les abréviations** formées par la suppression de la fin du mot et éventuellement l'adjonction de la voyelle **-o** sont **variables** comme les noms ordinaires :

une diapo / des diapos ; un prolo / des prolos ; un ado / des ados ; un dico / des dicos ; un clodo / des clodos ; un aristo / des aristos ; un anar / des anars ; un déca / des décas ; les maths.

■ **Les noms de marques déposées** (propriétés exclusives des firmes), avec majuscule, **sont normalement invariables** :

des Coca-Cola, des Pepsi-Cola, des Duralumin, des Bic (stylos), des Acrilan (fibre synthétique).

REMARQUE La tendance est d'appliquer à tous ces mots les règles courantes, en ajoutant un **-s** au pluriel : *des Duralumins, des Bics.*

■ **Les expressions latines ou étrangères** sont **invariables** :

des bel canto, des boat people, a minima, des a posteriori, des a priori, ad hoc, ad hominem, al dente, des statu quo.

LES RÈGLES D'ACCORD DU NOM ET DE L'ADJECTIF

- 27 L'ACCORD DU NOM
- 28 L'ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF
- 29 L'ACCORD DES ADJECTIFS DE COULEUR
- 30 L'ACCORD DES ADJECTIFS NUMÉRIQUES
- 31 L'ACCORD DES DÉTERMINANTS
- 32 L'ACCORD DES PRONOMS
- 33 L'ACCORD DE L'ADJECTIF VERBAL

■ Les règles d'accord sont une des parties essentielles de l'orthographe car leur rôle est d'assurer la cohésion des différentes parties de la phrase.

■ À l'intérieur du groupe du nom, l'accord en genre et en nombre se fait entre le nom (ou son remplaçant, le pronom) et les déterminants et les adjectifs.

1 Compléments du nom sans article

■ **Le complément du nom sans article est au singulier** quand il s'agit :

- ▶ d'une matière, d'une quantité qu'on ne peut compter, diviser : *un kilo de beurre ; un sac de farine ; une botte de foin ;*
- ▶ d'un nom abstrait : *un accès de colère ; une poussée de fièvre ;*
- ▶ d'une caractéristique ou d'une destination unique : *un fruit à noyau ; une chaîne de montre.*

■ **Le complément du nom sans article est au pluriel** quand il s'agit d'objets, de fragments, de parties, d'éléments qu'on peut compter (voir fiche 21 : « Les particularités du nombre ») : *un kilo de cerises ; un sac de billes ; une botte d'asperges ; du papier à lettres.*

● Cas particuliers

1. Si le groupe du nom est employé au pluriel, le nom complément garde le nombre qu'il avait au singulier :

des kilos de beurre ; des lits de plume ; des fruits à noyau ; des kilos de cerises ; des sacs de billes ; des accès de colère.

2. Certains compléments du nom sans article peuvent être indifféremment du singulier ou du pluriel :

un pot de confitures ou de confiture ; une gelée de coing ou de coings ; un sirop de groseille ou de groseilles.

3. Après **toute espèce de, toutes sortes de, des espèces de, des sortes de**, etc., le nom qui suit est au singulier quand c'est un nom de matière ou un nom abstrait ; il est au pluriel s'il s'agit d'objets, d'individus, de choses qui peuvent se compter :

toute espèce de générosité / toutes sortes de pelles ; des sortes de beurre / des espèces de poissons.

4. Après **sans**, le complément est au singulier si la phrase affirmative correspondante comporte un singulier ; il est au pluriel dans le cas contraire :

*un enfant sans peur (≠ un enfant qui a peur) ;
un ciel sans nuages (≠ un ciel qui a des nuages).
Il est sans façons (≠ il fait des façons).
Il est sans goût (≠ il a du goût).*

2 Noms employés comme adjectifs

■ Les noms en fonction d'adjectifs **s'accordent en nombre et en genre s'ils admettent deux formes distinctes pour le masculin et le féminin**, comme l'adjectif (voir fiche 28 : « L'accord de l'adjectif qualificatif »).

Elles sont cousines / Ils sont cousins ; des pays amis. Elles sont restées très enfants (une seule forme pour les deux genres).

REMARQUE

▶ **Témoin**, masculin, épithète ou attribut, **s'accorde en nombre** avec le nom auquel il se rapporte : *Elles ont été témoins de la scène. Des marques témoins furent apposées sur les fentes du mur.*

▶ **Témoin reste invariable** dans la locution **à témoin** et lorsqu'il est en tête de phrase sans article : *On les a pris à témoin. Témoin ces armes trouvées chez eux.*

3 Les noms apposés

■ Les noms placés en apposition sont considérés comme des adjectifs et varient en nombre (mais non en genre), qu'ils soient reliés ou non par un trait d'union :

des industries-clés ; des usines pilotes ; des fermes-écoles ; des robes chemisiers.

Exceptions

1. Les noms propres apposés restent invariables : *des fauteuils Empire ; des canapés Régence.*

2. Si le nom employé comme adjectif apposé constitue une locution figée, il reste invariable : *des manteaux bon chic bon genre ; des tissus grand teint ; des produits bon marché, meilleur marché.*

3. **Matin, midi** et **soir** mis en apposition sont invariables dans : *les dimanches (lundis, etc.) soir / matin / midi* (= les dimanches au soir / au matin / à midi).

1 Accord avec un nom

■ **Les adjectifs qualificatifs**, épithètes, attributs ou apposés, **s'accordent en genre et en nombre** avec le nom ou le pronom auquel ils se rapportent :

Une vieille maison délabrée.

Elle est très fière de son fils.

Il a une profession intéressante et lucrative.

Cette étoffe qui est soyeuse et brillante me convient.

Ne laissez pas vos enfants seuls près de l'étang.

ATTENTION Il ne faut pas confondre l'adjectif épithète du complément et l'adjectif épithète du nom principal :

Un tas de branches assez haut pour protéger contre le vent (c'est le tas qui est haut).

Un tas de branches trop grandes pour être mises dans la cheminée (ce sont les branches qui sont grandes).

● Cas particuliers

1. Avec **avoir l'air**, l'adjectif s'accorde avec *air* si on peut ajouter l'article indéfini (= avoir un air) :

Elle a l'air heureux, détendu (= elle a un air heureux, détendu).

Il s'accorde avec le sujet si on peut remplacer **avoir l'air** par *sembler* :

Elle a l'air contente après ce succès (= elle semble être contente).

2. Avec **il y a** et séparé du nom dont il est épithète par la préposition **de**, l'adjectif s'accorde avec ce nom (exprimé ou non) :

Il n'y a pas deux pommes de bonnes dans tout le paquet.

Parmi toutes ces personnes, il n'y en a pas deux de conscientes.

Avec **il n'y a de**, l'adjectif qui suit reste au masculin singulier : *il n'y a de vrai que la nouvelle de son départ.*

3. Les expressions avec **égal**. Dans **n'avoir d'égal que**, *égal* s'accorde le plus souvent avec le sujet ; il n'est toutefois pas interdit de l'accorder avec le complément de comparaison :

Elle n'a d'égale que son frère quand il s'agit de faire des bêtises.

Pierre n'a d'égaux que ses frères.

► L'expression **d'égal à égal** est en général invariable :

Elle ne traite pas Pierre d'égal à égal (l'accord *d'égal à égal* est rare).

► L'expression **sans égal** s'accorde au féminin singulier ou au féminin pluriel, mais jamais au masculin pluriel :

une joie sans égale ; des talents sans égal.

Dans tous ces cas, **égal** peut rester invariable.

4. Après **des plus, des moins, des mieux**, l'adjectif se met au pluriel et s'accorde en genre avec le nom :

Cette question est des plus délicates.

Cette nuit a été des plus agitées chez le malade.

Un exposé des mieux écrits que je connaisse.

ATTENTION Quelquefois, **des plus, des moins, des mieux** sont **équivalents à des adverbes de quantité** (indiquant un très haut degré : extrêmement, très peu), et l'adjectif peut s'accorder en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte (il peut donc être singulier) :

Cet homme n'est vraiment pas des plus loyal (= il n'est pas loyal du tout).

Lorsque le mot auquel se rapporte l'adjectif est **un infinitif, une proposition ou un pronom neutre**, il reste au masculin singulier :

Plonger de cette hauteur est des plus dangereux.

C'est des plus désagréable.

Il lui est des plus pénible de se lever le matin.

5. **Des meilleurs** s'accorde en genre avec le nom auquel il se rapporte :

Cette phrase n'est pas des meilleures.

6. **Pareil**, dans **sans pareil**, s'accorde en genre et en nombre ; il n'est toutefois pas interdit d'employer le masculin singulier au lieu du masculin pluriel :

une joie sans pareille ; des films sans pareils ou *sans pareil* (= sans rien de pareil).

7. Avec **une sorte de, une espèce de**, etc., suivis d'un nom complément, l'adjectif s'accorde avec ce complément :

C'est une espèce de véhicule étonnant. Une sorte de fou, prêt à tout.

8. Avec **un drôle de, un fripon de**, etc., suivis d'un complément, l'adjectif s'accorde avec le complément :

Une drôle de fille tout endimanchée s'était présentée.

9. Avec **des titres**, comme **Sa Majesté, Son Altesse, Son Éminence**, etc., suivis d'un nom apposé, l'adjectif attribut s'accorde avec ce nom apposé ; quand les titres sont employés seuls, l'adjectif s'accorde normalement avec le nom désignant le titre :

Sa Majesté le roi est satisfait de vous.

Sa Majesté est satisfaite.

2 Accord avec un pronom

■ L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec la personne ou les personnes représentées par les pronoms :

Je suis heureux (c'est un homme qui parle).

Je suis heureuse (c'est une femme qui parle).

Est-ce que tu es heureuse ? (c'est à une femme qu'on s'adresse).

Est-ce que tu es heureux ? (c'est à un homme qu'on s'adresse).

Nous sommes partis en vacances (ma femme, les enfants et moi).

Vous êtes sorties cet après-midi ? (toi, ma femme, et toi, ma fille).

● Nous de majesté, vous de politesse

Lorsque **nous** et **vous** représentent une seule personne (*nous* de majesté, *vous* de politesse), l'adjectif ou le participe s'accordent selon le genre de la personne représentée par ce pronom et sont au singulier :

Nous n'avons pas encore été contacté / contactée.

Vous êtes savant / savante.

● Le pronom on

Le pronom indéfini **on** est masculin singulier :

On a été surpris par la nouvelle. On était content.

► Lorsque **on** se substitue à *nous* ou qu'il s'agit de plusieurs personnes, le verbe reste au singulier, mais l'attribut ou le participe passé avec *être* peuvent se mettre au pluriel :

On s'est perdus de vue depuis sept ans.

On est tous les deux contents de vous savoir guéri.

► Lorsqu'on parle d'une femme, **on** (au sens de *elle*, de *tu*) a son attribut au féminin : *Alors, on est heureuse de voir son père ?*

● Les autres pronoms indéfinis

Les pronoms **quelque chose**, **rien**, **pas grand-chose**, **autre chose**, **personne**, **tout le monde** sont masculins singuliers ; l'adjectif ou le participe passé qui s'y rapportent sont donc au masculin singulier :

Rien n'est sûr, il n'y a rien de sûr à l'heure actuelle.

Quelque chose est mystérieux, il y a quelque chose de mystérieux.

Personne n'est content, il n'y a personne de content parmi vous.

Tout le monde est content.

Il n'y a pas grand-chose de nouveau.

REMARQUE **Grand-chose** peut être nom : *C'est une pas-grand-chose cette fille / un pas-grand-chose ce garçon.*

3 Accord avec des noms coordonnés ou juxtaposés

■ Si l'adjectif, épithète ou attribut, se rapporte à deux ou plusieurs noms, coordonnés par *et* ou juxtaposés, et de même genre, il se met au pluriel et est au même genre que ces noms :

Elle porte une jupe et une veste neuves.

■ Si les noms sont de genres différents, l'adjectif se met au masculin pluriel :

Elle porte une jupe et un corsage neufs.

● Cas particuliers

1. Si l'adjectif se rapporte à **un seul des noms**, coordonnés ou juxtaposés, il s'accorde avec ce dernier : *À la réunion, elle portait ses bottes et un manteau neuf.*

2. Si les noms coordonnés ou juxtaposés sont **synonymes** (ont à peu près le même sens), l'adjectif s'accorde avec le dernier : *Il a montré un acharnement, une ténacité peu commune.*

3. Si les noms sont **coordonnés par *ou***, l'adjectif épithète s'accorde avec le nom le plus proche : *Il montre un parti pris ou une hostilité surprenante.*

L'adjectif attribut ou apposé se met au masculin pluriel si les noms sont de genres différents : *Son parti pris ou son indifférence sont surprenants. Son parti pris ou son indifférence, surprenants en pareilles circonstances, m'ont étonnée.*

4. Plusieurs adjectifs épithètes au singulier peuvent se rapporter au même nom pluriel : *les minorités noire et métisse ; les dix-septième et dix-huitième siècles ; les langues française et anglaise.*

4 Accord avec un nom collectif ou un adverbe de quantité

■ L'adjectif épithète ou attribut **s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'un nom collectif** (*une masse de, une foule de, etc.*), **d'un adverbe de quantité** ou d'une expression équivalente (*beaucoup de, trop de, peu de, la plupart de, etc.*) :

*Une foule de **gens** sont égoïstes.*

*La plupart de ses **amis** étaient sincères.*

*Trop d'**élèves** sont dissipés.*

*Quantité de **personnes** seront contentes.*

ATTENTION

■ Avec un adverbe de quantité, lorsque l'accent est mis sur la quantité elle-même, l'accord se fait au masculin singulier :

Trop de prudence peut être dangereux.

■ Avec un nom collectif précédé de l'article défini ou de l'adjectif possessif ou démonstratif, l'adjectif s'accorde avec le nom collectif :

Cette foule d'enfants était joyeuse.

■ Lorsque l'adjectif se rapporte à un nom de fraction singulier (*la moitié, une partie, un tiers*) suivi d'un complément, il s'accorde avec le nom de fraction ou avec le complément :

La moitié du terrain est boueux / boueuse.

Avec un nom de fraction au pluriel, l'adjectif est au pluriel :

Les trois quarts du terrain sont humides.

5 L'adjectif employé comme adverbe, préposition ou préfixe

■ L'adjectif qualificatif employé comme adverbe, préposition ou préfixe reste invariable en genre et en nombre. Ainsi :

▶ **court** est adverbe et invariable dans *couper court ses cheveux* et dans les expressions **demeurer, rester court** : *Elle est demeurée court* ;

▶ **fin** est adverbe et invariable dans : *Ils sont fin prêts* (= tout à fait prêts) ;

▶ **fort, droit, haut, cher** sont adverbes et invariables dans : *Il parle fort. Il marche droit. L'avion monte haut. Ces vêtements coûtent cher.*

Fort est aussi invariable dans l'expression **se faire fort** (**de** + infinitif) : *Elles se sont fait fort de trouver la solution au problème* ;

▶ **plein**, adverbe placé avant le nom, est invariable : *Ils en ont plein les poches* ;

▶ **possible** est adverbe et invariable avec **le plus de, le moins de** : *Ramassez le plus de fruits possible. Faites le moins d'erreurs possible.*

▶ **seul à seul** est invariable : *Nous avons laissé les mariés seul à seul.*

● Cas particuliers

1. **Bien, mal**, invariables comme adverbes, restent invariables comme adjectifs : *des gens bien ; une histoire pas mal* (= adjectifs invariables) ; *des histoires bien, mal racontées* (= adverbe).

2. Demi-, placé avant le nom, est un préfixe invariable comme **mi-** : *une demi-heure ; une demi-douzaine ; avoir de l'eau jusqu'à mi-jambes.*

Placé après le nom dans *et demi*, **demi** est variable en genre (toujours au singulier) : *trois heures et demie ; deux jours et demi.*

3. Feu est invariable avant le groupe du nom, variable entre l'article et le nom : *feu la reine ; la feue reine ; les feus rois.*

4. Nouveau, frais, grand, large, bon, précédant des adjectifs ou des participes, s'accordent en genre et en nombre : *les nouveaux mariés ; la nouvelle venue ; les nouveaux arrivés ; des roses fraîches écloses ; une fleur fraîche cueillie ; les yeux larges ouverts ; une fenêtre grande ouverte. Ils sont arrivés bons premiers.*

Cependant, dans le nom **nouveau-né** (avec un trait d'union), **nouveau** reste invariable : *un nouveau-né / des nouveau-nés / des nouveau-nées.*

5. Nu reste invariable quand il précède le nom auquel il est lié par un trait d'union (sauf dans **nue-propriété**) : *aller nu-tête, nu-pieds.*

Mais **nu**, après le nom, est normalement variable : *aller tête nue, pieds nus.*

6. Raide et **ivre** sont des adjectifs et s'accordent dans **raide mort, ivre mort** : *Ils sont tombés raides morts. Elles étaient ivres mortes.*

7. Minuit et **midi** étant masculins, on écrit : *minuit et demi, midi et demi.*

■ **Les adjectifs de couleur** comme *blanc, bleu, brun, écarlate, gris, jaune*, etc., suivent la règle générale des adjectifs. **Ils s'accordent en genre et en nombre** avec le nom auquel ils se rapportent :

Elle porte une robe blanche. Ils sont verts de rage.

■ **Les noms employés comme adjectifs de couleur sont invariables** en nombre et en genre :

des yeux marron, noisette ; des serviettes orange, grenat, chocolat.

Ce sont en particulier les **noms de fruits, de fleurs**, etc. :

<i>amarante</i>	<i>fraise</i>	<i>kaki</i>	<i>paille</i>
<i>bistre</i>	<i>framboise</i>	<i>marron</i>	<i>pêche</i>
<i>cerise</i>	<i>grenat</i>	<i>noisette</i>	<i>prune</i>
<i>crème</i>	<i>groseille</i>	<i>orange</i>	

■ **Les adjectifs de couleur composés, avec ou sans trait d'union**, formés de deux adjectifs de couleur ou d'un adjectif de couleur et d'un autre mot comme *clair, foncé, fer*, etc., **sont invariables** :

des rideaux jaune paille ; une jupe bleu marine, bleu foncé, bleu clair ; des costumes bleu-noir, blanc cassé.

ATTENTION

■ **Il ne faut pas confondre les adjectifs de couleur composés** formés d'éléments coordonnés par **et** ou juxtaposés et qui sont **invariables** et **les adjectifs de couleur coordonnés** par **et** ou juxtaposés et qui sont **variables** :

des drapeaux bleu, blanc, rouge (chaque drapeau est bleu, blanc, rouge → invariable) ; *des étoffes bleu et or* (chaque étoffe est bleu et or → invariable) ; *un bouquet de fleurs blanches et rouges* (il y a des fleurs blanches et des fleurs rouges → variable).

■ **Il ne faut pas confondre avec l'adjectif le nom désignant une couleur**, qui est du masculin et prend la marque du pluriel :

des rubans turquoise (= adjectif invariable, issu du nom féminin « une turquoise ») ; *des turquoises dégradés, du plus foncé au plus clair* (= nom de couleur, masculin, variable).

● Cas particuliers

1. Le mot suivant le nom **couleur** reste **invariable** : *une chemise couleur chair ; des chemises couleur café* (= de la couleur de la chair, du café).

2. L'adjectif **pie** indiquant la couleur d'un cheval est **invariable** : *des juments pie*.

1 Les cardinaux

■ **Les adjectifs numéraux cardinaux** (*quatre, cinq, sept, huit, neuf, onze, treize, vingt-deux, quarante-quatre, etc.*) sont des mots **généralement invariables** :

Les trente-quatre élèves sont rentrés en classe.

Ils sont douze par classe. Les douze y sont.

● Cas particuliers

1. **Un** est variable en genre :

Les trente et une premières pages du livre.

2. **Vingt** et **cent** sont invariables quand ils sont employés seuls ou suivis d'un autre numéral :

Vingt-cinq élèves par classe.

Je l'ai payé deux cent quatre euros.

Trois cent onze mille euros.

Ils prennent un **-s** quand ils sont précédés d'un autre numéral et qu'ils ne sont suivis d'aucun autre numéral :

Quatre-vingts euros, mais quatre-vingt-deux euros.

Trois cents euros, mais trois cent trois euros.

REMARQUE Les cardinaux employés avec le sens d'un adjectif numéral ordinal (après le nom) restent invariables, y compris **vingt** et **cent** :

page quatre-vingt (sans -s) ; page deux cent ; page trente et un, etc.

3. **Mille** est invariable : *trois mille personnes ;*

mais les noms de nombre **million, milliard, millier** prennent un **-s** au pluriel :

deux millions d'euros ; trois cents millions ;

des milliers de victimes ; trois milliards de déficit.

REMARQUE Ne pas confondre avec le nom de mesure, le **mille marin**, qui est variable : à *trois mille* (cardinal = invariable) *milles* (nom = variable) *du rivage.*

2 Les ordinaux

■ **Les adjectifs numéraux ordinaux** (*deuxième, troisième, quatrième, vingtième, centième, millième, etc.*) **s'accordent** avec le nom auquel ils se rapportent :

les premiers élèves de la classe.

1 Règle générale

■ **Les déterminants**, articles, adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs, adjectifs indéfinis, adjectifs interrogatifs, **s'accordent en genre et en nombre** avec le nom auquel ils se rapportent :

ses bagages. Quels sont vos nom et prénom ? Il y a encore quelques erreurs dans vos additions.

■ **Quand on transforme au pluriel une phrase au singulier** où le complément comporte **un possessif se rapportant au sujet**, la transformation au pluriel peut se présenter de deux façons ; les phrases *L'oiseau fait son nid* ou *Enlève ta veste* deviennent, selon le sens :

- ou bien : *Les oiseaux font leur nid* (chacun fait son nid). *Enlevez votre veste* (chacun l'enlève) ;

- ou bien : *Les oiseaux font leurs nids* (tous font des nids). *Enlevez vos vestes* (tous les enlèvent).

► Avec **chacun**, précédant un complément comportant un possessif, on peut avoir :

Les oiseaux font chacun son nid (accord de *son nid* avec *chacun* : cas le plus fréquent).

Les oiseaux font chacun leur nid (accord de *leur nid* avec *les oiseaux*).

Les oiseaux font chacun leurs nids (accord de *leurs nids*, *nids* étant au pluriel, avec *les oiseaux* : cas le plus rare).

► Avec **le plus, le moins, le mieux, accompagné d'un complément**, l'article s'accorde en genre avec ce complément :

Voici la plus étonnante des histoires que je connaisse.

De toutes les machines c'est la plus perfectionnée.

S'il n'y a pas de complément et que le superlatif signifie *le plus, le moins possible en l'état actuel*, l'article reste à la forme **le** (*le plus, le moins, le mieux* forment alors des adverbes) :

C'est sur ce sujet que les députés ont été le plus prolixes (= très prolixes).

Voilà une histoire qui n'est pas le plus utile à raconter en ce moment (= très utile).

Ce sont là les romans le mieux écrits qu'on puisse lire (= très bien écrits).

2 Cas particuliers d'accord

● Aucun, nul

Aucun et **nul** ne s'emploient qu'au singulier comme adjectifs indéfinis et pronoms indéfinis, sauf quand ils déterminent un nom qui n'est utilisé qu'au pluriel :

aucunes obsèques ; aucuns ciseaux ; nulles funérailles.

● Même

► **Même, adjectif indéfini** désignant des personnes ou des choses identiques et **placé entre l'article et le nom**, s'accorde avec ce nom :

*J'ai vu **les mêmes robes** dans un magasin de Paris.*

Le nom peut ne pas être repris :

*Cette robe est bien, je veux **la même**.*

► **Même, placé après un pronom**, avec le sens de *en personne*, s'accorde avec le pronom :

Elles-mêmes me l'ont dit et je les ai crues.

Ceux-là mêmes qui me l'ont dit sont dignes de foi.

ATTENTION **Même** peut aussi être un **adverbe** ; il est alors **invariable** :

- quand il est placé avant le groupe formé par le déterminant et le nom et signifie aussi : *Même les enfants s'ennuyaient à ce film ;*
- dans **et même, tout de même, quand même, être à même de** (= être capable de) : *Ils ne sont pas à même de vous renseigner ;*
- dans la langue écrite soutenue, placé après le groupe du nom : *Les enfants même s'ennuyaient.*

● Quelque, quel que

Il ne faut pas confondre **quelque** en un mot et **quel que** en deux mots.

► **Quelque, placé avant un nom pluriel** avec le sens de *un petit nombre*, est un adjectif indéfini qui s'accorde avec ce nom :

Il y a quelques fruits abîmés.

Il a travaillé quelques heures hier soir.

► **Placé avant un nom singulier**, avec le sens de *un certain*, il reste au singulier :

C'est arrivé avec quelque retard.

► **Devant un nom et suivi de *que*** et du subjonctif (avec le sens de *quoique, bien que*), il s'accorde avec ce nom :

Quelques mérites qu'ils aient, ils ne sont pas à la hauteur de la situation.

ATTENTION *Quelque* peut aussi être un **adverbe**, donc **invariable** :

- devant une indication de nombre, de durée, etc., avec le sens de *environ* :

Il s'est passé quelque dix jours avant que nous la revoyions.

Il y a quelque cinq cents personnes dans la salle ;

- devant un adjectif et suivi de ***que*** et du subjonctif (avec le sens de *quoique, bien que*) : *Quelque patients qu'ils soient, ils n'ont pu supporter cela.*

► ***Quel(s) / quelle(s) que*** (en deux mots), suivi du subjonctif des verbes *être, devoir être, pouvoir être, etc.*, s'accorde avec le sujet du verbe :

Quelle que soit la date de vos vacances, passez nous voir.

Quelles que puissent être vos intentions...

Quelle qu'ait été sa surprise...

ATTENTION

- ***Quoi que*** (en deux mots), pronom correspondant à *quel que* (en deux mots), a le sens de *quelle que soit la chose que* et il est complément d'objet ou sujet du verbe au subjonctif qui suit : *Quoi qu'il ait vu, qu'il se taise. Quoi qu'il ait été prévu, refaisons les calculs.*

- Ne pas confondre ***quoi que*** avec ***quoique*** (en un mot), au sens de *bien que*. ***Quoique*** est une conjonction qui n'a ni la fonction de sujet ni celle de complément d'objet : *Quoique vous ayez vu la scène, taisez-vous. Quoiqu'il ait commis un crime, il a des excuses.*

● **Tel**

Tel s'accorde généralement avec le nom qui suit :

Elle arriva tel l'éclair.

Des accords, telle cette convention collective.

ATTENTION

- ***Tel que*** s'accorde toujours avec le nom qui précède : *Des accords tels que cette convention collective.*

- Les expressions ***comme tel, tel quel*** s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel elles se rapportent :

La danse est un art et, comme tel (= comme un art), je l'admire.

J'ai trouvé ce livre tel quel, cette revue telle quelle.

● **Tout, tous, toute(s)**

Le mot **tout** peut être **adjectif indéfini**, **pronom indéfini**, **nom** ou **adverbe**.

► **Adjectif : tout**, épithète, placé avant le groupe formé de l'article, du possessif ou du démonstratif et du nom, s'accorde avec le nom :

*Tous **les** enfants sont rentrés en classe.*

*Toute **la** vaisselle a été faite.*

*Tous **leurs** efforts ont été vains.*

*Toutes **ses** affaires ont été volées.*

Tout, attribut, s'accorde avec le sujet ou le complément d'objet :

***Les** enfants sont **tous** là, je **les** vois **tous**.*

*Elles sont **toutes** arrivées à l'heure.*

► **Pronom : tous, toutes** employés sans nom sont des pronoms indéfinis au sens de *tous les gens, toutes les femmes* :

Tous sont contents de te savoir en bonne santé.

Toutes étaient silencieuses.

► **Nom : tout** peut être aussi un nom masculin précédé d'un déterminant, au sens de *une totalité* ; en ce cas son pluriel est **touts** :

*Prenez ces billes et faites-en **un tout**, puis faites-en **des touts** distincts selon les couleurs.*

► **Adverbe : tout**, devant un adjectif, au sens de *tout à fait*, est un adverbe invariable lorsque l'adjectif qui suit est masculin ou que l'adjectif féminin qui suit commence par une voyelle ou un *h*-muet :

*Ils sont venus **tout** seuls.*

*Elle est **tout** étonnée.*

*Elles sont **tout** heureuses.*

ATTENTION **Tout**, devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h*-aspiré, est un adverbe variable :

*Elle est **toute** contente. Elles sont **toutes** surprises. Elle est **toute** hardie, **toute** honteuse.*

Cela s'applique à :

■ **tout-puissant** (avec trait d'union) :

*Ce sont des personnalités **toutes-puissantes** (féminin).*

*Ce sont des hommes **tout-puissants** (masculin) ;*

.../

■ **tout** + adjectif + **que** :

Tout étonnés qu'ils soient, ils n'ont pas oublié l'heure.

Tout étonnée qu'elle fût intérieurement, elle ne le laissa pas paraître.

Toutes honteuses qu'elles soient...

■ Dans **tout autre que** au sens de *n'importe qui, n'importe quel autre*, **tout** s'accorde en genre avec le nom auquel il se rapporte :

*Toute autre que **Georgette** aurait accepté.*

Mais il est adverbe dans :

*J'attendais de vous une **tout** autre réponse (= tout à fait différente).*

■ **Tout**, adverbe, est invariable devant un nom :

*Une étoffe **tout** laine (= entièrement en laine).*

*Les **tout** débuts de ce chanteur.*

1 Règle générale

■ Les pronoms possessifs, démonstratifs et les pronoms personnels de la 3^e personne s'accordent en genre et en nombre avec le ou les noms qu'ils représentent, les êtres ou les choses qu'ils désignent, auxquels ils se réfèrent :

Nos amis sont arrivés ; ils s'impatientent de ne pas te voir.

Ces cravates sont toutes très belles, mais je préfère celle-là.

Tes amies sont gentilles, les miennes le sont aussi.

2 Cas particuliers

► Lorsque le pronom remplace toute une phrase, il est au masculin singulier ou à une forme neutre (**ça, cela**) :

Tu crois qu'il viendra demain ? — Je le pense. Ça ne m'étonnerait qu'à moitié.

► Lorsque le pronom remplace plusieurs noms coordonnés de genres différents, il se met au masculin pluriel :

Ta patience et ton sang-froid ne sont-ils pas en fait des marques d'indifférence ?

► Lorsque le pronom se réfère à un titre, il s'accorde avec ce titre et non avec la personne qu'il représente :

Son Éminence recevra-t-elle les visiteurs ?

Mais, si le titre est suivi d'un nom apposé, le pronom s'accorde avec ce nom :

Sa Sainteté le pape n'est-il pas guéri de sa maladie ?

► Lorsque le nom représenté est un adverbe de quantité suivi d'un complément, le pronom s'accorde avec ce complément :

Trop d'hésitations ne vont-elles pas faire échouer votre projet ?

Tant de patience n'emporte-t-elle pas votre admiration ?

Si l'accent est mis sur la quantité elle-même, le pronom peut être au masculin singulier :

Trop de prudence ne va-t-il pas vous nuire ? (= un excès de prudence).

L'adjectif verbal en **-ant**, épithète ou attribut, varie en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte :

Voici **une nouvelle** *surprenante et très grave* (= propre à surprendre : adjectif verbal).

■ Il ne faut pas confondre l'adjectif verbal avec le participe présent, forme verbale, suivie de compléments, qui reste invariable :

Sentant l'adversaire faiblir, ils en ont profité (= comme ils sentaient...).

1 Comment reconnaître un participe présent ?

Est toujours **participe présent** et **invariable** la forme en **-ant** :

► précédée de la préposition **en** (cette forme est souvent appelée gérondif) :

Elle est tombée en glissant dans l'escalier ;

► suivie d'un complément, direct, indirect ou circonstanciel :

Voyant la situation défavorable, ils ont renoncé. Parlant à Paul, elle ne t'a pas vu. Arrivant hier soir à Paris, nous n'avons pas pu te joindre ;

► accompagnée de la négation **ne** ou **ne pas**, ou suivie d'un adverbe :

Ne connaissant rien de la ville, ils se sont égarés. Partant demain, nous ne pouvons prendre un rendez-vous ;

► issue d'un verbe pronominal, ou avec **aller** :

S'agissant d'une question aussi grave, nous devons réfléchir. Se satisfaisant de cette réponse, elle a accepté. Les difficultés allaient croissant ;

► ayant un sujet différent du sujet du verbe principal (proposition participiale) :

Les circonstances demeurant ce qu'elles étaient, nous attendrons.

2 Comment reconnaître un adjectif verbal ?

Est toujours **adjectif verbal** et **variable** la forme en **-ant** :

► à laquelle on peut substituer un adjectif qualificatif :

Elle était ravissante avec sa robe bleue (= très belle) ;

► coordonnée à un adjectif qualificatif :

Il remporta des succès éclatants et inattendus ;

► précédée d'un adverbe de quantité (*très peu, trop, assez, bien, fort*), ou précédée d'un adverbe de temps :

Ce sont des enfants très obéissants. Une femme toujours souriante.

ATTENTION **Participes présents et adjectifs verbaux** (au masculin singulier) ont en général la même forme ; ils ne sont différents que dans peu de cas ; l'adjectif verbal est alors terminé par **-ent** ou a une forme particulière (quand il est issu de verbes en **-guer** ou en **-quer**) :

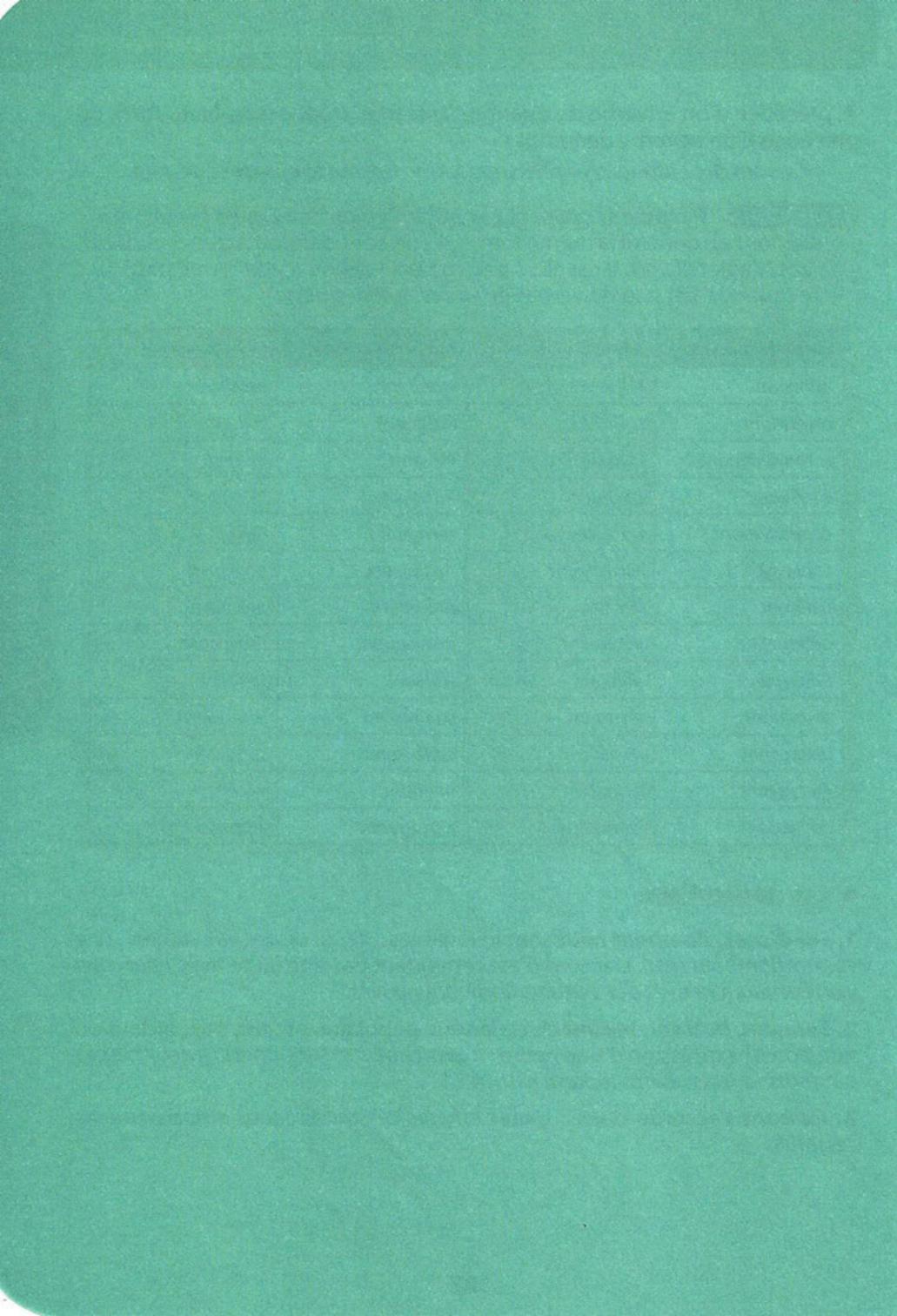
participe présent	adjectif verbal	participe présent	adjectif verbal
<i>adhérant</i>	<i>adhérent</i>	<i>excellant</i>	<i>excellent</i>
<i>coïncidant</i>	<i>coïncident</i>	<i>fatigant</i>	<i>fatigant</i>
<i>communiquant</i>	<i>communicant</i>	<i>influant</i>	<i>influent</i>
<i>confluant</i>	<i>confluent</i>	<i>intrigant</i>	<i>intrigant</i>
<i>convainquant</i>	<i>convaincant</i>	<i>navigant</i>	<i>navigant</i>
<i>convergeant</i>	<i>convergent</i>	<i>négligeant</i>	<i>négligent</i>
<i>déférant</i>	<i>déférent</i>	<i>précédant</i>	<i>précédent</i>
<i>détergeant</i>	<i>détergent</i>	<i>provoquant</i>	<i>provocant</i>
<i>différant</i>	<i>différent</i>	<i>résidant</i>	<i>résident</i>
<i>divagant</i>	<i>divagant</i>	<i>somnolant</i>	<i>somnolent</i>
<i>divergeant</i>	<i>divergent</i>	<i>suffoquant</i>	<i>suffocant</i>
<i>émergeant</i>	<i>émergent</i>	<i>vaquant</i>	<i>vacant</i>
<i>équivalant</i>	<i>équivalent</i>	<i>zigzaguant</i>	<i>zigzagant</i>

● Cas particuliers

1. **Soi-disant, flambant neuf** sont invariables : *de soi-disant volontaires ; une voiture flambant neuf*. L'accord n'est cependant pas une faute avec *neuf* : *une villa flambant neuve ; des voitures flambant neuves*.

2. **Sonnant, battant, tapant** et, en langue populaire, **pétant**, s'accordent ou non après l'expression d'une heure : *à quatre heures sonnantes ; à deux heures pétantes ; à trois heures tapant, pétant*.

3. **Cessant** s'accorde dans : *toutes affaires cessantes ; tous empêchements cessants*.



L'ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET

- 34 L'ACCORD AVEC UN SEUL SUJET
- 35 L'ACCORD AVEC PLUSIEURS SUJETS
- 36 L'ACCORD AVEC UN SUJET COLLECTIF OU
EXPRIMANT LA QUANTITÉ
- 37 L'ACCORD AVEC UN SUJET PRONOM

- La connaissance de l'accord du verbe avec son sujet est nécessaire pour acquérir une parfaite maîtrise de l'orthographe.
- L'important est de savoir repérer le sujet dans les phrases, même quand ce dernier n'est pas placé avant le verbe.
- Il faut aussi connaître les règles particulières d'accord en cas de sujets multiples, coordonnés ou juxtaposés.

1 Règle générale

■ **Le verbe** (à un temps simple) **ou l'auxiliaire** (à un temps composé) **s'accorde en nombre avec le sujet** :

- ▶ si le sujet est au singulier, le verbe est au singulier :

*L'autoroute **était** encombrée ce matin.*

- ▶ si le sujet est au pluriel, le verbe est au pluriel :

*Les autoroutes **sont** encombrées l'été.*

ATTENTION Le sujet peut **suivre le verbe** et non le précéder :

*Écoutez ce que **disent vos parents**.*

*La nouvelle qu'**ont** donnée **les journaux** est fausse.*

2 Cas particuliers

■ **Vive, qu'importe, peu importe, reste, soit**, suivis d'un sujet pluriel, s'accordent s'ils sont considérés comme des verbes ou restent invariables s'ils sont considérés comme des exclamations, ou des présentatifs :

Vive(nt) les vacances !

Qu'importe(nt) ses remarques !

Peu importe(nt) les circonstances !

Reste(nt) quelques points délicats.

Soi(en)t deux droites.

REMARQUE **Vive**, devant un pronom de la 1^{re} ou de la 2^e personne, est invariable : *Vive nous !*

- Si le sujet est formé de **deux ou plusieurs noms coordonnés par et ou juxtaposés**, le verbe se met au pluriel :

Le dégoût et la tristesse m'avaient envahi.

L'amertume chez les uns, la colère chez les autres ne cessaient de grandir.

1 Sujets coordonnés avec *ou* ou *ni*

- Si les sujets coordonnés par ***ou*** ou ***ni*** peuvent indifféremment faire l'action, le verbe se met au pluriel :

La valise ou le sac feront l'affaire (= l'un comme l'autre).

Ni Paul ni Françoise ne peuvent nous aider (= aucun des deux).

- Si un seul de ces sujets fait, ou peut effectivement faire l'action, à l'exclusion de l'autre, le verbe se met au singulier :

L'ambassadeur ou son représentant sera présent à notre réunion (un seul des deux viendra). *Ni Paul ni François ne sera élu maire de notre commune* (un seul des deux pourrait l'être).

- Si un seul des deux sujets est pluriel, le verbe est au pluriel :

Tes frères ou ton cousin viendront bien à la réunion.

- Si ***ou*** introduit un synonyme ou une explication, le verbe s'accorde avec le premier terme, seul sujet :

Votre patronyme ou nom de famille doit être écrit en toutes lettres.

2 Autres coordonnants

- Lorsque les sujets sont liés par ***ainsi que***, ***comme***, ***de même que***, ***aussi bien que*** dans le sens de *et*, le verbe est au pluriel : *Ton père aussi bien que ta mère seront heureux de ton succès* (= et ta mère). *Le lièvre comme la perdrix sont rares cette année* (= et la perdrix).

- Mais, si ces conjonctions gardent le sens de **comparaison**, le verbe reste au singulier : *Paul, ainsi que les enfants de son âge, est turbulent.*

3 Sujets juxtaposés

- Si un sujet singulier **résume des noms juxtaposés**, le verbe reste au singulier : *Documents, manuscrits, fichiers, tout avait brûlé.*

■ Si les sujets juxtaposés sont de simples **synonymes**, le verbe s'accorde avec le dernier sujet : *Un moment d'inattention, une négligence, un oubli peut provoquer la catastrophe.*

■ Si les sujets juxtaposés constituent une simple **gradation**, le verbe s'accorde avec le dernier sujet : *Le ressentiment, la colère, la haine même se lit sur son visage.*

4 Sujet comportant l'un... l'autre

■ Avec **l'un et l'autre**, le verbe est au pluriel : *L'un et l'autre parti étaient organisés. L'une et l'autre étaient intelligentes.*

■ Avec **l'un ou l'autre**, le verbe est au pluriel (au sens de « tous les deux ») ou au singulier (si l'un exclut l'autre) : *L'une ou l'autre maison me conviennent (= toutes les deux). L'une ou l'autre maison doit être détruite (= mais pas les deux).*

■ Avec **ni l'un ni l'autre**, l'accord dépend du sens :

▶ le verbe est au pluriel si les deux sont exclus en même temps : *Ni l'une ni l'autre maison ne me conviennent.*

▶ le verbe est au singulier si, bien qu'exclus tous les deux, un seul des deux aurait pu faire l'action : *Ni l'un ni l'autre n'est le père de l'enfant.*

1 Accord avec un sujet collectif

■ Si le sujet est un **nom collectif précédé de l'article indéfini** et suivi d'un complément du nom pluriel, le verbe s'accorde indifféremment avec le collectif ou avec le complément :

Une foule de gens viendront / viendra à ce spectacle.

Une nuée d'oiseaux s'abattit / s'abattirent sur la plage.

Ces **collectifs** (précédés d'un article indéfini) sont, par exemple :

<i>une armée de</i>	<i>un grand nombre de</i>	<i>une poignée de</i>
<i>une centaine de</i>	<i>une masse de</i>	<i>une rangée de</i>
<i>une dizaine de</i>	<i>une nuée de</i>	<i>un régiment de</i>
<i>une douzaine de</i>	<i>un paquet de</i>	<i>une troupe de</i>
<i>une foule de</i>	<i>un petit nombre de</i>	

ATTENTION Si ces collectifs au singulier sont **précédés d'un article défini, d'un possessif ou d'un démonstratif**, le verbe est au singulier : *La foule des spectateurs s'éloigna du stade. Cette armée de supporters est très bruyante.*

● Cas particuliers

1. Avec **les noms de fraction au singulier** (*moitié, quart, etc.*) suivis d'un complément au pluriel, le verbe s'accorde avec le nom de fraction ou avec le complément : *La moitié des enfants sont absents / est absente.*

Avec **un nom de fraction au pluriel**, le verbe est au pluriel : *Les trois quarts des enfants sont absents.*

2. Après **un des** suivi d'un nom pluriel et du pronom relatif **qui**, le verbe de la relative s'accorde avec l'antécédent qui, selon le sens, est *un* ou le complément : *C'est un des enfants qui a gagné le prix (= un seul enfant a gagné). Mon fils, c'est un des enfants qui jouent dans la cour (= plusieurs enfants jouent).*

2 Accord avec un sujet exprimant la quantité

■ Si le sujet est un **adverbe de quantité, ou une expression équivalente**, suivi d'un complément au pluriel, le verbe est au pluriel :

Beaucoup de gens pensent ainsi. Trop d'obstacles ont surgi.

Même si le complément (*de gens* ou *de ces choses*) est sous-entendu, le verbe est au pluriel :

Peu savent reconnaître leurs erreurs (= peu de gens).

Ces pommes sont belles mais beaucoup sont abîmées à l'intérieur (= beaucoup de pommes).

Ces **adverbes** ou ces **expressions de quantité** sont, par exemple :

<i>assez de</i>	<i>moins de</i>	<i>le plus grand nombre</i>
<i>beaucoup de</i>	<i>nombre de</i>	<i>quantité de</i>
<i>combien de</i>	<i>peu de</i>	<i>tant de</i>
<i>force</i>	<i>la plupart</i>	<i>trop de</i>

■ Si l'accent est mis sur le quantitatif lui-même, sur la notion de quantité (en particulier avec **le peu de**), le verbe reste au singulier :

Le peu de ressources qui me reste ne suffira pas (on parle de la quantité). *Le peu de robes qui lui restaient étaient déchirées* (on parle des robes).

● Cas particuliers

1. Avec **plus d'un**, le verbe est au singulier :

Plus d'un s'est aperçu de son hésitation.

2. Avec **moins de, pas moins de** (suivis d'un nom pluriel), le verbe se met au pluriel :

Moins de deux minutes se sont passées avant qu'elle ne revienne. Pas moins de trois morts ont été sortis de la voiture.

3. Avec **toute(s) sorte(s) de, toute espèce de** et un nom pluriel, le verbe est au pluriel :

Toutes sortes de gens se trouvaient dans la salle. Toute espèce de rêves troublaient mes nuits.

1 Le sujet est un pronom personnel

■ Si le sujet est un **pronom personnel**, le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le pronom :

Moi, je pense que tu as tort.

Nous sommes allés au cinéma dimanche.

REMARQUE Si le sujet est formé de **deux ou plusieurs pronoms personnels**, le verbe au pluriel est :

▶ à la **1^{re} personne** si un des pronoms est à la 1^{re} personne : *Toi et moi* (= nous) **serons en vacances en même temps. *Elle et moi* (= nous) **avons convenu de nous revoir ;****

▶ à la **2^e personne** si les pronoms sont à la 2^e et à la 3^e personne : *Toi et elle* (= vous) **resterez cet après-midi à la maison ;**

▶ à la **3^e personne** si les pronoms sont uniquement à la 3^e personne : *Lui et elle* **sont insupportables autant l'un que l'autre.**

2 Le sujet est un pronom relatif

■ Si le sujet est un **pronom relatif (qui)**, le verbe s'accorde en nombre et en personne avec l'antécédent :

Les livres qui sont sur la table.

Toi qui es si forte...

Nous qui sommes arrivés hier...

Si l'antécédent est formé de **plusieurs pronoms**, l'accord du verbe se fait selon la règle énoncée plus haut :

Toi et moi qui savons cela depuis longtemps, nous nous méfions.

C'est toi qui es de corvée. C'est toi qui l'as dit. C'est moi qui l'ai dit.

3 Accord de c'est, ce sont, ce sera, etc.

■ Dans **c'est, c'était, ce sera**, etc., le verbe **être** se met au pluriel dans la langue soutenue et écrite quand le nom ou le pronom qui suit est au pluriel ; il reste au singulier dans la langue courante et parlée :

Ce sont des amis très sympathiques / C'est des amis sympathiques.

Ce sont eux que j'ai vus hier / C'est eux que tu as vus hier.

C'étaient des frais inutiles / C'était des frais inutiles.

REMARQUES

1. La règle s'applique à **ce doit être, ce peut être** : *Ce doivent être nos amis qui arrivent maintenant* (langue littéraire) / *Ce doit être nos amis* (langue courante).
2. **Si ce n'est** (= excepté), **fût-ce, n'eût été** restent invariables.
3. Lorsque le pronom qui suit **c'est** est **nous** ou **vous**, le verbe **être** reste au singulier : **C'est vous qui avez écrit cela**.
4. Avec **tout ceci, tout cela**, le verbe **être** se met au pluriel si le nom attribut qui suit est au pluriel : *Tout cela ne sont pas des preuves*.
Tout ceci, tout cela sont souvent repris par **ce** : **Tout cela, ce ne sont pas des preuves**.
5. Si le nom qui suit **c'est** est précédé d'une préposition, le verbe reste au singulier : **C'est de mes voisins que j'ai appris la nouvelle**.

L'ACCORD DES PARTICIPES PASSÉS

- 38 LE PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC *ÊTRE*
- 39 LE PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC *AVOIR*
- 40 LES PARTICIPES PASSÉS INVARIABLES
- 41 LES PARTICIPES PASSÉS SUIVIS D'UN INFINITIF
- 42 LES PARTICIPES PASSÉS DES VERBES PRONOMINAUX

■ L'accord des participes passés est le point le plus compliqué de la grammaire française, car il implique la connaissance de la structure syntaxique complète de la phrase.

■ Cette structure dépend des relations du verbe avec le sujet et les divers compléments d'objet (directs ou indirects), de la nature même du verbe (transitif, intransitif, pronominal) et du type d'auxiliaire employé.

Le participe passé employé avec **être** s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom sujet auquel il se rapporte et suit les mêmes règles que l'adjectif qualificatif.

■ Les verbes conjugués avec **être** sont les **verbes à la voix passive** et **certain verbes intransitifs** :

Nos lettres ne sont pas parvenues à leurs destinataires.

Nos espoirs ont été déçus.

La vaisselle est faite.

■ Le participe passé **sans auxiliaire** (le verbe *être* étant sous-entendu) s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :

Une fois la vaisselle faite, nous pourrons regarder la télévision.

Vous croyez Colette partie ? (= que Colette est partie).

La lettre envoyée, elle a changé d'avis.

On va renflouer les bateaux échoués sur le rivage.

Étonnée, Jacqueline ne répondit rien.

● Cas particuliers

1. Avec les **verbes d'état** comme **rester, demeurer, paraître, sembler**, le participe passé attribut s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :

Elle paraît très affectée par la nouvelle. La ferme reste abandonnée.

2. **Attendu, excepté, ôté, passé, supposé, vu, y compris, non compris, ci-joint, ci-inclus, ci-annexé**, placés avant le nom auquel ils se rapportent, restent invariables ; ils sont considérés non comme des participes mais comme des prépositions ou des adverbes :

Excepté Jeanne, tout le monde était là. Passé cette semaine, le plus difficile sera fait. Vu les problèmes, il faut se donner le temps de réfléchir. Vous trouverez ci-joint la somme que vous demandez. Ci-inclus les pièces nécessaires à l'instruction. Relisez tout, y compris les notes en bas de page.

ATTENTION Placés après le nom auquel ils se rapportent, ils sont considérés comme des participes et s'accordent avec le nom :

Jeanne exceptée, tout le monde était là. Vous compterez la somme ci-jointe. Relisez tout, les notes en bas de page y comprises. La pièce ci-incluse devra m'être retournée signée.

3. Le participe passé **été** est toujours invariable :

Nous ne pouvons être et avoir été. Aline y a été l'année dernière.

Le participe passé conjugué avec **avoir** s'accorde avec le complément d'objet direct si celui-ci précède le participe, mais jamais avec le sujet.

■ Le complément d'objet direct est le **pronom relatif (que)** ou un **pronom personnel (le, la, les, me, te, nous, vous)** remplaçant un nom :

La lettre que Georges a envoyée de Nice est sur le bureau. (Georges a envoyé quoi ? Une lettre.)

J'ai rencontré quelques amis ; je les ai invités pour demain. (J'ai invité qui ? Quelques amis.)

REMARQUE Seuls les **verbes transitifs directs** ont un complément d'objet direct.

● Cas particuliers

1. Le **participe passé** conjugué avec **avoir** reste **invariable** si le complément d'objet direct qui précède est complément d'objet direct non du participe, mais d'un verbe d'une phrase dépendant de ce participe :

La décoration qu'il avait cru qu'on lui attribuerait. (= Il avait cru qu'on lui attribuerait cette décoration : « décoration » est C.O.D. de « attribuerait » et non de « cru ».)

2. Si le participe passé conjugué avec **avoir** est précédé d'un complément d'objet direct et suivi d'un attribut, le **participe passé s'accorde avec ce complément** :

Ces vêtements, je les ai choisis grands exprès. Cette fille que j'ai trouvée très jolie. Cette date que nous avons crue limite.

3. Avec des **verbes d'opinion (penser, juger, estimer, etc.)** ou des **verbes déclaratifs (dire, affirmer, etc.)**, et lorsque le pronom est **que**, cette règle est en contradiction avec la précédente, car ces compléments d'objet direct sont aussi sujets d'un infinitif être sous-entendu ; aussi est-il fréquent de trouver le participe invariable :

On avait cru que ces gens étaient inquiets de la situation.

Ces gens qu'on avait crus inquiets de la situation.

Ces gens qu'on avait cru (être) inquiets de la situation.

1 Le C.O.D. est un nom collectif ou un nom de fraction

■ Si le complément d'objet direct qui précède est formé d'un **nom collectif** ou de **fraction** suivi d'un complément (**une multitude de, une foule de, une partie de, un tiers de, la moitié de**, etc.), le participe passé s'accorde soit avec le nom collectif ou de fraction, soit avec le complément de ce nom :

Il y a sur la table la moitié du gâteau ; on l'a laissé pour toi. (On a laissé quoi ? Du gâteau [une moitié].)

Il y a sur la table la moitié du gâteau ; on l'a laissée pour toi. (On a laissé quoi ? La moitié [du gâteau].)

Il est entré dans la pièce une multitude d'insectes que la lumière a attirés. (La lumière a attiré quoi ? Des insectes.)

Il est entré dans la pièce une multitude d'insectes que la lumière a attirée. (La lumière a attiré quoi ? Une multitude [d'insectes].)

2 Le C.O.D. est un adverbe de quantité

■ Si le complément d'objet direct qui précède est un **adverbe de quantité** suivi d'un complément (**beaucoup de, un peu de, trop de**, etc.), le participe passé s'accorde avec le complément de l'adverbe :

Beaucoup de gens que j'ai vus depuis sont d'accord avec moi. (J'ai vu quoi ? Beaucoup de gens, dès gens en grand nombre.)

Un peu de neige restait devant la maison ; on l'a enlevée. (On a enlevé quoi ? La neige, de la neige en petite quantité.)

ATTENTION Avec **le peu de**, le participe passé s'accorde soit avec **le peu**, soit avec le complément qui suit :

Le peu d'énergie qu'il a montré n'a pas suffi. (Il a montré quoi ? Un peu [d'énergie].)

Le peu d'énergie qu'il avait montrée naguère a disparu. (Il avait montré quoi ? De l'énergie [en petite quantité].)

3 Le C.O.D. est un des ou une des

■ Si le complément d'objet direct est **un des** ou **une des** suivi d'un nom pluriel complément, le participe passé s'accorde avec **un, une**, s'il s'agit du **numéral un** (= un seul) :

Y a-t-il un des films de la semaine que tu n'as pas aimé ? (= Y a-t-il un seul film que tu n'as pas aimé parmi les films de la semaine ?)

- Il s'accorde toujours avec le **nom complément de un, une**, s'il s'agit d'un **indéfini** (= n'importe lequel parmi un ensemble) :

*Rends-moi un **des livres** que je t'ai prêtés.* (= Rends-moi n'importe lequel parmi les livres que je t'ai prêtés.)

4 Le C.O.D. est en

- Si le complément d'objet direct placé avant le verbe est le pronom **en**, le participe passé reste invariable (**en** est considéré comme un adverbe) ou, plus souvent, il varie (**en** est un pronom personnel reprenant un nom introduit par l'article partitif *du, de la, des*) :

Aimez-vous les cerises ? J'en ai cueilli ce matin ou J'en ai cueillies ce matin.

- Si le pronom **en** représente le complément d'un adverbe de quantité, le participe passé s'accorde avec ce complément ou, plus souvent, reste invariable :

De ces films stupides, j'en ai trop vu / vus. J'en ai trop connus / connus, de ces hommes hésitants et inquiets de tout.

5 Le C.O.D. est l', le reprenant une phrase

- Le participe passé reste invariable si le complément d'objet direct qui précède le participe passé est le pronom **le (l')**, reprenant toute une phrase :

Il devait rentrer ce soir ; je l'avais du moins espéré. (J'avais espéré quoi ? Qu'il rentre ; l', complément d'objet direct, reprend toute une phrase.)
Elle est intelligente ; je l'ai cru, du moins. (J'ai cru quoi ? Qu'elle était intelligente ; l', complément d'objet direct, reprend toute une phrase.)

● Cas particuliers

- Pouvoir**, qui ne peut admettre comme complément d'objet direct placé avant le participe qu'un pronom neutre (*le, l'*), a son participe invariable :

J'ai pu faire cette remarque. Je l'ai pu.

- Le participe passé reste invariable dans **certaines locutions** :

Elle l'a échappé belle. Elle l'a pris de haut. Elle me l'a baillé belle.

Le participe passé conjugué avec **avoir** reste invariable si le C.O.D. suit le participe passé ou s'il n'y a pas de C.O.D. :

As-tu envoyé les paquets de Paris ou de Lyon ? (Tu as envoyé quoi ? Les paquets : le C.O.D. suit le participe passé → pas d'accord.)

1 Quels sont les verbes qui n'ont pas de C.O.D. ?

Les verbes qui n'ont pas de complément d'objet direct sont :

► les verbes intransitifs :

Elles avaient voyagé deux jours entiers (voyager, verbe intransitif sans complément d'objet direct) ;

► les verbes impersonnels :

Il a neigé pendant deux jours (neiger, verbe impersonnel sans complément d'objet direct) ;

► les verbes transitifs employés absolument (intransitivement) :

L'équipe a abandonné avant la fin de l'étape (l'équipe a abandonné quoi ? La course : le complément d'objet direct n'est pas exprimé) ;

► les verbes transitifs indirects. Ceux-ci ont seulement un complément d'objet indirect :

Les enfants ont désobéi à leur mère (ont désobéi à qui ? À leur mère, complément d'objet indirect).

Les enfants m'ont désobéi à moi leur mère (m', complément placé avant désobéi, est un complément d'objet indirect, le participe passé ne s'accorde pas).

ATTENTION

■ Il ne faut pas confondre les C.O.D. sans préposition (qui répondent à la question *quoi ?* ou *qu'est-ce que ?*) et les compléments de temps, de mesure, de prix, etc., sans préposition (qui répondent à la question *combien ?*) :

Il a neigé trois jours (combien de jours a-t-il neigé ? *Trois jours* est un complément de temps sans préposition).

Les trois jours qu'il a neigé, je suis resté à l'hôtel (*qu'* est complément de temps → *neigé* reste invariable).

Nous avons marché trois kilomètres (combien de kilomètres avons-nous marché ? *Trois kilomètres* est un complément de mesure sans préposition).

Les trois kilomètres que nous avons marché n'étaient pas fatigants (*que* est complément de mesure → *marché* reste invariable). .../

- **Il ne faut pas confondre le sujet**, qui peut accompagner le verbe impersonnel, avec un complément d'objet direct :

Il a neigé hier de gros flocons → *Les gros flocons qu'il a neigé hier* (flocons n'est pas le complément d'objet direct du verbe impersonnel, c'est le sujet réel de *neigé*, qui reste invariable).

Il a fait de grosses chaleurs → *Les grosses chaleurs qu'il a fait* (chaleurs n'est pas le complément d'objet direct du verbe impersonnel *il a fait* [il fait chaud, froid, humide, etc.] → fait reste invariable).

2 Les participes passés invariables les plus courants

Voici une liste des participes passés invariables les plus courants. Tous sont issus de **verbes essentiellement intransitifs** ou **transitifs indirects** qui forment leurs temps composés avec *avoir*.

Il en existe d'autres, notamment parmi les verbes désignant des mouvements (*chancelé, trébuché...*) et des cris d'animaux (*croassé, miaulé...*).

<i>abouti</i>	<i>dîné</i>	<i>insisté</i>	<i>pué</i>	<i>soupé</i>
<i>aboyé</i>	<i>divorcé</i>	<i>jailli</i>	<i>rampé</i>	<i>souri</i>
<i>accédé</i>	<i>dormi</i>	<i>joui</i>	<i>réagi</i>	<i>stationné</i>
<i>agi</i>	<i>duré</i>	<i>lui</i>	<i>rebondi</i>	<i>succédé</i>
<i>appartenu</i>	<i>émigré</i>	<i>lutté</i>	<i>régné</i>	<i>suffi</i>
<i>atterri</i>	<i>erré</i>	<i>marché</i>	<i>relui</i>	<i>surgi</i>
<i>bâillé</i>	<i>éternué</i>	<i>menti</i>	<i>remédié</i>	<i>sursauté</i>
<i>bavardé</i>	<i>étincelé</i>	<i>navigué</i>	<i>résidé</i>	<i>survécu</i>
<i>boité</i>	<i>été</i>	<i>neigé</i>	<i>résisté</i>	<i>sympathisé</i>
<i>bondi</i>	<i>évolué</i>	<i>nui</i>	<i>résonné</i>	<i>tardé</i>
<i>brillé</i>	<i>existé</i>	<i>participé</i>	<i>resplendi</i>	<i>tonné</i>
<i>capitulé</i>	<i>failli</i>	<i>patienté</i>	<i>ressemblé</i>	<i>toussé</i>
<i>circulé</i>	<i>fallu</i>	<i>péri</i>	<i>retenti</i>	<i>transpiré</i>
<i>coïncidé</i>	<i>flâné</i>	<i>persévéré</i>	<i>ri</i>	<i>tremblé</i>
<i>consisté</i>	<i>fonctionné</i>	<i>persisté</i>	<i>rôdé</i>	<i>triché</i>
<i>contribué</i>	<i>frémi</i>	<i>plu (plaire)</i>	<i>ronflé</i>	<i>trinqué</i>
<i>correspondu</i>	<i>frissonné</i>	<i>plu (pleuvoir)</i>	<i>ruisselé</i>	<i>triomphé</i>
<i>déjeuné</i>	<i>gémi</i>	<i>procédé</i>	<i>scintillé</i>	<i>voyagé</i>
<i>délibéré</i>	<i>grelotté</i>	<i>profité</i>	<i>séjourné</i>	
<i>déplu</i>	<i>grincé</i>	<i>progressé</i>	<i>semblé</i>	
<i>dérapé</i>	<i>hésité</i>	<i>pu</i>	<i>songé</i>	

3 Cas particuliers : les verbes à sens transitif et intransitif

■ Un certain nombre de verbes ont un **sens transitif** (avec un complément d'objet direct) et un **sens intransitif** (sans complément d'objet) différents ; **seul l'emploi transitif permet l'accord** (au cas où le complément d'objet direct précède le participe passé) :

Regarde les branches que le vent a cassées (le vent a cassé quoi ? Les branches : *casser* est ici transitif). / *Les branches ont cassé sous l'effet du vent* (branches est sujet de *ont cassé* : *casser* est ici intransitif).

■ C'est en particulier le cas de verbes comme **coûter, valoir, peser, mesurer, courir, reposer, vivre**, etc.

Ces verbes peuvent avoir :

- ▶ un premier sens, intransitif, sans complément d'objet direct, mais avec un complément de prix, de mesure ou de temps sans préposition ;
- ▶ un autre sens, différent, transitif, avec un complément d'objet direct.

La règle générale s'applique : si le participe est précédé d'un complément d'objet direct, il s'accorde ; dans le cas contraire, le participe passé reste invariable :

Les cent euros que cette robe a coûté (elle a coûté combien ? *Cent euros*, complément de prix → *coûté* intransitif, invariable).

Les gros efforts que ce travail m'a coûtés (il m'a coûté quoi ? *De gros efforts*, complément d'objet direct → *coûtés* transitif, variable).

Les deux mètres que ce mur avait mesuré avant de s'écrouler (il a mesuré combien ? *Deux mètres*, complément de mesure → *mesuré* intransitif, invariable).

La table que j'ai mesurée a deux mètres (j'ai mesuré quoi ? *La table*, complément d'objet direct → *mesurée* transitif, variable).

De même :

Les quelques heures qu'il a reposé à l'hôpital mais *Les livres qu'il a reposés sur mon bureau*.

Les cent mètres qu'il a couru mais *Les dangers qu'il a courus*.

Les cinquante kilos que Marie a pesé jadis mais *La lettre que j'ai pesée*.

Les cent mille euros que cette maison a valu mais *La célébrité que cet acte lui a value*.

Les quatre-vingts ans qu'il a vécu (il a vécu combien de temps ?) mais *Les aventures absurdes qu'il a vécues* (il a vécu quelles aventures ?).

1 Règle générale

■ Le participe passé conjugué avec *avoir* et suivi d'un infinitif précédé ou non d'une préposition s'accorde si le nom qui précède est complément d'objet direct du participe et sujet de l'infinitif :

Va voir les enfants que j'ai entendus crier dans la chambre (= j'ai entendu les enfants qui criaient : *enfants*, C.O.D. de *entendu* ; j'ai entendu les enfants crier : *enfants*, sujet de *crier*).

Cette maladie, je l'ai sentie venir (= j'ai senti quoi ? Cette maladie qui venait ; la maladie vient).

Deux élèves qu'on a autorisés à sortir ne sont pas rentrés (= on a autorisé qui ? Deux élèves ; les deux élèves sont sortis).

ATTENTION Si le nom qui précède est complément d'objet direct de l'infinitif, le participe passé reste invariable :

Je connais les airs que je t'ai entendu fredonner (= je t'ai entendu fredonner ces airs ; *airs*, C.O.D. de *fredonner*).

Ces mesures que j'ai préféré prendre tout de suite (= j'ai préféré prendre ces mesures tout de suite ; *mesures*, C.O.D. de *prendre*).

REMARQUES

1. Avec les verbes d'opinion (*penser, croire, espérer, estimer*, etc.) ou les verbes déclaratifs (*dire, affirmer, assurer, prétendre*, etc.), le nom qui précède le participe est sujet de l'infinitif sans être C.O.D. du participe : le participe passé reste invariable :

Cette lettre que j'avais cru venir de toi (= j'avais cru quoi ? Que cette lettre venait de toi : l'infinitif fait partie d'une proposition complément de *croire* dont le sujet est *cette lettre* ; *cette lettre que j'avais crue* aurait un tout autre sens = la lettre en laquelle j'avais confiance).

Ces cadeaux qu'on m'avait dit venir de toi (= on m'avait dit quoi ? Que ces cadeaux venaient de toi ; *cadeaux* est uniquement sujet de l'infinitif).

2. Certains verbes, comme *daigner, tâcher*, sont toujours suivis d'une proposition complétive (introduite par *que*, à l'indicatif ou au subjonctif) ou d'un infinitif, mais n'ont jamais un nom pour complément d'objet direct ; leurs participes passés sont donc toujours invariables :

Elle a daigné sourire. Elle a daigné que je lui envoie des fleurs. Elle a tâché de bien faire.

2 Cas particuliers

● Fait + infinitif

Le participe passé **fait**, suivi d'un infinitif, est toujours invariable :

La maison que j'ai fait construire.

● Laissé + infinitif

Le participe **laissé**, suivi d'un infinitif, est invariable si le nom qui précède est uniquement C.O.D. de l'infinitif :

Ces pauvres gens, je ne les aurais jamais laissé expulser (= être l'objet d'une expulsion).

Si le nom qui précède est à la fois complément d'objet direct du participe et sujet de l'infinitif, **laissé** s'accorde ou reste invariable :

Je ne les aurais jamais laissé ou laissés agir de cette façon.

● Voulu, dû, permis

Les participes **voulu, dû, permis** sont invariables si le nom qui les précède est C.O.D. non du participe, mais du verbe à l'infinitif qui est sous-entendu :

Je lui ai donné tous les cadeaux que j'ai voulu (= que j'ai voulu lui donner). Je t'ai donné tous les cadeaux que tu as voulu (= tu as voulu ces cadeaux, tu les as désirés). Je n'ai pas fini tous les travaux que j'aurais dû (= que j'aurais dû finir).

● Eu, laissé, donné + à + infinitif

Les participes **eu, laissé** et **donné** suivis de **à** et d'un infinitif (*avoir eu à faire, laisser à faire, donner à faire*) restent invariables si le nom qui précède est C.O.D. de l'infinitif, ce qui est le cas le plus fréquent :

*Les villes que j'ai eu à citer étaient toutes des villes européennes.
Les devoirs que j'ai eu à faire.*

Lorsque le nom qui précède peut être aussi bien complément du participe que de l'infinitif, le participe s'accorde ou reste invariable :

La leçon que je t'ai donné / donnée à apprendre. La vaisselle, je te l'ai laissé / laissée à faire.

1 Verbes essentiellement pronominaux

■ Si le verbe est **essentiellement pronominal**, c'est-à-dire s'il ne correspond à aucun verbe transitif (comme *s'abstenir*, le verbe **abstenir*, non fléchi, n'existant pas), ou s'il est sans rapport de sens avec le verbe transitif (verbe pronominal du type *s'apercevoir* : *Paul s'aperçoit de son erreur* # *Paul aperçoit une erreur dans son addition*), le participe passé s'accorde avec le sujet du verbe :

Colette s'est abstenue de parler.

Colette et Paul se sont aperçus de leur erreur.

Exception *S'arroger*, verbe essentiellement pronominal, est cependant suivi d'un complément d'objet direct : *Elle s'arroge certains droits.*

Le participe passé s'accorde avec ce complément et uniquement si celui-ci le précède :

Elle s'est arrogé certains droits. Les droits qu'elle s'est arrogés.

2 Verbes pronominaux à sens passif

■ Si le verbe pronominal correspond à **un verbe passif conjugué avec être** (verbes pronominaux à sens passif : *Les légumes se vendent cher* = *Les légumes sont vendus cher*), le participe passé du verbe pronominal s'accorde avec le sujet du verbe :

Les légumes se sont vendus cher.

3 Verbes pronominaux réfléchis ou réciproques

■ Si le verbe pronominal correspond à **un verbe transitif, accompagné d'un complément d'objet direct**, le participe passé du verbe pronominal s'accorde avec le pronom réfléchi identique en genre et en nombre au sujet :

Colette s'est regardée dans la glace (= a regardé elle-même).

Il en est de même pour le pronom de sens réciproque (*Pierre et Paul se battent dans la cour* = Pierre bat Paul et Paul bat Pierre) :

Pierre et Paul se sont battus dans la cour.

4 Verbes pronominaux à complément d'objet direct

■ Si le verbe pronominal correspond à **un verbe transitif accompagné de deux compléments**, l'un d'objet direct, l'autre d'objet indirect du type

donner quelque chose (objet direct) à *quelqu'un* (objet indirect), le participe passé du verbe pronominal s'accorde avec le complément d'objet direct si celui-ci le précède :

Les délais que Colette s'est toujours accordés (« délais », C.O.D.).

Dans le cas contraire, le participe passé reste invariable :

Colette s'est toujours accordé des délais.

Il en est de même pour le verbe pronominal de sens réciproque :

Ils se sont donné des coups, mais *les coups qu'ils se sont donnés.*

■ Si le verbe pronominal correspond à **un verbe transitif, accompagné d'un complément d'objet direct et d'un possessif** (*Colette se lave les mains* = Colette lave ses mains à elle), le participe passé du verbe pronominal s'accorde avec le complément d'objet direct si celui-ci le précède ; dans le cas contraire, il reste invariable :

Colette s'est lavé les mains, mais *les mains que Colette s'est lavées.*

On distingue donc : *Elle s'est blessée au pied* (= elle a blessé elle au pied) et *Elle s'est blessé le pied droit* (= elle a blessé son pied droit).

ATTENTION

- Si le verbe pronominal est **suivi d'un infinitif**, le participe passé reste invariable quand le réfléchi est C.O.D. de l'infinitif : *Elle s'est senti tirer par la manche* (= elle a senti qu'on la tirait par la manche ; se, C.O.D. de *tirer*). Il varie si le réfléchi est C.O.D. du participe et sujet de l'infinitif : *Elle s'est sentie défaillir* (= elle a senti qu'elle défaillait ; se, sujet de *défaillir* et C.O.D. de *sentir*).
- Si le verbe pronominal est **suivi d'un attribut**, le participe passé s'accorde : *Elle s'est sentie malade.*

● Cas particuliers

Fait

Fait, dans *s'être fait* suivi d'un infinitif, reste invariable :

Ils se sont fait construire une maison.

Laissé

Laissé, dans *s'être laissé* suivi d'un infinitif, s'accorde quand le sujet de *se laisser* est aussi celui de l'infinitif ; sinon, il reste invariable :

Elle s'est laissée mourir. Elle s'est laissé prendre (par la police). (Voir aussi « La réforme de l'orthographe ».)

Persuadé

Persuadé, dans **se persuader que**, s'accorde ou non avec le réfléchi selon que l'on considère la construction *persuader quelqu'un de quelque chose* (accord : construction la plus fréquente de nos jours) ou *persuader quelque chose à quelqu'un* (construction de la langue littéraire) :

Ils se sont persuadé / persuadés que je me trompais.

Locutions

► Les participes passés des locutions **se donner raison**, **se donner tort**, **se rendre compte**, **se faire grâce**, **se faire jour**, **se faire l'écho de**, **se faire fort de**, **se faire justice**, etc., sont invariables :

Ils se sont rendu compte de leur erreur.

Ils se sont fait l'écho de cette calomnie.

► En revanche, les participes passés des locutions **se mettre bien**, **se rendre maître**, **se tenir coi**, **se porter garant**, **se porter caution**, **se trouver court**, **se mettre à dos**, sont variables :

Elles se sont trouvées court. Ils se sont tenus cois.

Elle s'est portée garante.

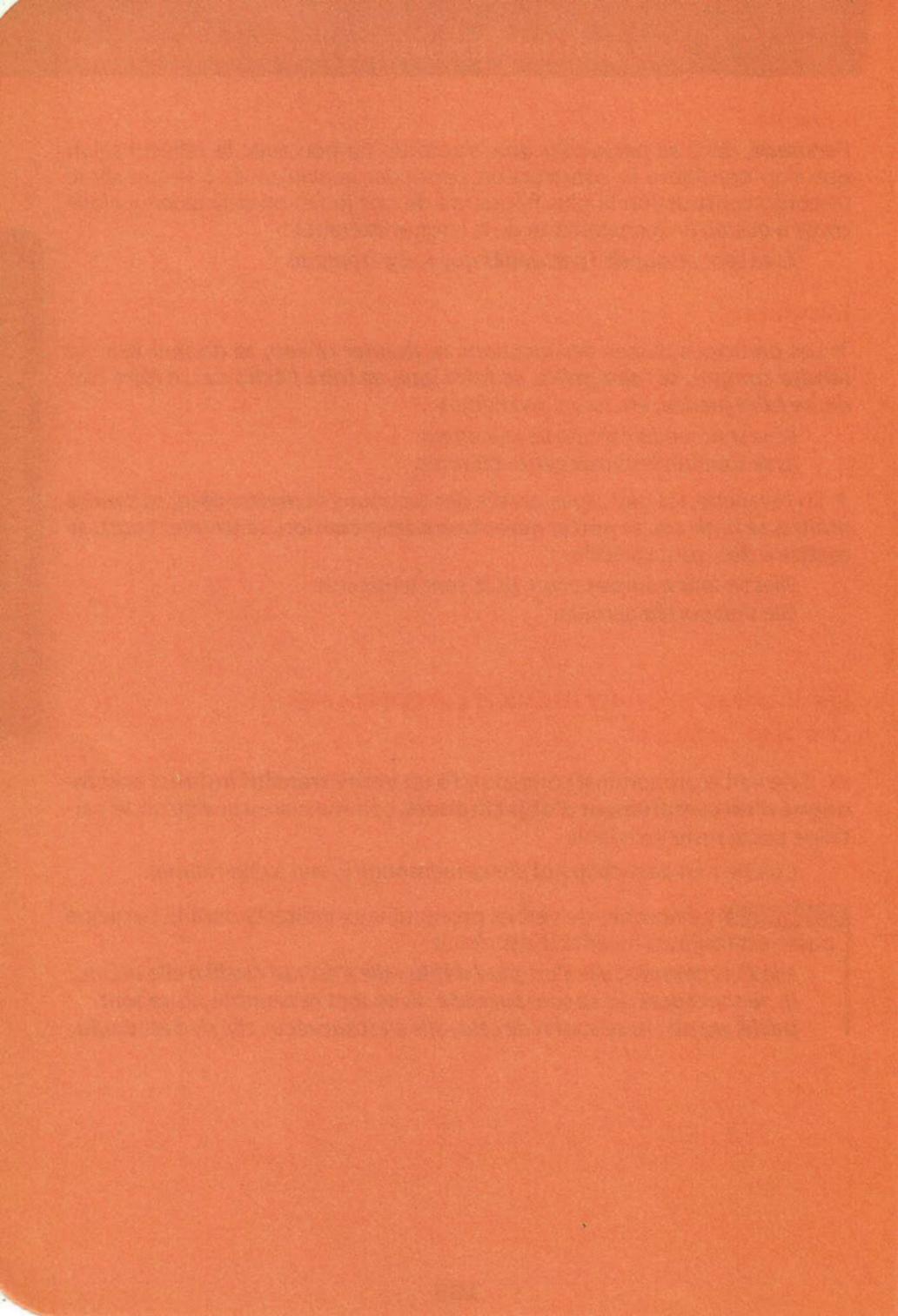
5 Verbes pronominaux à complément d'objet indirect

■ Si le verbe pronominal correspond à **un verbe transitif indirect accompagné d'un complément d'objet indirect**, comme *nuire à quelqu'un*, le participe passé reste invariable :

Colette s'est beaucoup nui par ce mensonge (= nui à elle-même).

REMARQUE Le nombre de verbes pronominaux indirects dont le participe passé est toujours invariable est réduit :

elle s'est complu ; elle s'est plu / déplu ; elle s'est nui / suffi à elle-même ; ils se sont souri ; ils se sont succédé ; ils se sont ressemblé ; ils se sont parlé, menti ; ils se sont ri de cela ; elle s'est survécu ; elle s'en est voulu.



LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

■ L'orthographe, c'est, étymologiquement, la bonne façon d'écrire, celle qui respecte les règles. Or il se trouve que la langue évolue et les règles aussi. L'orthographe est régie par des lois : des décrets publiés au *Journal officiel* autorisent ou recommandent des modifications.

■ Présentée par le Conseil supérieur de la langue française et ratifiée par l'Académie, la dernière réforme orthographique date de 1990. Ces rectifications sont modérées dans leur teneur et leur étendue.

1 Les enjeux de la réforme

■ Dans les éditions successives de son *Dictionnaire*, l'Académie a chaque fois admis un certain nombre de modifications orthographiques. Elle a supprimé des « lettres grecques », écrivant *fantaisie* au lieu de *phantaisie*, *flegme* plutôt que *phlegme*, *trône* en place de *thrône*...

■ En vue de la 9^e édition du *Dictionnaire*, elle a introduit en 1975 quelques modifications qui ont été reprises dans les rectifications adoptées par le Conseil supérieur de la langue française en 1990 et approuvées à l'unanimité par l'Académie. Il ne s'agit pas d'une réforme du système de l'orthographe française, mais de modifications modérées concernant quelque 2 000 mots.

■ Cette « réforme » a pour but de réduire certaines anomalies et incohérences orthographiques pour faciliter l'apprentissage (et l'enseignement) du français. L'emploi de la nouvelle orthographe n'est pas imposé, mais il est recommandé. Par exemple, il est désormais recommandé d'écrire *aigüe* pour *aiguë*, *boite* pour *boîte*, *bonhommie* au lieu de *bonhomie*, *nénufar* au lieu de *nénuphar*, ou *pingpong*, sans trait d'union.

■ L'Académie a précisé que le document présentant les modifications d'orthographe « ne contient aucune disposition de caractère obligatoire » et a souhaité « que ces simplifications ou unifications soient soumises à l'épreuve du temps ». Elle conclut qu'« aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive ».

■ Ces rectifications entrent progressivement dans les ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires...) et ont vocation à être enseignées dans les classes. Par ailleurs, les correcteurs orthographiques sont en train d'intégrer les graphies rectifiées.

■ On ne confondra pas la réforme de 1990 avec la liste (beaucoup plus large) des tolérances qui ne doivent pas être enseignées, mais seulement prises en considération dans la correction : cas pour lesquels « il ne sera pas compté de faute » aux candidats dans les concours et examens du ministère de l'Éducation nationale sanctionnant la scolarité secondaire.

2 La réforme en pratique

Les modifications proposées, présentées ci-dessous à titre d'information, n'ont aucun caractère obligatoire.

● Les mots composés

■ Un certain nombre de mots remplaceront le trait d'union par la soudure : *portemonnaie, portefeuille, chaussetrappe*.

■ Les mots composés du type *pèse-lettre* suivront au pluriel la règle des mots simples : *des pèse-lettres, des coupe-papiers, des tire-clous*, en vue de rationaliser le pluriel des mots composés, en ne plaçant s que sur le deuxième élément.

● Le trait d'union

Il sera généralisé comme marque d'unité grammaticale dans les numéraux complexes : *Il possède sept-cent-mille-trois-cent-vingt-et-un euros*.

● Le tréma

On place le tréma sur la voyelle qui doit être prononcée : *aigüe, argüer, gageüre*.

● La transcription des mots étrangers

Les mots empruntés suivront les règles des mots français pour le pluriel et l'accentuation.

■ Les accents se mettent comme en français : *alléretto, sombréro...*

■ Les mots et adjectifs d'origine étrangère forment leur pluriel avec s : *des maximums, des médias...*

■ Les mots composés empruntés s'écrivent soudés : *apriori, statuquo, vadémécum, baseball...*

● L'accent

■ On mettra l'accent aigu sur les e qui sont prononcés é, notamment dans les mots empruntés : *braséro, révolver* ; et l'accent grave sur ceux prononcés è : *évènement*.

■ On conjuguera avec un accent grave pour marquer le son è, notamment le futur et le conditionnel des verbes comme *céder* et des verbes en *-eler, -eter* sauf *appeler* et *jeter*.

■ L'accent circonflexe ne sera plus obligatoire sur les lettres **l** et **u** : *il plait, la voute*, sauf dans les désinences verbales et dans quelques mots : *qu'il fût mûr*.

● Le participe passé des verbes pronominaux

Il sera invariable dans le cas de *laisser* suivi d'un infinitif : *Elle s'est laissée mourir. Elle s'est laissée séduire*.

● Diverses anomalies

■ Les séries désaccordées verront leurs graphies rendues conformes aux règles de l'écriture du français : *douçâtre* au lieu de *douceâtre* ; *absout, absoute* (au lieu de *absous, absoute*) ; de même pour *dissout, dissoute* ; *asseoir*, qui perd le **e** dans sa conjugaison, pourra s'écrire *assoir*.

■ On écrit comme *pouailler, volailler* les noms qu'on écrivait *-illier* : *joailler, marguiller, ouillère, quincailleur, serpillère*.

■ Pour régulariser la terminaison, on écrit avec un seul **l** les mots en *-ole* : *barcarole, corole, fumerole, girole, grole, guibole, mariole*.

Exceptions *folle, molle, colle*.

■ On vise la cohérence d'une série en vue d'uniformiser l'écriture des familles de mots : *boursouffler* prendra deux **f** comme *souffler* ; *charriot* prendra deux **r** comme *charrette* ; *cahutte* comme *hutte* ; *combattif, combattivité*, avec deux **t** comme *battre* ; *persiffler, persifflage, persifflueur*, comme *siffler* ; *prudhomme, prudhomie*, comme *homme*.

■ On écrira : *relai (relayer)* sans **s**, comme *balai (balayer)* et *essai (essayer)*.

■ *Dessiller* s'écrira *déciller* pour corriger une erreur d'étymologie (*cil*) ; *van-tail* s'écrira *ventail* pour corriger une erreur étymologique (*vent*).

■ On écrira : *imbécilité* avec un seul **l** comme *imbécile* ; *nénufar* au lieu de *nénuphar* ; *ognon* au lieu de *oignon* (le **i** diacritique ne servant ici qu'à marquer le **n** mouillé) ; *saccarine* au lieu de *saccharine*.

Orthographe

LES INDISPENSABLES LAROUSSE

Les règles essentielles pour s'exprimer sans fautes !

- Des **fiches claires et structurées**, illustrés de nombreux **exemples**, pour comprendre et retenir **règles et notions** :
 - ▶ **féminin** et **pluriel** des noms, des adjectifs et des déterminants
 - ▶ **homonymes** à ne pas confondre
 - ▶ particularités des **mots composés**
 - ▶ mots **invariables**
 - ▶ **accords** : verbe et sujet, participes passés.
- Les **exceptions** et les **pièges à éviter**.
- Des conseils pratiques pour **acquérir les bons réflexes**.



3,90 €
Prix France TTC

55-9189-6

ISBN 978-2-03-584169-8



LES INDISPENSABLES